



Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude / Janvier 2017

**Remettre en lumière le catalogue d'un libraire à ses débuts : Benoît Rigaud, 1555-1570, de l'étal au virtuel.**

**Louise Amazan**

**Sous la direction de Raphaële Mouren**

Reader in History of the Book and Libraries - Directrice de la bibliothèque, The Warburg Institute.

Directrice adjointe, Centre Gabriel Naudé (EA 7286), Ensib.





## ***Remerciements***

*Il y a dix ans, le séminaire organisé à l'ENS de Lyon par Michel Jourde avait pour but de nous faire découvrir la matérialité du livre ancien : de là date ma rencontre avec les imprimeurs et libraires de la Renaissance et avec Raphaële Mouren, qui par la suite a accepté de diriger ce travail. Je la remercie pour son soutien actif et son aide précieuse jusqu'aux derniers instants.*

*Merci à Thomas Chaimbault-Petitjean pour son écoute bienveillante et son attention quotidienne.*

*Un merci particulier au groupe de projet sur la bibliothèque numérique de la BMC de Versailles qui m'a donné la primeur des résultats de leurs travaux de benchmarking.*

*Merci à cette belle promotion des DCB25, délurée, active, citoyenne, bienveillante, bruyante, solidaire, enthousiaste, motivée, qui aura marqué cette année de formation d'une empreinte joyeusement indélébile.*

*Merci à tous ceux qui étaient là quand je ne l'étais pas et sans qui ce travail n'aurait pu voir le jour : Gautier, qui porte et qui supporte, Bénédicte, Jean-Michel, Brigitte, Thierry, Aude, Maxime et Simon.*

*« With you by my side, it should be fine. »*

*D.B.*

## **Résumé**

Ce mémoire envisage les quinze premières années d'exercice de Benoît Rigaud, marchand libraire lyonnais à la carrière florissante, pour montrer par l'exemple comment un travail historique précis sur la production d'un éditeur peut être valorisé en ligne. Une première partie est consacrée à l'étude des évolutions de la politique éditoriale de Benoît Rigaud et des points saillants de sa carrière. La seconde partie envisage, au prisme des bases bibliographiques existantes pour les imprimés de la Renaissance, la construction d'un répertoire rétrospectif de son catalogue : on s'attache à définir comment cet outil pourrait être mis à profit dans l'enrichissement des répertoires existants d'une part et d'autre part dans la médiation vers un plus large public des ressources numérisées disponibles dans les bibliothèques numériques, par exemple sur Numelyo.

## **Descripteurs**

*Benoît Rigaud | Jean Saugrain | Jacques Faure | Jean d'Ogerolles | Livres – Histoire | Édition – Histoire | Imprimeurs-libraires – France – Lyon (Rhône) – XVI<sup>e</sup> siècle | Bibliographies rétrospectives | Bibliothèques virtuelles | Patrimoine écrit – numérisation | Patrimoine écrit – valorisation.*

## **Abstract**

Benoît Rigaud is a 16th century bookseller in Lyon. How a survey about the fifteen first years of Benoît Rigaud's bookshop can be brought by light on the Internet? As a first part this study will give elements to understand Benoît Rigaud's editorial strategy during this troubled years ; as a second part it will define, with compared examples of online bibliographies, the structure of a bibliographical and retrospective index of the bookseller's catalogue, and how this work can be use for a larger audience, in outreach and mediation projects regarding the digital libraries of Renaissance books.

## **Keywords**

*Benoît Rigaud | Jean Saugrain | Jacques Faure | Jean d'Ogerolles | Books – History | Edition – History | Printers and booksellers – France – Lyon (Rhône) – 16th century | Retrospective bibliographies | Digital Libraries | Historical heritage – Cultural mediation |*

## **Droits d'auteurs**



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

**Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

# Sommaire

INTRODUCTION.....	7
<b>PARTIE 1. CONNAÎTRE POUR VALORISER. LES DÉBUTS DE L'OFFICINE DE BENOÎT RIGAUD.....</b>	<b>9</b>
<i>Note méthodologique.....</i>	<i>10</i>
<b>I. 1555-1558. La construction d'une identité.....</b>	<b>11</b>
<i>A. De fructueuses associations.....</i>	<i>11</i>
<i>B. Collaborations multiples, identité unique.....</i>	<i>13</i>
<i>C. Une politique éditoriale originale.....</i>	<i>21</i>
<b>II. 1559-1565. Vicissitudes et consolidation de l'officine.....</b>	<b>29</b>
<i>A. Séparation des associés et éphémères réorientations éditoriales (1559-1560).....</i>	<i>29</i>
<i>B. Les remous du temps (1561-1565).....</i>	<i>32</i>
<i>C. Épilogue. L'amorce d'une nouvelle ère (1566-1570).....</i>	<i>38</i>
<b>PARTIE 2. DU MATÉRIEL AU VIRTUEL : VALORISER POUR FAIRE CONNAÎTRE.....</b>	<b>43</b>
<b>I. Valoriser une bibliographie rétrospective.....</b>	<b>44</b>
<i>A. Une bibliographie des productions de Benoît Rigaud, pour quoi faire ?...44</i>	
<i>B. Quelles données pour quel usage ?.....55</i>	
<i>C. Synthèse : pistes pour la construction d'une base bibliographique des productions de Benoît Rigaud.....58</i>	
<b>II. Benoît Rigaud, un fil d'Ariane sur parmi les collections numérisées de la Bibliothèque municipale de Lyon ?.....60</b>	
<i>A. L'intégration de bibliographie rétrospective à la bibliothèque numérique 60</i>	
<i>B. Benoît Rigaud sur Numelyo.....62</i>	
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>69</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>71</b>
<b>I. Connaître.....</b>	<b>71</b>
<i>A. Généralités sur le XVI<sup>e</sup> siècle.....71</i>	
<i>B. Bibliographies et répertoires pour l'étude du livre lyonnais de la Renaissance.....71</i>	
<i>C. Histoire du livre et de l'édition.....72</i>	
<b>II. Valoriser.....</b>	<b>73</b>
<i>A. Généralités.....73</i>	
<i>B. Les répertoires bibliographiques et autres bases de données sur le livre de la Renaissance.....74</i>	
<i>C. Le patrimoine écrit numérisé : éléments sur la valorisation.....74</i>	
<b>ANNEXES.....</b>	<b>77</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>101</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>103</b>



## INTRODUCTION

---

Benoît Rigaud a construit entre 1555 et 1595 une entreprise florissante autour du commerce des livres de petit format. Il s'est appuyé sur un réseau dense d'imprimeurs, de correcteurs, d'auteurs, peut-être d'adaptateurs et de traducteurs, vraisemblablement aussi d'officiers du pouvoir et de tenants de l'autorité, dont les traces, si elles n'ont pas été tues, se lisent aux marges des textes, depuis la page de titre jusqu'au colophon. Ses publications permettent d'entrer par une porte dérobée dans le monde de l'imprimerie et de la librairie de la Renaissance ; par ses alliances, ses choix de textes, par les œuvres qu'il réédite ou qu'il démembre pour les reconstituer en anthologies, Rigaud offre un panorama de ce qui fait l'environnement quotidien, culturel, idéologique, de l'homme du XVI<sup>e</sup> siècle. La production de ce libraire est de ce fait un prisme idéal pour juger de l'intérêt et des possibilités offertes par la valorisation en ligne d'un travail d'analyse et de bibliographie portant sur le patrimoine imprimé de la Renaissance : la période longue et contrastée durant laquelle le libraire a mené son commerce, la nature et la diversité des textes publiés par ses soins, l'emploi du français et du caractère romain aisément déchiffrable, sont autant d'arguments en ce sens. L'enjeu ici est de comprendre, pour aujourd'hui comme pour le XVI<sup>e</sup> siècle, comment mettre en lumière, donner à voir les livres et les textes, gagner un public en rendant une œuvre accessible et attractive.

Envisager la valorisation d'un travail historique et bibliographique implique d'en penser à la fois la forme, les usages et les publics visés. La constitution d'un répertoire bibliographique rétrospectif est, de façon évidente, la manière la plus précise et la plus structurée de rendre compte du catalogue d'un libraire. Une telle entreprise prend tout son sens à l'heure où l'informatique, les outils d'indexation et l'augmentation exponentielle des ouvrages numérisés mis à disposition offrent de nouvelles possibilités de recherche et de structuration des données ; mais pour cela, les travaux bibliographiques propulsés sur Internet doivent avoir fait l'objet d'une réflexion quant au format, à la structuration et à la pérennisation de leurs données. C'est aussi à cette condition que les usages de ces répertoires peuvent s'élargir. D'une part, ils servent à nourrir la recherche et à susciter de nouveaux objets d'étude. D'autre part ils sont mis à profit pour enrichir des bibliographies rétrospectives nationales et internationales existantes ; en tant que réservoirs de métadonnées, c'est en eux que les bibliothèques numériques pourront puiser pour améliorer l'indexation de leurs documents et, par là, leurs voies d'accès. *In fine*, de tels outils bibliographiques, adossés à une analyse contextualisée de tout ou une partie des références rassemblées, peuvent servir de base à de nouvelles médiations numériques entre l'usager, spécialiste ou non, et les ouvrages numérisés : dans le labyrinthe des bibliothèques numériques et de leurs réservoirs d'images, de telles médiations, offrant sous une forme ou une autre une sélection argumentée de documents, permettent aux bibliothécaires de construire un discours autour des documents numérisés, de mettre en scène ces derniers tout en contribuant dans le même temps à l'élaboration de l'image et de l'identité de la bibliothèque. Les usages d'un travail d'analyse et de bibliographie autour de la production d'un libraire du XVI<sup>e</sup> siècle s'envisagent alors dans un *continuum*, depuis le « spécialiste », producteur et consommateur du savoir, jusqu'à l'amateur et au curieux, qui, à leur tour, peuvent s'approprier ces connaissances.

Ce mémoire a donc une double vocation : proposer une étude consacrée à un libraire lyonnais tout en envisageant sa valorisation numérique. Comment, à

quelles conditions et sous quelles formes l'analyse et le dépouillement du catalogue d'un libraire de la Renaissance peuvent-ils être mis à profit par les bibliothèques ?

Cette étude progressera en deux temps. La première partie présente une analyse du catalogue de Benoît Rigaud entre 1555 et 1570 : ces quinze premières années représentent la construction progressive de l'officine, depuis les débuts avec Jean Saugrain jusqu'à l'équilibre de la politique éditoriale qui s'est dégagé en 1570 et qui a ensuite perduré. Elles offrent un échantillon large et représentatif des productions du libraire. La seconde partie envisage les différentes manières de mettre en valeur sur Internet les résultats de ce travail.

## PARTIE 1. CONNAÎTRE POUR VALORISER. LES DÉBUTS DE L'OFFICINE DE BENOÎT RIGAUD

---

Benoît Rigaud, dont le nom apparaît en 1555 pour la première fois sur une page de titre, fonde une longue dynastie de libraires lyonnais, active encore au XVIII<sup>e</sup> siècle. La bibliographie d'Henri Baudrier ne donne pas d'informations quant à l'ascendance de Benoît Rigaud et le milieu d'exercice de ses parents. C'est semble-t-il par son mariage que l'homme pénètre la sphère du livre. Les extraits d'archives relevés par Henri Baudrier attestent ensuite de la fortune florissante de l'officine : si l'on ne dispose guère d'indices sur la mise en fonds initiale, les dots de ses deux épouses successives, les prêts et avances consentis par Rigaud à des confrères, les opérations immobilières (baux et locations de maisons ou entrepôts), les taxes, sont les traces de l'aisance financière du libraire. En marge du milieu humaniste qui contribue à la renommée des imprimeurs-libraires de la ville rhodanienne, des nouveautés tant littéraires que typographiques qui la rendent célèbre, c'est d'abord dans ce qu'Henri-Jean Martin nomme « infra-littérature<sup>1</sup> » que Benoît Rigaud, associé dans un premier temps à Jean Saugrain, installe sa production ; le moindre coût engendré par le format réduit, la reproduction de textes déjà édités, le petit nombre de pages – ainsi que le papier, de qualité moyenne voire médiocre –, implique nécessairement un lectorat élargi.

Lyon<sup>2</sup> est alors dépourvue d'université ; c'est à la fois une ville de foires au carrefour stratégique des routes empruntées par les commerçants entre la France, les Flandres et l'Italie, un lieu régulier d'étape pour la cour, et un point de passage sur le chemin des armées qui traversent le royaume pour livrer bataille en Italie. Le lectorat, sans le monde estudiantin qu'on connaît à Paris, se répartit à Lyon entre les gens de robe, les clercs de la basoche dont la présence est d'autant plus importante que la tenue des foires engendre la rédaction de nombreux actes officiels, les officiers du pouvoir, les commerçants en transit, et enfin des artisans familiarisés avec le livre – ouvriers des ateliers d'imprimeur, travailleurs du bois ou du cuir, des peaux et des tissus –. C'est donc à l'ensemble de ce public citadin que s'adresse le catalogue du libraire ; les foires lui donnent l'occasion en outre de dépasser les frontières lyonnaises et de faire voyager ses publications, vendues ou échangées, ailleurs en France. Henri Baudrier parle ainsi de Benoît Rigaud comme de celui qui « créa, ou plutôt développa, à Lyon, le commerce des livres à bon marché<sup>3</sup> » ; Henri-Jean Martin et Roger Chartier s'accordent à voir en Rigaud, aux côtés de son contemporain parisien Bonfons, un précurseur des Oudot et de leur bibliothèque bleue, tant dans le choix des textes que dans leur format<sup>4</sup>.

De fait, la longévité du libraire et de sa descendance, le caractère concerté d'une stratégie éditoriale modifiée au gré de la conjoncture, témoignent du sens aigu du commerce de celui qui a su offrir au lectorat de son temps une littérature du quotidien, de l'utile et du plaisant, de ces livres qui, entre l'« infra-littérature » et les éphémères, disent l'esprit, les inquiétudes, les aspirations d'un siècle, et forment le soubassement nécessaire de la « grande » littérature et des innovations de la même époque.

---

<sup>1</sup>Henri-Jean Martin dans *Le Siècle d'or de l'imprimerie lyonnaise*, « L'apparition du livre à Lyon », p. 85.

<sup>2</sup>Sur l'imprimerie à Lyon, voir *Le Siècle d'or de l'imprimerie lyonnaise*, en particulier Henri-Jean Martin, « L'apparition du livre à Lyon », p. 35-111 ; l'*Histoire de l'édition française*, t. I., en particulier Natalie Zemon-Davis, « Le monde de l'imprimerie humaniste : Lyon ». Références complémentaires dans la « Bibliographie de l'histoire du livre imprimé à Lyon » établie par Sheza Moledina et Dominique Varry, dans Dominique Varry et Frédéric Barbier (dir.), *Histoire et civilisation du livre*, vol. 2, *Lyon et les livres*, 2006, Genève, Droz.

<sup>3</sup>Henri Baudrier, Julien Baudrier, *Bibliographie lyonnaise. Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondateurs de lettres de Lyon*, Lyon, Louis Brun, Paris, A. Picard et fils, 1897, III, p. 175 sqq.

<sup>4</sup>Roger Chartier, « Stratégies éditoriales et lectures populaires », dans *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, « L'univers poétique », 1987, p. 117 (première publication de l'article dans l'*Histoire de l'édition française*, I, 1982).

## Note méthodologique

Pour comprendre la constitution de l'officine de Benoît Rigaud, c'est sa production qu'il faut évaluer : la base de données de l'USTC, vérifiée, complétée par les bibliographies de Sybille von Gültlingen et Henri Baudrier<sup>5</sup>, a été le point de départ des recherches. Les images des livres publiés à sa marque ont été collectées autant que possible sur les sites des principales bibliothèques numériques et en salle de lecture (Réserve des livres rares de la BnF, bibliothèque de l'Arsenal, bibliothèque du château de Chantilly). Il est évident que des éditions ont pu échapper à ces investigations, dans la mesure où l'USTC n'a pas fini ses campagnes de moissonnage et où le temps a manqué pour dépouiller méthodiquement l'ensemble des fonds anciens qui seraient susceptibles de renfermer des éditions de Rigaud. De plus, toutes ces références collectées ne peuvent que constituer une image partielle de ce que fut réellement le catalogue du libraire : ses publications, petites et mineures, sont vulnérables et beaucoup n'auront pas résisté à l'épreuve du temps. Il s'agit donc plutôt d'un « sondage » dans le catalogue des publications de Benoît Rigaud, large et représentatif de sa production.

La difficulté a résidé néanmoins, malgré ce qui vient d'être dit et quoique l'étude soit cantonnée aux quinze premières années de son exercice, dans l'importance du nombre de publications recensées au nom de Benoît Rigaud. Seront donc mis en lumière les aspects les plus saillants de la production du libraire en deux temps qui correspondent à deux phases de la construction de l'officine :

- construction d'une identité autour d'une politique éditoriale originale en collaboration avec Jean Saugrain (1555-1558),
- consolidation progressive de l'officine aux prises avec les troubles survenus à Lyon au début des guerres de religion (1559-1570) ; les louvoiements de la stratégie éditoriale avant l'équilibre trouvé à partir de 1569-1570.

Pour parvenir à cette partition chronologique, il a fallu jeter un œil sur la production suivante, celle qui court de 1570 à 1595, qui semble, vingt-cinq ans durant, bien plus linéaire et régulière que celle des quinze premières années de l'officine, et qui pérennise l'équilibre atteint vers 1570.

---

<sup>5</sup>Voir la bibliographie à la fin de ce mémoire.

## I. 1555-1558. LA CONSTRUCTION D'UNE IDENTITÉ

Il n'existe donc dans les archives aucune trace d'une quelconque activité d'ascendants ou de parents de Benoît Rigaud ; on peut supposer qu'il doit son entrée dans le monde de la librairie d'une part grâce à ses mariages successifs et d'autre part grâce à une étroite collaboration avec Jean Saugrain. Il est probable en outre que Benoît Rigaud ait disposé d'un début de fortune personnelle qu'il aura pu investir dans son nouveau commerce.

### A. De fructueuses associations

#### 1. Un premier mariage modeste qui signe l'entrée dans le monde du livre

Benoît Rigaud épouse dans un premier temps, en 1555, Pernelle de Septgranges, fille de Corneille de Septgranges, imprimeur et « ymagier<sup>6</sup> », c'est-à-dire graveur sur bois de lettres ornées, de vignettes ainsi que de musique notée.

Les traces de l'activité de ce dernier s'échelonnent entre 1531 et 1555<sup>7</sup>. Les vingt-deux publications recensées portent, en page de titre ou colophon, le nom de l'imprimeur et graveur, et sont souvent associées à celui du commanditaire, libraire ou imprimeur-libraire, parmi lesquels on recense :

- à Lyon : Jean Brotot, les héritiers de Jacques Giunta<sup>8</sup>, Antoine Vincent<sup>9</sup>, Thibaud Payen, Pierre de Tours<sup>10</sup> ;
- ailleurs en France : Jean Hamelin (libraire à Autun), Jean Mottier (libraire à Rodez) ;
- en Espagne : Juan Gordiola (Barcelone).

Cette image du réseau entretenu par Corneille de Septgranges avec les libraires est certainement très lacunaire ; il est probable qu'un certain nombre d'ouvrages soit sorti des presses du même imprimeur de façon plus anonyme. Deux noms, apposés au bas d'actes notariés, peuvent s'ajouter à la liste précédente : ainsi Sébastien Gryphe est-il le témoin en 1535 du mariage de l'imprimeur et en 1555 de la promesse faite par ce dernier peu avant sa mort de restituer à sa veuve la somme correspondant à sa dot. Jean Coste, graveur, et Jean Brotot, imprimeur déjà cité, sont également témoins de cet acte.

La dot constituée pour Cécille Peysson, femme de Corneille de Septgranges, se montait à 240 livres : 40 livres apportées par Cécille Peysson, augmentées par son futur mari de 200 livres. La dot apportée par Pernelle de Septgranges, leur fille, lors de son mariage avec Benoît Rigaud, semble avoir été relativement équivalente<sup>11</sup>. L'estimation de ces sommes allouées aux femmes au moment de leur mariage permet de jauger la place de l'artisan dans le monde du livre, comme l'a montré Annie Charon-Parent à propos du monde de l'imprimerie parisienne<sup>12</sup> : Corneille de Septgranges peut être

<sup>6</sup>Il apparaît ainsi dans le contrat de mariage cité par Henri Baudrier, *Bibliographie lyonnaise...*, II, p. 372.

<sup>7</sup>*Ibid.*, p. 372-381 ; les quatre dernières impressions, datées de 1556 et mentionnées par H. Baudrier sont attribuées dans l'USTC aux héritiers de Corneille de Septgranges.

<sup>8</sup>Membre de la compagnie des libraires de Lyon. Meurt en 1546 ; ses héritiers sont sa fille Jeanne, son gendre Guillaume Regnauld, ainsi que son autre fille Jacqueline. [Source : *data.bnf.fr*, consulté le 7 novembre 2016]

<sup>9</sup>Antoine I et Antoine II exercent à Lyon sous le nom ambigu de Antoine Vincent jusqu'en 1559, date à laquelle ils s'implantent à Genève. [Source : *data.bnf.fr*, consulté le 7 novembre 2016]

<sup>10</sup>Gendre en premières noces de François Juste à qui il succède pour la librairie. Possède un atelier mais n'imprime pas lui-même. [Source : *data.bnf.fr*, consulté le 7 novembre 2016]

<sup>11</sup>Estimation réalisée à partir du testament rédigé par Pernelle de Septgranges, qui décède en 1559.

<sup>12</sup>Annie Charon-Parent, « Le monde de l'imprimerie humaniste : Paris », dans Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française, I, Le livre conquérant*, Fayard/Cercle de la Librairie, 1989, p. 280-302.

rattaché aux « 58 % dont les dots se situent entre cinquante et cinq cents livres tournois », et en l'occurrence « aux artisans très qualifiés<sup>13</sup> ».

Ils sont rarement spécialisés dans telle ou telle branche de l'art du livre, étant à la fois ou successivement tailleurs de caractères, imprimeurs, libraires ou même relieurs [...] Les imprimeurs, situés à ce niveau de fortune, sont des artisans confirmés, qui possèdent des matrices, des fontes, deux à trois presses, le tout représentant environ la moitié de leurs biens.<sup>14</sup>

Corneille de Septgranges appartient à la partie la moins aisée de ces « fortunes moyennes » : il imprime rarement sur ses propres fonds (neuf occurrences seulement sur les trente titres pour l'heure recensés dans les bibliothèques), mais répond le plus souvent à des commandes ; son nom n'apparaît donc qu'à trente reprises parmi les volumes conservés alors que son activité a dû, pour prospérer sur une vingtaine d'années, excéder largement ce chiffre. On n'a guère de traces de l'activité des héritiers mâles de Corneille de Septgranges ; en revanche on est en droit de penser que c'est en grande partie grâce à son alliance avec la fille de ce dernier que Benoît Rigaud peut commencer à fonder son commerce et à être intronisé dans le monde de la librairie. Le mariage entre Benoît Rigaud et Pernette de Septgranges et la prospérité qui s'en est suivie illustrent bien la grande « mobilité sociale<sup>15</sup> » de ces artisans au milieu de l'échelle.

Ces tailleurs de caractères, marchands imprimeurs ou libraires, relieurs et doreurs gardent leur indépendance et exercent un commerce modeste mais prospère. Par le jeu des alliances, ils peuvent espérer accéder à l'aristocratie du métier.<sup>16</sup>

L'essentiel de la production de Corneille de Septgranges, pour ce qu'on en connaît, n'a rien à voir avec celle de son gendre, puisqu'elle se concentre autour de la liturgie latine. Ses volumes sont de grande taille – seize *in-folio*, six *in-quarto* sur les trente publications que recense l'USTC –, imprimés en caractères gothiques, parfois richement illustrés comme le *Graduale secundum ritum ac venerabilem usum sancte Viennensis ecclesie*, dit « Graduel de Vienne » de 1534<sup>17</sup>, et essentiellement en langue latine.

On pourra donc seulement, en l'absence de preuves supplémentaires, avancer l'hypothèse que l'alliance de Benoît Rigaud avec la famille des Septgranges lui aura permis d'accéder au monde de la librairie, parmi les fortunes moyennes et les commerces de petite envergure, et de profiter des relations de son beau-père avec l'ensemble de ses commanditaires, associés ou collaborateurs. Benoît Rigaud ne poursuit pas l'entreprise de Corneille de Septgranges, dont il semble que le matériel ait été cédé au fils Sébastien<sup>18</sup> : lui devient libraire, et prend une toute autre direction quant aux publications qu'il choisit de mettre au jour.

## 2. L'association avec Jean Saugrain

L'officine qui voit le jour en 1555, à en croire les premières impressions recensées, est le résultat d'une association entre Jean Saugrain et Benoît Rigaud. Henri Baudrier, reprenant la *Généalogie de la famille des Saugrain, libraires de*

---

<sup>13</sup>*Ibid.*, p. 294.

<sup>14</sup>*Ibid.*, p. 294-296.

<sup>15</sup>*Ibid.*, p. 296.

<sup>16</sup>*Ibid.*, p. 296.

<sup>17</sup>Henri Baudrier, *Op. cit.*, p. 273. Conservé à la BnF, cote B-263.

<sup>18</sup>Un certain nombre d'ouvrages sort en effet des presses des « héritiers de Corneille de Septgranges », voir H. Baudrier, *op. cit.*

Joseph Saugrain<sup>19</sup>, fait naître Jean Saugrain dans l'Eure en 1518. Fait marquant, Jean Saugrain aurait voyagé en Italie, en Espagne et en Allemagne,

où il acquit la connaissance des livres et s'y perfectionna si bien pendant plus de trente années qu'il fut un des meilleurs libraires de son siècle.<sup>20</sup>

Baudrier, à la suite du généalogiste Joseph Saugrain, présente Benoît Rigaud comme l'oncle de Jean Saugrain, sans aller plus avant dans la précision. Benoît Rigaud devient en effet l'oncle par alliance de Jean Saugrain, après le mariage de sa nièce Claudine Vallet avec son associé, qui n'intervient qu'en 1558<sup>21</sup>. Cependant, Benoît Rigaud et Jean Saugrain doivent avoir à peu près le même âge ; il est possible même que le premier soit plus jeune que le second. On ne dispose pas de l'année de naissance de Rigaud ; sa mort en 1597<sup>22</sup> intervient neuf ans après celle de Jean Saugrain qui décède à l'âge de soixante-huit ans.

L'association entre Benoît Rigaud et Jean Saugrain est intéressante à plusieurs égards. D'abord, c'est, pour les deux hommes, une collaboration au long cours qui s'affiche en page de titre et lance une carrière qui sera pour tous deux active et florissante. Ensuite, les deux hommes n'ont apparemment pas connu le même parcours : on n'a pas de traces d'un voyage initiatique identique à celui de son collaborateur pour Benoît Rigaud, dont les premières années de la vie d'adulte restent certes mystérieuses. De plus, Jean Saugrain a « embrassé la nouvelle religion pendant son séjour en Allemagne »<sup>23</sup>, tandis que Benoît Rigaud est catholique.

## B. Collaborations multiples, identité unique

La collaboration qui s'affiche de la façon la plus évidente est donc d'abord celle de Jean Saugrain et Benoît Rigaud, dont les noms n'apparaîtront jamais individuellement sur les pages de titre avant 1558<sup>24</sup>, année où l'on recense les deux premières publications au seul nom de Benoît Rigaud. Le nom des deux libraires s'affiche donc à l'orée du livre, régulièrement surmonté par leur marque qui se décline sous trois variantes au-dessus de l'adresse bibliographique. Libraires, Jean Saugrain et Benoît Rigaud ne possèdent pas d'atelier. Ils font appel à des imprimeurs qui laissent à l'occasion leur nom au colophon du volume. Les textes imprimés disposent de plus d'une autorité floue et généralement tue sur la page de titre. L'attribution, si elle est possible, peut s'appuyer sur les épîtres liminaires, un prologue, un titre, un colophon, ou émerger au détour du texte. L'autorité sur le texte publié est alors endossée tantôt par un auteur, tantôt par un traducteur, un compilateur, ou encore un éditeur. À la lumière des premières publications de Rigaud en collaboration avec Saugrain, il s'agit de comprendre comment l'identité de l'officine se construit par-delà la multiplicité de ses acteurs, dont les quelques noms qui sont parvenus ne parviennent pas à masquer la cohorte des « ombres et silhouettes<sup>25</sup> » qui travaillent à l'élaboration d'un livre.

<sup>19</sup>Joseph Saugrain, *Généalogie de la famille des Saugrain, libraires, depuis 1518*, Paris, impr. de P. Prault, 1736.

<sup>20</sup>Henri Baudrier (citant Joseph Saugrain, *op. cit.*), *Bibliographie...*, IV, p. 317.

<sup>21</sup>Henri Baudrier, *op. cit.*, IV, p. 321-322.

<sup>22</sup>Henri Baudrier, *op. cit.*, III, p. 183. Andrew Pettegree, dans *The French Book and the European Book World* (page 72) mentionne Benoît Rigaud comme « beau-père » (*father-in-law*) de Jean Saugrain, sans donner d'autre source de cette information que Baudrier. Est-ce une erreur ?

<sup>23</sup>Joseph Saugrain cité par H. Baudrier, *op. cit.*, IV, p. 318.

<sup>24</sup>Sauf sur les *Cent Considerations d'amour* de Guillaume de la Perriere (1557), dont l'adresse bibliographique ne porterait que le nom de Benoît Rigaud.

<sup>25</sup>Martine Furno (dir.), *Qui écrit ? Figures de l'auteur et des co-élaborateurs du texte, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle [textes issus d'un colloque tenu à Grenoble du 16 au 18 novembre 2006]*, Lyon, ENS éditions, 2009, p. 12.

## 1. Imprimeurs

Durant la période 1555-1558, deux noms d'imprimeurs apparaissent à l'occasion au colophon : le premier est celui de Jacques Faure, le second, qu'on ne retrouve qu'à partir de 1557, est celui de Jean d'Ogerolles. Il n'ont pas comme commanditaires exclusifs Rigaud et Saugrain : Jacques Faure a travaillé pour Sébastien Honorat, les héritiers de Jacques Giunta, ou encore Jean-François de Gabiano ; Jean d'Ogerolles quant à lui a collaboré également avec Michel Jouve, Gabriel Cotier, Antoine Vincent ou encore Jean Temporal<sup>26</sup>. Ces deux imprimeurs disposent, à en juger d'après le nombre de leurs publications attestées<sup>27</sup>, d'un atelier conséquent, doté vraisemblablement de plus de deux presses<sup>28</sup>.

Jacques Faure, dont l'activité est repérable entre 1551 et 1557<sup>29</sup>, a signé au colophon neuf des cinquante-deux publications de l'officine Rigaud-Saugrain recensées sur la période de 1555 à 1558. Il dispose d'un matériel typographique assez hétéroclite de bandeaux, fleurons et lettres ornées de formes et d'états divers<sup>30</sup>. Les lettrines disposent généralement d'un format de quatre à cinq lignes de texte. Les textes sont imprimés en caractères romains et italiques ; en moyenne, on compte 29 lignes par page pleine pour les textes en caractères romains. En recoupant ce matériel avec le reste des publications non attribuées, on émet l'hypothèse que treize éditions sortent également des presses de l'atelier de Jacques Faure : on y retrouve le même type de caractères<sup>31</sup>, et tantôt un bandeau, tantôt des fleurons ou encore une ou plusieurs lettrines attestées dans des éditions marquées au colophon de la signature de Jacques Faure.

Les deux libraires, vers la fin de leur collaboration, font appel à Jean d'Ogerolles et semblent espacer leurs commandes à Jacques Faure. On décompte une seule publication qui porte expressément au colophon le nom de l'imprimeur ; quatre supplémentaires pourraient lui être attribuées d'après le matériel typographique employé. Les premiers travaux attestés de Jean d'Ogerolles datent de 1556 ; il continue sa carrière jusque dans les années 1580 comme imprimeur, mais aussi comme éditeur et libraire. Benoît Rigaud et Jean Saugrain collaborent donc avec un imprimeur qui fait ses débuts sur la scène de la librairie lyonnaise ; le lien sera noué durablement avec Rigaud.

Les deux graphiques qui suivent rendent compte visuellement de la proportion des éditions attribuées à l'un ou l'autre des imprimeurs : le premier tient compte des éditions qui n'ont pu être consultées ; le second est une extrapolation à partir des résultats obtenus sur les éditions consultées.

---

<sup>26</sup>D'après un sondage effectué dans les catalogues de la BnF et de la BML.

<sup>27</sup>Qui ne doivent pas masquer l'étendue des impressions qui ne leur ont pas été attribuées, et celles qui sont perdues.

<sup>28</sup>Sur les relations entre les imprimeurs et les marchands-libraires, voir en particulier Natalie Zemon Davis, « Le monde de l'imprimerie humaniste : Lyon », *Histoire de l'édition française*, op. cit., p. 307 sqq.

<sup>29</sup>D'après *data.bnf.fr*. Les Baudrier font mention de Jacques Faure mais n'ont pas eu le temps de lui accorder une notice à part entière.

<sup>30</sup>Matériel dont les images ont été prélevées sur un ensemble d'éditions attestées au colophon par Jacques Faure dans la période qui nous intéresse : les éditions de Rigaud et Saugrain ont été complétées par quelques autres textes, commandés par d'autres libraires. La récurrence du même matériel nous permet de penser que les bois appartiennent bel et bien à l'atelier de l'imprimeur et non à l'officine de Benoît Rigaud et Jean Saugrain. Voir les annexes 1 et 2.

<sup>31</sup>Nous aurions voulu pouvoir mesurer les caractères de chacune des éditions des ouvrages mais ni le format de ce mémoire ni les possibilités matérielles (consultation d'un nombre important des textes en version numérisée de qualité et de taille différentes) n'ont pas permis de mettre à profit le manuel de Hendrik D.L. Vervliet (*French Renaissance printing types : a conspectus*, New Castle, Del., Oak Knoll Press, 2010).

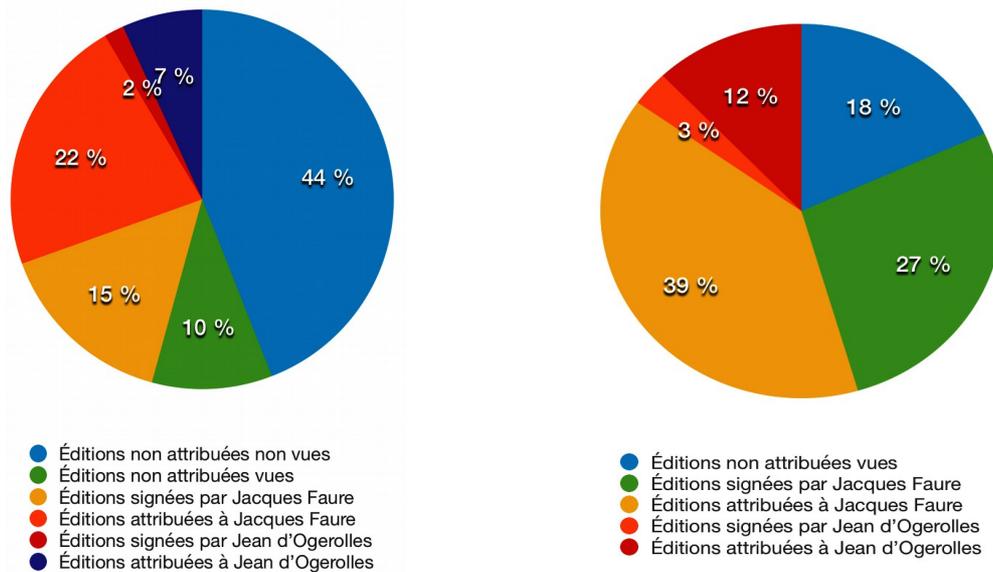


Figure 1. Répartition des éditions de Rigaud et Saugrain en fonction de leurs imprimeurs

Ce sondage doit être pris avec toutes les précautions possibles : les attributions supposées relèvent de l'hypothèse de travail. Toutes les éditions n'ont pas été consultées et bon nombre d'entre elles ont pu être perdues au cours de l'Histoire. Pourtant les observations sur un échantillon assez représentatif de la période soulignent le faible nombre d'imprimeurs auxquels Jean Saugrain et Benoît Rigaud préfèrent faire appel : Jacques Faure et Jean d'Ogerolles paraissent être les interlocuteurs privilégiés ; pour 18 % des ouvrages observés (six sur trente-trois), ce sont plusieurs autres ateliers qui ont été choisis. Pour trois d'entre eux, l'absence totale d'ornements typographiques ne permet pas d'identifier un imprimeur, à moins de comparer les caractères.

Il émerge de l'ensemble des publications de Jean Saugrain et Benoît Rigaud consultées une impression globale d'unité et d'identité : quoique déléguant le travail d'impression à divers ateliers, les deux libraires ont apparemment veillé à donner le même aspect général aux volumes paraissant sous leur marque. La généralisation d'un format très petit (in-16, petits in-12 et in-8) est le premier point commun de ces publications et le plus visible. Les ouvrages ont tous la taille d'une main ouverte, ou d'un demi livre de poche actuel. Ils sont imprimés en caractères romains et italiques, et tous dépourvus de la moindre illustration. L'italique est majoritairement employée comme caractère de soulignement, sauf dans certains cas, comme dans *La Recreation et Devis d'amours* où les rôles sont inversés et où elle devient majoritaire. La taille des caractères est relativement petite, les paragraphes compacts : on compte entre vingt-deux et vingt-neuf lignes à page pleine. Les différentes sections d'un même ouvrage sont mises en valeur par un titre d'un format supérieur, d'un caractère différent ou encore par l'apposition d'ornements (bandeaux ou fleurons) : la segmentation des volumes est, dans l'ensemble, clairement identifiable. Les paragraphes sont rythmés régulièrement par des lettrines noires non ornées, ou, dans certains cas au début des sections par des lettres ornées. Ainsi le texte, quoique concentré sur la page, se trouve aéré par des procédés typographiques qui en facilitent la lecture. Certains ouvrages présentent également des *marginalia* qui aident au repérage. L'usage de la numérotation des pages et parfois d'une table y renvoyant n'est pas généralisé pour l'ensemble de la production mais semble très régulier pour les ouvrages comptant plus de 32 feuillets.

Les pages de titre sont également le lieu d'une unification des publications de Rigaud et Saugrain ; elles gomment la diversité des ateliers d'imprimeurs à l'œuvre au profit d'une certaine uniformisation qui s'est progressivement mise en place entre 1555 et 1556. Ainsi, en 1555, la marque des deux libraires n'a pas encore fait son apparition ; les pages de titre hésitent entre centrage du texte en cul-de-lampe (*Instruction tresbonne...*) ou justification (*La Division du monde*). L'usage de la majuscule pour les premiers mots du titre n'est pas encore généralisé.

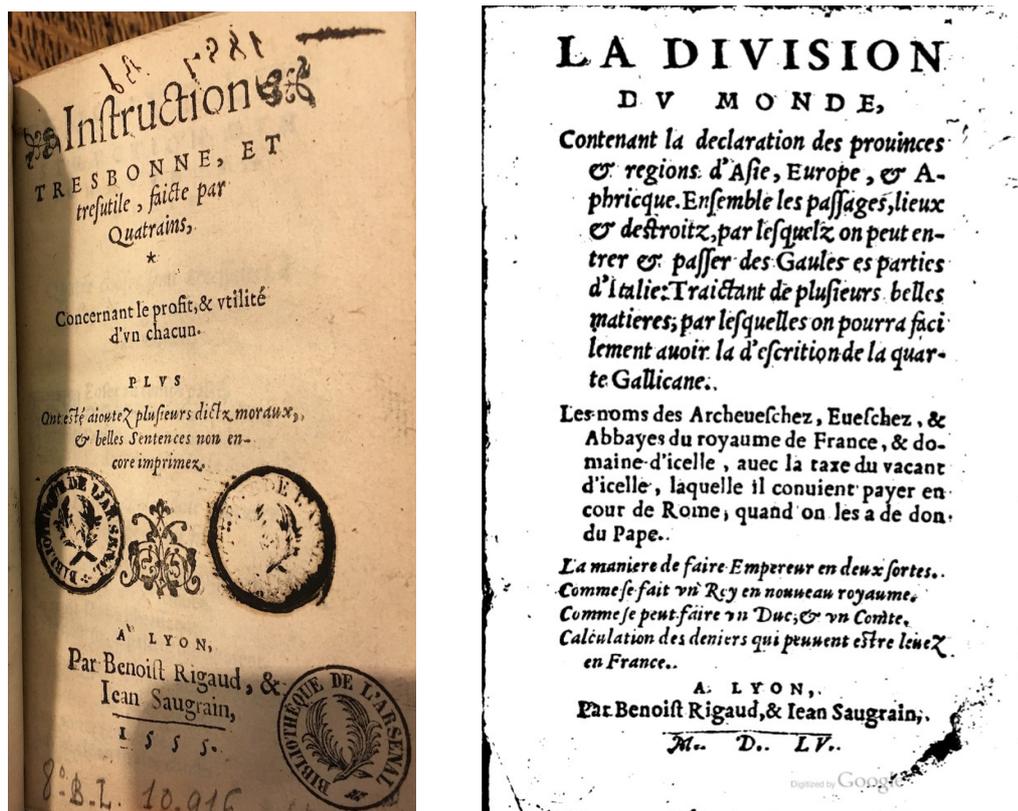


Illustration 1. Pages de titre d'éditions Rigaud-Saugrain : 1555.

En 1556, la marque recensée par Henri Baudrier à la suite de Louis-Catherine Silvestre<sup>32</sup> au n°54 fait son apparition, pour une courte période : dotée d'un encadrement (éléments d'architecture en haut et en bas, colonnes de fruits sur les côtés), elle annonce le motif qui sera ensuite repris. Un vieillard (Salomon ?), index levé, s'adresse à un enfant ; le phylactère reprend la sentence célèbre : « *Initium sapientiae timor domini*<sup>33</sup> ». La transformation de la page de titre de *L'Instruction tresbonne, et tresutile* marque la volonté des libraires de créer un modèle, une sorte de « patron » récurrent pour leurs pages de titre.

<sup>32</sup>Louis-Catherine Silvestre, *Marques typographiques, ou recueil des monogrammes, chiffres, enseignes, emblèmes, devises, rébus et fleurons des libraires et imprimeurs qui ont exercé en France, depuis l'introduction de l'imprimerie, en 1470, jusqu'à la fin du seizième siècle*, Paris, P. Jannet, 1867.

<sup>33</sup>Psaumes, 111-10 ; *L'Ecclesiaste*, 1-16 ; *Proverbes*, 1-7 et 9-10.

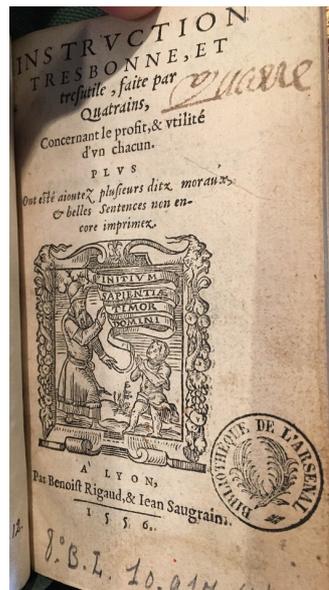


Illustration 2. Page de titre d'une édition de Rigaud-Saugrain : 1556.

On retrouve dans cette première version du modèle des éléments qui seront ensuite récurrents : le titre disposé en cul-de-lampe, le jeu sur les tailles de majuscules qui met en relief les premiers mots du titre ; la marque que redouble l'adresse bibliographique, invariablement sur trois lignes<sup>34</sup>, l'ajout éventuel d'un sous-titre ou d'un titre secondaire en italiques.

Enfin, c'est en 1556 qu'apparaît le modèle le plus récurrent pour les deux libraires : sur la marque qui sera alors abondamment employée figurent à nouveau le sage professant à l'enfant ; cette fois la parole biblique n'est plus disposée dans un phylactère. L'encadrement rectangulaire laisse place à un médaillon orné, qui comprend une nouvelle devise s'ajoutant à la première : « *Beati omnes qui timent dominum*<sup>35</sup> ».

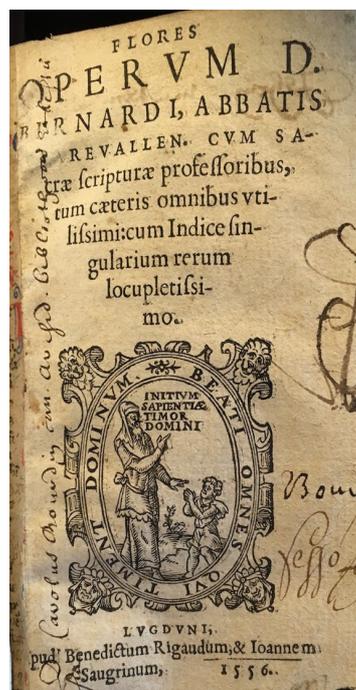


Illustration 3. Page de titre d'une édition de Rigaud-Saugrain : 1556.

<sup>34</sup>Sauf sur l'unique édition latine dont l'image figure juste au-dessous.

<sup>35</sup>Psaumes, 128-1.

De la fin de 1556 à la fin de la collaboration de Jean Saugrain et Benoît Rigaud, l'emploi de cette marque sera majoritaire sur toutes les autres. On en connaît deux bois différents : Henri Baudrier signale l'un des deux (celui de gauche). Les différences les plus remarquables sont le « I » majuscule du mot « Initium » abîmée sur la première, et le point qui suit « domini » dans la seconde.



Illustration 4. Les deux bois de la marque récurrente sur les éditions Rigaud-Saugrain

Pour les quelques publications de cette période qui ont un caractère plus politique, ou qui mettent en scène la geste royale, deux autres marques sont utilisées de préférence : elles portent les numéros 30 bis et 42 au répertoire d'Henri Baudrier. Le blason à trois fleurs de lis, surmonté d'une couronne, voire augmenté du H royal, signale une publication touchant le royaume<sup>36</sup>.



Illustration 5. Autre page de titre sur les éditions Rigaud-Saugrain (1557)

La collaboration entre Benoît Rigaud et Jean Saugrain est donc mise en scène, dûment illustrée, à l'orée de leurs ouvrages. L'identité visuelle qui est progressivement constituée pour ces volumes, de la page du livre au corps du texte, fait oublier la multiplicité des acteurs du livre, *a fortiori* des ateliers d'imprimerie qui en ont permis la mise en lumière, quoiqu'à l'occasion les imprimeurs laissent

<sup>36</sup>On comprend moins que cette marque orne *De l'art et jugement des songes, et visions nocturnes...*, 1557.

une trace au colophon. L'autorité éditoriale est toute entière contenue dans les deux noms des libraires. En asseyant ainsi l'apparence visuelle de leur production, Benoît Rigaud et Jean Saugrain rendent leur livres reconnaissables de loin, se forgent un nom et cherchent peut-être ainsi à fidéliser un public.

## 2. Hommes de l'ombre

Qui a écrit les ouvrages parus chez Rigaud et Saugrain ? Au-delà de l'écrasante présence du double nom de l'officine, il est difficile de distinguer les autorités qui ont participé à la rédaction du texte, qu'il soit une réédition ou non : auteurs, compilateurs ou traducteurs ne sont mentionnés qu'occasionnellement, et souvent au détour d'une phrase ou d'un titre.

Sur les cinquante-neuf volumes des années 1555-1558, seuls vingt-et-un comportent en leur page de titre le nom d'une instance auctoriale (auteur, primaire ou secondaire, compilateur, traducteur). Pour les autres, l'emploi d'un passif impersonnel prend la place de toute mention d'auctorialité :

« *Le fondement de pratique... Le tout nouvellement composé...* »

« *Instruction tresbonne... Plus ont esté adjoustez...* »

« *Les sentence du tresexcellent philosophe Seneque... nouvellement traduites de latin en françois* »

Les auteurs que mentionnent les pages de titre ne sont pas nombreux :

- Bernard de Clairvaux,
- François Habert,
- Clément Marot,
- « Maistre Ancerme Julian »,
- Guillaume de la Perrière,
- Léger Bontemps,
- Guillaume de la Tayssonnière,
- Artus Désiré,
- Adrien Du Hecquet,
- Gilles de Noyers,
- Gilles Boulleau de Bouillon.

À de rares occasions, le nom de l'auteur peut être rejeté à l'intérieur du livre : c'est le cas pour Claude Champier, auteur de la seconde partie du *Batiment des Antiques Erections des Principales Villes et Citez, assises es trois Gaules* (1556). Le nom du continuateur de Gilles Corrozet (pour sa part non mentionné) apparaît dans le titre de l'adresse liminaire au dauphin François. De même, *Le Triomphe des Haultes vertus et chevalleureuses entreprinses et conquestes du treschrestien roy de France Henri deuxieme* fait apparaître le nom de Pierre Girinot dans l'épître liminaire adressée « au dauphin et autres enfans de France ».

Certains noms avancés en page de titre méritent commentaire : le premier d'entre eux, Bernard de Clairvaux (*Flores Operum D. Bernardi Abbatis [Cla]revallen*), ne renvoie pas à proprement parler à l'auteur de l'ouvrage, qui circule sous cette forme depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Il s'agit davantage d'une compilation voire d'une réécriture par Guillaume de Tournai de l'œuvre de Bernard de Clairvaux. Le nom de l'auteur certes n'est pas fallacieux ; mais il offre un raccourci très avantageux pour les deux libraires, qui profitent ainsi de la renommée de Bernard de Clairvaux pour asseoir le prestige de leur propre édition. De la même façon « Phalaris, Roy des Agrigentins » pourrait

sembler être l'auteur des *Epitres de Phalaris* (...) *faussement accusé de tyrannie*, qui sont le fait de Lucien de Samosate traduit par Claude Gruget. Il s'agit de placer sa publication sous l'autorité d'un nom et/ou d'un titre (re)connus. Le procédé revient avec l'affichage à l'envi du nom de Clément Marot, dont on reconnaît cette fois les poèmes dans *Les Joyeuses et plaisantes epistres, balades* [sic], *Balades, Rondeaux, Epigrammes & facecieux Epitaphes de Clement Marot, Poete Royal, de son temps le paragon des Poetes françois*. Le nom est répété à l'intérieur du livre, dans l'adresse au lecteur ainsi que dans le titre qui ouvre la première section du recueil. Christophe Richer (*Coustumes et manieres de vivre des Turcs*), Gilles De Noyers (*La Practique des Monnoyes*) figurent également en tête d'ouvrage, leur qualité de haut fonctionnaire du royaume permettant de même d'asseoir leur autorité sur l'œuvre qui suit. Le volume intitulé *De l'art et jugement des songes, et visions nocturnes, selon la doctrine des anciens, nouvellement composé par Maistre Ancerme Julian, docteur en médecine*, démontre à l'opposé une certaine insouciance en matière de nom d'auteur : quelques pages plus loin, une épître liminaire est adressée « A noble et prudente damoiselle Anne de Saint Ancelme, Iulian son humble Medecin, salut ». Le nom d'auteur placé en page de titre, issu d'une telle erreur de lecture, semble ne valoir que par la qualification universitaire de « Maistre » et former autorité comme tel.

Un groupe de trois auteurs figure en bonne place sur la page de titre : il s'agit de François Léger Bontemps, Artus Désiré et Antoine Du Hecquet, fervents défenseurs de la cause catholique. L'ensemble de ces publications représente, pour les années 1555-1558, l'intégralité des textes pouvant être rapprochés de la polémique religieuse<sup>37</sup>. Sauf pour la première partie de *L'Instruction chrestienne* (1558) d'Artus Désiré, on ne connaît guère d'éditions antérieures aux cinq qui sont mises en lumière par l'officine Rigaud-Saugrain.

Presque à égalité avec les auteurs, ce sont des traducteurs, souvent reconnus, qui sont parfois convoqués sur les pages de titre : Jean Louveau, Guillaume Haudent, Jean Canape, Jean Charrier. Deux autres figurent sous un nom crypté : I.M. est le traducteur de *L'amour d'Eurialus et Lucesse*, « L'innocent égaré », identifié comme Gilles d'Aurigny, celui des *Fictions poétiques* (...) avec la joyeuse description d'*Hercules de Gaule*.

Le nom d'auteur, à l'orée des publications de Jean Saugrain et Benoît Rigaud, ne vaut pas pour son caractère informatif : le nombre de publications dont on ne reconstitue l'auctorialité que par l'histoire littéraire et les précédentes éditions est particulièrement élevé. Beaucoup d'entre elles sont l'œuvre d'auteurs reconnus, contemporains ; peu sont véritablement des anonymes. Lorsque le nom d'auteur apparaît, c'est donc davantage comme argument de vente, partie prenante d'un discours publicitaire dont la page de titre, à l'instar du reste du paratexte, se fait chambre d'écho.

Publications anonymes, imprimeurs tus, paratextes sans figure majeure, c'est l'anonymat qui domine le catalogue des deux libraires : la collaboration de Jean Saugrain et Benoît Rigaud parvient à s'ériger en autorité surplombante sur les ouvrages mis en lumière, dont l'auctorialité en revanche reste défailante. Cet anonymat récurrent des textes pourrait participer de l'élaboration d'une politique

---

<sup>37</sup>Voir partie suivante.

éditoriale qui, non seulement influe sur le choix des textes et de leur mise en œuvre, mais semble conduire à la création d'une « collection » avant l'heure.

## C. Une politique éditoriale originale

La notion de « politique éditoriale » appliquée aux officines du XVI<sup>e</sup> siècle a été envisagée à la fin des années 80 par Michel Simonin<sup>38</sup> et Annie Charon-Parent<sup>39</sup>. Ainsi Michel Simonin envisage-t-il la politique éditoriale sous la problématique suivante :

[Le catalogue du libraire], cette rencontre, sous une même enseigne, d'écrivains et de titres, qui paraissent, vus d'ici, partager quelque chose de commun [...] : est-ce le fruit d'une politique ourdie et, le cas échéant, par qui ? Ou, à l'opposé, l'édition enregistre-t-elle de la sorte une activité culturelle qui s'est développée sans elle, son rôle se bornant à offrir ses presses et ses moyens de diffusion à une production qui lui préexiste ?<sup>40</sup>

Michel Simonin s'intéresse à Vincent Sertenas parce que cet imprimeur-libraire offre, à compter de 1540, « une forte concentration de nouveautés littéraires que les contemporains, puis la postérité, tiendront pour former la production originale du moment ». Ce cas n'est évidemment pas transposable à Jean Saugrain et Benoît Rigaud : il n'est pas question de nouveautés littéraires dans leur catalogue (à de rares exceptions près).

Philippe Schuwer a donné une définition pour l'édition moderne de ce que le terme de « politique éditoriale » peut recouper.

En simplifiant à l'extrême [...] on peut définir trois lignes de force dans toute politique éditoriale. Elles peuvent être exclusives, mais, dans nombre de cas, elles se combinent.

- La recherche d'auteurs [...]
- La recherche d'un thème et/ou l'édition spécialisée [...]
- La recherche des formules éditoriales [...]

Ainsi les éditeurs poursuivent sans trêve cette mise en équation auteur/thème/formule qui exige un long et coûteux travail : toute stratégie éditoriale se doit d'innover, de développer de nouvelles collections aisément identifiables par les points de vente et par le public, et de renforcer l'image de marque des séries établies.<sup>41</sup>

Pourquoi parler de politique éditoriale pour Rigaud et Saugrain ? À laquelle de ces lignes de force évoquées par Philippe Schuwer obéit-elle le plus ?

### 1. De tout un peu

Pour l'essentiel, la production des deux libraires est en français. Seules les *Flores Operum Bernardi Abbati [Clare]vallen* (1556) dérogent à la règle. Cependant c'est le caractère hétéroclite du catalogue des deux libraires qui frappe au premier regard : tant par la diversité des types d'ouvrages convoqués, du traité au manuel, en passant par les recueils de facture diverse et les compendiums, que par le nombre de domaines représentés par les publications mises en lumière. Les différents volumes sont répartis selon deux catégorisations, l'une par type d'ouvrage et l'autre par domaine<sup>42</sup>.

<sup>38</sup>Michel Simonin, « Peut-on parler de politique éditoriale au XVI<sup>e</sup> siècle ? Le cas de Vincent Sertenas, libraire du palais », dans Pierre Aquilon et Henri-Jean Martin (dir.), *Le livre dans l'Europe de la Renaissance. Actes du XXVIII<sup>e</sup> colloque international d'études humanistes de Tours [Juillet 1985]*, Paris, Cercle de la Librairie, 1988, p. 274-281.

<sup>39</sup>Annie Charon-Parent, « Aspects de la politique éditoriale de Galliot du Pré », *ibid.*, p. 209-218.

<sup>40</sup>Michel Simonin, *op. cit.*, p. 274

<sup>41</sup>Philippe Schuwer, *Traité pratique d'édition*, Paris, Cercle de la Librairie, 2002 (pour la 3<sup>e</sup> édition), p. 15.

<sup>42</sup>Ces catégories sont par essence discutables, d'abord au regard de l'histoire de l'édition, des sciences et des « belles-lettres » : les noms recouvrent mal des distinctions encore flottantes. Les pratiques de la compilation et de l'arrangement sur lesquelles on reviendra masquent de plus des types d'ouvrages composites que le choix d'une catégorie ou d'une autre ne peut que masquer.

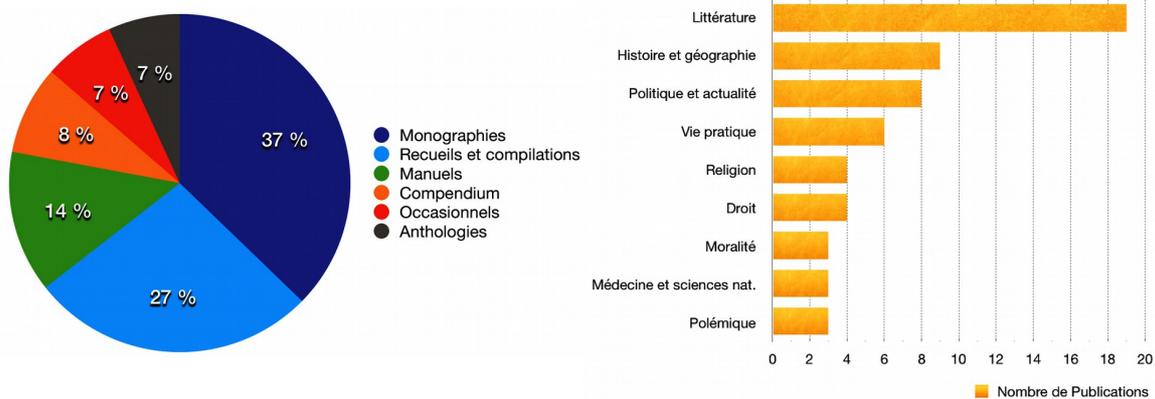


Figure 2. Le catalogue de Rigaud et Saugrain : répartition par typologie et par sujet.

Si le catalogue de Rigaud et Saugrain fait la part belle aux monographies<sup>43</sup>, recueils et compilations, ceux-ci sont complétés pour un bon tiers par des publications d'autres natures. On note une proportion d'environ 14 % de manuels (huit publications) dans le catalogue, à laquelle peuvent s'ajouter les compendiums (au nombre de cinq) et les anthologies (quatre) : ainsi, plus d'un quart de la production de Rigaud et Saugrain peut être associée à une forme ramassée, condensée, du savoir, dédiée à un usage courant voire quotidien. Les occasionnels ne représentent pour leur part que 7 % du catalogue, soit quatre publications sur quatre ans : ce n'est donc pas encore une véritable part de marché que possèdent là les deux libraires.

Les domaines représentés par les différentes publications témoignent d'un certain éclectisme de la part des libraires. Les textes s'inscrivent certes en majorité dans le domaine de la « littérature », mais cette catégorie recoupe des formes très variées : poésie, fiction, mythologie, voire l'emblématique (*Description philosophale de la nature et condition des animaux*). D'autres domaines sont représentés en plus faible proportion, mais presque à égalité les uns avec les autres. La proportion de manuels, compendiums et autres anthologies, associée aux recueils et compilations, de même que l'étendue des sujets traités par les deux libraires, relève d'une posture éditoriale. « Vous n'êtes pas au bout de vos découvertes » proclamait un célèbre distributeur de livres en 2003<sup>44</sup> : cette devise aurait pu être celle de Jean Saugrain et Benoît Rigaud. Il s'agit moins d'encyclopédisme que d'un panorama du monde au prisme des succès de librairie, offrant à la fois le savoir et la détente, sous la forme d'abrégés, de fragments, de parcelles d'œuvres, « profitables » à tout instant d'une vie. Les manuels de vie pratique (médecine, almanach, recettes de cuisine, interprétation des songes) côtoient des ouvrages propres à la détente (poésie, facéties) ; les textes plus techniques (sciences naturelles, droit ou médecine) sont abrégés ; l'Histoire se présente sous la forme de catalogue ou de chronologie commentée, comme dans les

<sup>43</sup>Seront appelées « monographies » des ouvrages fondés sur une œuvre principale, ou un thème central, écrits par deux auteurs au maximum ; ainsi il peut arriver que l'on trouve dans cette catégorie des volumes qui rassemblent deux textes, qui portent sur le même sujet. Ils sont différenciés des « recueils et compilations » qui sont un assemblage de pièces brèves, dues à un seul auteur ou à un compilateur.

<sup>44</sup>France-Loisirs, club de lecture et distributeur de « produits culturels », dans une campagne de publicité de 2003. On retrouve dans le catalogue le même éclectisme que celui qui anime la production des Rigaud et Saugrain, dans la même dynamique de reprise de succès anciens.

*Faits Mémorables advenus depuis Pharamond*, qui inclut également un *Catalogue des Papes* : le livre de Rigaud et Saugrain se définit d'abord par son utilité (aider à comprendre, à se distraire, à converser, à se défendre devant la loi) et sa maniabilité, tant physique (petit format, nombre de pages réduit, présence d'une table des matières) qu'intellectuelle.

## 2. *Nihil nove...*

Le catalogue de Rigaud et Saugrain est constitué essentiellement de rééditions de textes déjà parus chez d'autres collègues, parisiens, lyonnais ou rouennais. Il n'y a guère de récurrence dans les noms des éditeurs qui sont réédités par les deux libraires : ceux-ci semblent piocher où bon leur semble, non pas en considérant le nom de l'officine mise à contribution ou encore l'aspect plus ou moins récent de la publication, mais plutôt pour compléter leur offre, dans cette vocation à la fois utilitaire et généraliste qu'ils paraissent accorder au livre.

Les ouvrages qui paraissent à la marque de Rigaud et Saugrain sont pour la plupart des copies d'éditions relativement récentes ; sept seulement n'ont pu être reliés à des textes déjà existants. Certaines publications sont indiscutablement des succès de librairie, à en juger par leur fortune éditoriale. *Les Declamations, procedures, et arrestz d'amours* réunissent par exemple les *Cinquante et ung arrests damours* de Martial d'Auvergne et le *Cinquante deuxiesme arrest damours (...)* de Gilles d'Aurigny ; le premier texte a connu une première édition parisienne en 1510, puis d'autres, par la veuve de Jean Trepperel entre 1512 et 1517, et par un imprimeur-libraire anonyme vers 1528. Les deux textes sont associés dans une première édition chez Pierre Sergent, à Paris toujours, en 1541, puis chez Philippe Lenoir en 1545, chez la veuve de François Regnault (Madeleine Boursette) en 1555. L'édition arrive enfin, en 1556, sur les étals des deux libraires lyonnais. Dans un autre domaine, le *Second livre contenant les remedes et manieres de curer toutes apostemes ou tumeurs* connaît, sous différentes traductions, un succès particulier : il paraît à Paris chez Jean Denis vers 1530, à Lyon en 1539, puis, dans une nouvelle version, à Paris chez Jean Ruelle, Nicolas Du Chemin, et à Lyon chez Thibaud Payen en 1554, avant d'être repris par Rigaud et Saugrain en 1558.

Certaines publications connaissent un succès plus récent : les libraires ne craignent pas d'emprunter aux parutions plus contemporaines, dont les premières éditions ne remontent qu'aux années 1550 : les *Epistres de Phalaris*, remises en lumière par les confrères lyonnais, ne voient le jour qu'en 1550 à Paris chez Vincent Sertenas et Jehan Longis<sup>45</sup>. De la même façon, Rigaud et Saugrain reprennent en 1557 une édition due à Étienne Denise de la *Genealogie du grand Turcq (...)* *Plus une brieve narration de la grande et inhumaine cruauté du Sultan Solyman*, dont la parution est datée de 1556. La seconde partie de cet ouvrage est d'actualité : l'auteur, Nicolas de Maffan, publie en 1555 en latin à Bâle sa relation du meurtre de Mustapha par son père Soliman, après avoir été emprisonné à Constantinople aux côtés d'un Turc témoin de l'affaire. Deux autres occasionnels, un canard et une relation, issus d'une actualité assez récente, sont repris de même par Rigaud et Saugrain aussitôt après leur première publication : ce sont *L'Avertissement nouveau du plus horrible et pitoyable deluge qui soit avvenu de memoire d'homme au païs de Sicile, & principalement en la cité de Palerme le XXV. De Septembre, Mil cinq cent cinquante sept* (publié la même année à Rouen sous privilège par Pierre Gontier, Jean Froger et Jacques Regneault) et *L'Histoire de la bataille navalle, faicte par les Dieppoïs et Flamens, qui est l'une des plus furieuses et soudaines*

<sup>45</sup>D'après le *Dictionnaire des lettres françaises*, article « Claude Gruget » ; le catalogue de la BnF évoque une édition de 1538 due à Sébastien Gryphe mais la relie aux images d'une édition anversoise datant de 1558. Cette édition si précoce par Gryphe semble douteuse ; il n'en existe pas de trace dans les catalogues collectifs.

*expéditions de mer*, qui paraît la même année à Paris chez Étienne Denise, Olivier de Harsy, à Rouen chez Jaspar de Remortier, et à Lyon, à l'enseigne des deux libraires lyonnais. La faible représentation de ces volumes dans les bibliothèques européennes (un exemplaire pour le premier, aucun dans une bibliothèque publique pour le second) témoigne de la vulnérabilité de ces occasionnels et laisse penser que d'autres – à quelle proportion ? – ont pu, de la sorte, voir le jour.

Benoît Rigaud et Jean Saugrain n'inventent donc rien ; ils ne semblent pas chercher à susciter de nouveaux engouements, ou de nouvelles vocations. Au contraire, en publiant des succès de librairie déjà éprouvés ou des textes d'actualité, ils assurent à leur ouvrage une diffusion aussi large que possible. L'image de deux libraires pilleurs de leurs confrères pourrait émerger à la lumière de ces saisies sauvages parmi les textes publiés à Paris, à Rouen ou, dans une moindre mesure à Lyon : Rigaud et Saugrain ne seraient-ils que des mercenaires, avides d'un rendement assuré sur leurs ouvrages<sup>46</sup> ? La compréhension du catalogue des deux associés permet de nuancer un tel portrait négatif : s'il est certain que l'officine n'a rien à voir avec celle des libraires-imprimeurs humanistes, dont l'artisanat se teinte d'un certain idéal intellectuel fondé sur l'excellence des langues, sur l'extension des connaissances et la promotion du français, il n'en demeure pas moins que Rigaud et Saugrain portent sur la scène éditoriale lyonnaise, à destination d'un public cosmopolite de commerçants, de clercs, d'officiers du pouvoir, un ensemble de publications qui, pour l'essentiel, n'y figuraient pas. S'il est vrai que les ouvrages peuvent voyager au gré des foires et des échanges entre libraires, la publication à Lyon de textes parus quelques années auparavant à Paris pourrait être vue comme une tentative de Rigaud et Saugrain d'abreuver les lecteurs lyonnais des mêmes succès de librairie qu'à Paris, d'importer des modes, d'offrir une bibliothèque de distraction et de gai savoir qui soit le reflet des succès des vogues éditoriales. Au-delà des considérations commerciales, Rigaud et Saugrain, champions de cette « infra-littérature », mettent à disposition des lecteurs lyonnais une bibliothèque généraliste, non spécialisée, touche-à-tout.

### 3. *L'art de la compilation*

#### *Assembler*

Seul un tiers des ouvrages issus du catalogue reconstitué de Benoît Rigaud et Jean Saugrain ne contient qu'un seul texte<sup>47</sup>. L'éventail de compositions des volumes est extrêmement large, comme en témoigne la liste suivante.

- Ouvrages qui ne comptent qu'un seul texte : *Des coutumes et manieres de vivre des Turcs. Faict en latin par Christophle Richer* (1558).
- Compilations de deux œuvres (ou plus) dues au même auteur, soit dans leur version intégrale soit dans une version abrégée : *La Division du monde, contenant la declaration de provinces et regions d'Asie (...)* *Comment se fait un Roy en nouveau royaume (...)* *Calculation des deniers qui peuvent être levés en France.*

---

<sup>46</sup>Voir à ce sujet l'introduction par Pascale Mounier de *Copier et Contrefaire à la Renaissance. Faux et usage de faux*, Pascale Mounier et Colette Nativel (dir.), Paris, Honoré Champion, 2014.

<sup>47</sup>Sans compter le paratexte. On différencie ces volumes au texte « continu », dont la clôture n'intervient véritablement qu'à la fin du livre, de ceux qui sont constitués de fragments, à l'image des recueils poétiques qui présentent un ensemble de textes, qui sont segmentables.

- Compilations de deux œuvres (ou plus) dues à des auteurs différents, soit dans leur version intégrale soit dans une version abrégée : *La genealogie du Grand Turcq (...) Plus une brieve narration de la grande et inhumaine cruauté du Sultn Solyman*.
- Compilations de « morceaux choisis » dans l'œuvre d'un seul auteur : *Les Joyeuses et plaisantes epistres, balades, rondeaux, epigrammes & facecieux epitaphes de Clement Marot*.
- Compilations de pièces diverses tirées d'ouvrages de différents auteurs : *Recueils de plusieurs chansons divisé en trois parties*.
- Recueils dus à un seul auteur, repris intégralement ou abrégés : *L'excellence de poesie, contenue en Epitre, Dizains, Huitains, Epitaphes, avec plusieurs Epigrammes, le tout nouvellement composé par François Habe[rt]*.

Certaines compilations voient le jour autour d'un thème concordant : c'est, par exemple, la figure du Grand Turc qui unifie la compilation publiée en 1557. Une forme particulière, comme celle des chansons (*Recueil de plusieurs chansons divisé en plusieurs parties*), ou celle des narrations joyeuses (*Joyeuses narrations advenues de nostre temps*, 1557), peut être au centre d'autres compilations. L'assemblage n'est pas toujours le fait des libraires lyonnais : ceux-ci reprennent très régulièrement des œuvres composites, comme pour *Les Declamations, procedures, et arrestz d'Amours, donnez en la court et parquet de Cupido, à cause d'aucuns differens entenduz sur ceste Police*, que l'on doit à Martial d'Auvergne et à Gilles d'Aurigny, ou pour *La Division du monde, contenant la declaration de provinces et regions d'Asie (...) Comment se fait un Roy en nouveau royaume (...) Calculation des deniers qui peuvent être levés en France*.

La juxtaposition des textes à l'intérieur d'un même volume contribue à rendre floue et indéfinissable la figure d'auteur ; elle témoigne aussi d'une volonté de « compilation » de la littérature du temps, dans une pratique qui tient à la fois de l'accumulation et du florilège. En l'absence de toute édition antérieure repérée, on peut supposer que Benoît Rigaud et Jean Saugrain ont à l'occasion eux-mêmes commandé certaines compilations. Ainsi, en 1556 et en 1557, *L'excellence de poesie contenue en epistres, dizains, huitains, (...) par François Habe[rt]* et *Les Joyeuses et plaisantes epistres, balades, rondeaux, epigrammes (...) de Clement Marot* constituent deux anthologies dont la composition semble avoir été le fait des deux libraires : s'ils ne l'ont vraisemblablement pas exécutée eux-mêmes, ils ont pu en commander l'ouvrage.

À ces poètes reconnus dont le succès est mis à profit par les deux libraires s'ajoutent des formes littéraires en vogue, comme la chanson et la narration facétieuse. À cet égard les *Joyeuses narrations advenues de nostre temps* sont intéressantes à considérer : en mettant en lumière leur propre compilation, Benoît Rigaud et Jean Saugrain participent au foisonnement des recueils de narrations facétieuses qui a cours dans les années 1550. En 1555 Eustache Barricat faisait paraître à Lyon le *Recueil des plaisantes et faceties nouvelles recueillies de plusieurs auteurs* ; la même année, anonymes, les *Joyeuses adventures et plaisant [sic] facetieux deviz fort recreatif pour resjouyr tous espritz melancoliques* voyaient le jour, reprises une année plus tard par Gabriel Cotier, toujours à Lyon. Ces deux recueils reprennent presque exclusivement des nouvelles aux *Fascetieux deviz des cent nouvelles, nouvelles, tres recreatives et fort exemplaires pour resveiller les bons espritz Francois, remis en leur naturel par le seigneur de la Motte Roullant Lyonnais*, publiés sous l'égide de Jehan Real, imprimeur parisien qui en obtient le privilège en 1549. Les nouvelles qui y figurent sont une réécriture « moderne » des *Cent nouvelles nouvelles* bourguignonnes ; ce recueil, dans lequel les imprimeurs libraires piochent la matière de nouvelles anthologies facétieuses, connaît une fortune éditoriale qui remet au goût du jour une œuvre vieillissante. Mais

Benoît Rigaud et Jean Saugrain, eux, n'en reprennent pas la matière : d'autres libraires s'en partagent déjà le succès. Ils s'inscrivent néanmoins dans la vogue éditoriale de publications de recueils de narrations facétieuses, en mettant à profit des ouvrages plus anciens, le *Decameron* de Boccace dans la traduction donnée par Laurent de Premierfait et les *Facecies de Pogge florentin*, traduction du *Liber facetiarum* due à Guillaume Tardif. Ces deux traductions de la fin du XV<sup>e</sup> siècle font partie des « classiques » de la littérature de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle ; deux autres associés lyonnais en avaient tiré eux-mêmes une anthologie, point de départ de la mode des compilations de narrations facétieuses chez les libraires. Romain Morin et Denis de Harsy publiaient ainsi en 1531, dans la petite série bien décrite par William Kemp<sup>48</sup>, le *Parangon de nouvelles honnestes et delectables*, qui associait des nouvelles tirées du *Decameron* traduit par Premierfait, des facéties du Pogge et des apologues de Valla traduits par Tardif, en ajoutant des épisodes de la vie de Till Eulenspiegel. Quand Rigaud et Saugrain composent leur anthologie, c'est de cette publication vieille de vingt-six ans qu'ils se souviennent : ils en reprennent treize des quarante-sept nouvelles en en maintenant l'ordre d'apparition. Parmi les douze narrations qu'ils y ajoutent, on retrouve des textes tirés des mêmes sources : deux nouvelles de la même traduction du *Decameron*, une *facecie*. Mais neuf autres permettent d'actualiser le volume : ce sont l'histoire de Joconde tiré du vingt-huitième chant du *Roland Furieux* de l'Arioste, dont une première traduction en prose paraît en 1544 à Lyon chez Sulpice Sabon pour Jehan Thellusson, et sept nouvelles provenant de la nouvelle traduction du *Decameron* par Antoine Le Maçon, parues chez Estienne Roffet en 1545.

Rigaud et Saugrain auraient donc cherché à faire du neuf avec de l'ancien, à se servir des anciens succès de librairie pour construire le socle de nouvelles compilations. Le cas des *Joyeuses narrations* est assez emblématique : les deux libraires lyonnais ne reproduisent pas simplement l'existant. Ils s'inscrivent dans une vogue éditoriale, un thème ou une forme qui suscite l'adhésion ; ils en proposent une version qui, soit n'existe pas sur les étals lyonnais bien qu'elle ait eu cours à Paris quelques années auparavant, soit a déjà vu le jour à Lyon, comme c'est le cas pour le recueil de narrations facétieuses, ou encore pour l'anthologie de chansons musicales. C'est alors l'assemblage, le choix des fragments à assembler, leur actualisation, qui fait la valeur ajoutée des recueils qui paraissent sous leur marque.

### **(Re)- titrer**

Les titres, mis en valeur sur des premières pages dont on a noté l'uniformisation, semblent avoir fait l'objet d'une attention particulière de la part des deux libraires, à en juger par le nombre important de ceux qui auraient été modifiés entre la dernière édition connue et celle donnée par Rigaud et Saugrain. L'ensemble des titres qui se lisent au catalogue ont pour points communs une certaine efficacité de la formulation et les marques d'un discours publicitaire.

L'efficacité de la formulation passe par une attention particulière aux premiers mots de chaque titre, qui sont, par le modèle de page de titre employé par les différents imprimeurs, bien mis en valeur (emploi des majuscules sur le premier groupe nominal de chaque titre). L'énoncé doit déjà permettre au lecteur de se constituer une image de ce que contient le livre, de se créer un horizon d'attente ;

---

<sup>48</sup>William Kemp, « Les petits livres français illustrés de Romain Morin, 1530-1532, et leurs dérivés immédiats » dans *Il Rinascimento a Lione...*, Rome, Ed. dell'Ateneo, 1988.

les mentions accessoires sont écartées au profit d'une information directe. Il n'y a aucun verbe conjugué dans les premières parties des titres, celles que la typographie met en valeur. Un groupe nominal ramassé en raccourcit la formulation : *La Division du Monde*, *Le Fondement de pratique*, *Le Joyeux Devis recreatif de l'esprit troublé*, *Les Declamations, procedures et arrestz d'amours*, *Le Voyage et navigation des isles incogneues*, etc. La deuxième partie du titre, généralement marquée par un changement de registre et/ou un saut de ligne, est introduite par un syntagme qui prépare à l'énoncé plus précis du contenu du livre : « contenant... », « ou est contenu... », « concernant... ». D'autres formulations ouvrent à une précision sur la matière de l'ouvrage : « donnez en la court et parquet de Cupido... », « par lequel est succinctement demonstéré... » ; parfois, quand le contenu ne nécessite pas d'être précisé, c'est la destination de l'ouvrage qui est annoncée : « le tout composé au contentement des vrais amants », « non moins utiles que recreatifs », « pour le soulagement et contentement... ». Une troisième partie du titre introduit, à l'aide des prépositions « plus » ou « avec » l'intitulation de la seconde partie de l'ouvrage.

Certains titres ont été modifiés quand les œuvres sont entrées au catalogue des deux associés lyonnais, pour autant que nos recherches sur les éditions antérieures permettent d'en juger. En voici trois exemples :

– « *LE* || VOYAGE ET || NAVIGATION || DES ISLES INCO- || GNEVES,|| contenant choses merueilleuses, & fort difficiles à croires, toutes- || fois joyeuses et recreatives » reprend vraisemblablement la version donnée en 1543 à Lyon par Pierre de Tours, parue sous le titre *Les nauiga- || TIONS DE PA// || nurge, disciple de Pan// || tagruel, es isles inco || gneues, & e// || stranges*.

– l'anthologie intitulée « LES || PROPOS FABVLEUX MO- || RALYZEZ, || Extraits de plusieurs auteurs, tant || Grecz, que Latin : non mois utiles || à l'Esprit, que recreatifz à toutes || gens » proviennent de l'ouvrage intitulé « Trois centz || soixâte & six Apologues d'Eso || pe, Tresexcellent Philosophe. || Premierement traductz de Grec en Latin, || par plusieurs illustres Autheurs: com- || me Laurens valle[sic], Erasme, & || autres » (Rouen, frères Dugort, 1547).

– « LES || FICTIONS || POETIQUES, COLLIGÉES || DES BONS ET || MEILLEURS || Autheurs, pour le soulagement || & contentement de ceux qui || desirent cognoistre et entendre chose || difficile : || *Avec la joyeuse description d'Hercules de Gau-|| le, traduite de Grec en Francoys, par l'Innocent Egaré* » sont une réédition (abrégée ?) de « La genea- || LOGIE DES DIEVX || Poëtiques, nouvellement compoee par || L'INNOCENT EGARÉ. || [fleuron] La description d'Hercules || de Gaule, composee en Grec || par Lucien, & par ledict In- || nocent Egaré traduite en || vulgaire Francoys. »

On ne peut pas exclure que la modification régulière des titres ait pour but de masquer des rééditions non autorisées. Mais beaucoup des textes repris par Rigaud et Saugrain ne paraissent pas disposer de privilège<sup>49</sup>, ce qui rend légal si ce n'est légitime leur réédition. Ainsi, l'intitulation des textes semble résulter d'une certaine ligne éditoriale, dans une démarche concertée qui converge avec le travail de sélection des textes et parfois celui de leur assemblage. Les modifications apportées s'inscrivent en effet dans cet effort de clarification et de simplification des formulations, quoiqu'il en coûte pour les différentes instances auctoriales qui s'en trouvent souvent sacrifiées. Les quatre premiers mots de chaque titre contiennent le maximum d'informations possible sur la forme (« fiction », « propos fabuleux ») et/ou le thème (« voyage des isles incogneues »). L'ajout de formules « publicitaires », surtout fondées sur la promotion de la détente (« joyeux », « récréatifs »), mais aussi du profit intellectuel ou moral « utiles

<sup>49</sup>S'ils en présentent parfois, ce sont souvent des actes dont la protection ne s'étend pas jusqu'à Lyon.

à l'esprit », ailleurs « tant honneste que profitable ») est très courant, non seulement sur les titres ci-dessus mentionnés, mais sur ceux de l'intégralité du catalogue. L'argument de la nouveauté, dans l'ensemble des titres, ne revient pas à l'excès ; il signale généralement une *vraie* plus-value : c'est le cas pour l'un des recueils confectionnés à l'officine de Rigaud et Saugrain, le *Recueil de plusieurs chansons (...), Reveu et amplifié de nouveau*.

Ainsi, des trois lignes de forces identifiées par Philippe Schuwer dans son *Traité pratique de l'édition*<sup>50</sup>, Benoît Rigaud et Jean Saugrain paraissent avoir retenu la dernière, presque exclusivement : ces ouvrages de petite taille, qui abordent au gré du catalogue « un peu » tous les domaines, qui privilégient la maniabilité et le bref, qui donnent une image des vogues éditoriales d'une époque, répondent à cette « formule éditoriale » que l'auteur mentionne.

Le principe de réédition qui gouverne le catalogue des deux associés, adossé à une pratique de réorganisation des textes, de renouvellement des titres, correspond bel et bien à un acte de publication concerté, convergeant vers un public élargi, ce qu'analysent les auteurs de l'introduction au *Discours du livre sous l'Ancien Régime* en élargissant l'échelle.

Qu'il s'agisse d'une première parution, du renouvellement d'une émission ou de la refonte complète d'un volume lors d'une réédition, l'acte de publication relève d'une entreprise d'appropriation de l'œuvre et d'adaptation aux sphères de public nouvellement constituées. Aussi est-il fréquent que les imprimeurs et libraires – en accord ou non avec l'auteur, identifié, vivant mais également inconnu, collectif ou mort depuis parfois plusieurs siècles, lui conférant un titre nouveau, l'adressant à de nouveaux lectorats, transformant ses perspectives littéraires pour en faire, quel que soit son passé éditorial, un inédit. La matérialité du livre et les dispositifs péritextuels qui émanent de l'instance éditoriale participent dès lors de ce travail d'actualisation de l'œuvre [...].<sup>51</sup>

Dans le catalogue des associés lyonnais, ces rééditions successives prennent sens, notamment parce qu'elles « font série »<sup>52</sup> : dès les débuts de l'officine de Rigaud et Saugrain, cette préoccupation semble voir le jour, d'abord et avant tout par le format et la disposition des textes, mais aussi par la diversité des domaines et des types d'ouvrages mis en lumière. Les différentes pages de titres ou des récurrences de sujet permettent en outre d'identifier quelques « sous-séries », comme celle qui est consacrée à l'Histoire du royaume, ou celle qui concerne les « devis » d'amour. Quoique le nombre d'auteurs mis à contribution, de sujets convoqués, d'imprimeurs commandités, soit élevé, Jean Saugrain et Benoît Rigaud imposent leur marque sur les publications ; et, par la réécriture d'un titre, la disposition de pièces liminaires choisies, ou encore le modèle de leur livre, ils donnent une unité à ce qui devient une collection, c'est-à-dire un ensemble de titres dont le rassemblement est signifiant, intellectuellement cohérent. Ce type de politique éditoriale, s'il n'est pas si courant, n'est pas nouveau à Lyon : Romain Morin<sup>53</sup>, avec quelques décennies d'avance, propose aux lecteurs lyonnais le même type d'ouvrages, la même « formule éditoriale », que Rigaud et Saugrain : il

---

<sup>50</sup>Philippe Schuwer, *op. cit.*, p. 15.

<sup>51</sup>Anna Arzoumanov, Anne Réach-Ngô, Trung Tran (dir.), *Le Discours du livre. Mise en scène du texte et fabrique de l'œuvre sous l'Ancien Régime*, Paris, Classiques Garnier, p. 9.

<sup>52</sup>Philippe Schuwer, *op. cit.*, p. 15.

<sup>53</sup>Voir l'article que lui consacre William Kemp (*op. cit.*).

rassemble sous un format identique et des apparences semblables, avec la même volonté de « faire série », des rééditions de textes qui sont autant d'abrégés, compilations, recueils, dans des domaines variés. Rigaud et Saugrain reprennent cette tentative pour en faire le fondement et la matière de leur politique éditoriale. Mais, comme celle de Romain Morin et Denis de Harsy, la collection de Rigaud et Saugrain sera éphémère et ne durera que le temps de leur collaboration. Le bouleversement provoqué par la séparation des associés et la déstabilisation qui naît des troubles que connaît le commerce à Lyon au début des années 1560 aboutit nécessairement à de nouvelles orientations éditoriales.

## II. 1559-1565. VICISSITUDES ET CONSOLIDATION DE L'OFFICINE

### A. Séparation des associés et éphémères réorientations éditoriales (1559-1560)

#### 1. Jean Saugrain : *Ultero succedere votis*

En 1558 paraissent les premières publications aux seuls noms de Benoît Rigaud ou de Jean Saugrain. Or c'est pour ce dernier une année riche de nouveaux événements, qui n'expliquent pas tous le divorce entre les deux associés. Le premier est le mariage de Saugrain avec Claudine Vallet<sup>54</sup>, qui aurait pu sceller l'association entre les deux hommes, puisque la jeune femme est la nièce de Benoît Rigaud. La même année, Jean Saugrain reçoit le privilège exclusif de la publication des actes et ordonnances de la cour du parlement de Paris à Lyon.

[...] Luy avons permis et octroyé, permectons et octroyons, de grâce special, plaine puissance et auctorité royal, par ses presentes, qu'il puisse et soit loisible à luy seul dorenavant, d'imprimer et faire imprimer et mettre en lumiere tous et chacuns nosdictz edictz, ordonnances, lettres patentes, closes, publications, modérations, limitations et arrestz de nostre Court de Parlement de Paris, sur icelluy, prouenans directement de nous que de la premiere impression de nostre imprimeur audict Paris, sur icelluy, et autres qui seront par nous enuoyez en nostre dicte ville de Lyon, pays de Lyonnais, que ressort seneschaulxé et siege presidial dudit lieu [...].<sup>55</sup>

Le texte du privilège mentionne les frais engagés pour des publications antérieures de textes officiels :

ayans esgard aux fraiz, labours et despences qu'il a cy devant faitz et supportez de l'impression de plusieurs de nosdictz edictz et ordonnances sans en avoir eu aucune recompense.

La participation de Benoît Rigaud à ces publications est complètement omise : dans la mesure où aucune de ces publications n'est parvenue jusqu'à nous, il est difficile de savoir si les textes en question ont porté le nom des deux associés ou seulement celui de Jean Saugrain, et s'ils sont une œuvre de l'officine.

Henri et Julien Baudrier évoquent les dissensions religieuses pour expliquer la séparation entre les deux hommes. La présence de libelles catholiques dans le catalogue des deux associés – pour cinq retrouvés, combien de perdus ? – témoigne de la prégnance de l'actualité religieuse dans leur politique éditoriale, dès la période 1555-1558. Pour autant, en 1558, il semble que Jean Saugrain, quoique acquis à la Réforme, ait continué à faire imprimer des plaquettes catholiques, telle *L'adresse de vertu en laquelle sont contenus plusieurs beaux exhortemens à bien et vertueusement vivre et contemner les vanités*, du frère Léger Bontemps, bénédictin et actif détracteur des

<sup>54</sup>Cf. *supra* et Henri Baudrier, *op. cit.*, IV, p. 318.

<sup>55</sup>*Ibid.*, p. 320.

calvinistes. De même, on doit à l'officine de Jean Saugrain, en 1558, *Le Colloque social de paix, justice, misericorde et verité pour l'heureux accord de tres augustes et tres magnanimes roys de France et d'Espagne* par Jean Aubusson de la Maisonneuve, qui s'inscrit dans le courant de la Contre-Réforme.

Il est probable que la séparation des deux associés soit due à un faisceau de raisons ; mais, considérant les transactions entre les deux hommes dans les années 1558-1559, il semble qu'elle se soit faite à l'amiable. L'indépendance de l'un et l'autre a pu être préparée par les formalités – onéreuses – de demande et d'obtention du privilège pour les publications officielles par Jean Saugrain ; l'union entre Claudine Vallet et le libraire, en raison des biens apportés en dot, a pu également aider à l'installation de ce dernier en son nom propre.

Le catalogue de Saugrain, qu'on évoquera au regard d'un rapide sondage parmi les titres référencés sur l'USTC pour les années 1558-1561, s'inscrit d'abord dans la continuité de l'entreprise auparavant menée par les deux hommes : en reprenant la facture unifiée de la page de titre qu'il orne désormais de ses propres marques, il réédite des publications antérieures ou les prolonge de textes du même acabit. Ainsi, on y retrouve les *Remedes contre toutes perturbations de l'ame* (1558), *L'entretien de santé pour la conservation de la vie humaine* (1559), des relations telles que *Les obseques et grandes pompes funebres de l'empereur Charles cinquième* (1559), ou encore des pièces de circonstances, comme la *Deploration et oraison funebre sur le trespas de feu Henri de Valois roy de France* (même année). La publication en 1559 de *Plusieurs arrests notables donnez es souveraines courts des Parlements et sieges presidiaux de ce royaume* est la première mise à profit du privilège obtenu auprès du Parlement de Paris. D'autres ajouts entérinent certains choix, comme la série consacrée aux « amours », poétiques ou romanesques, avec la *Lamentation et complainte d'un prince d'Albanie*, ou encore l'attrait pour l'Histoire (*L'histoire d'Hannibal*). Jean Saugrain infléchit néanmoins la politique éditoriale en s'éloignant quelque peu de l'ensemble consensuel qu'il proposait de concert avec Benoît Rigaud : des ouvrages satiriques (*Les aventures joyeuses et faitz merveilleux de Tiel Ulespiegle*, 1559, *La Republique d'Utopie*, de Thomas More) aux plaquettes polémiques, les ajouts reflètent davantage les tensions que connaît alors le pays. Ainsi, l'*Epistre du seigneur de Brusquet aux magnifiques et honnores seigneurs, syndicz et conseil de Geneve* de Guillaume Guérout est-elle une charge violente contre Calvin. À compter de 1561, la participation de Jean Saugrain à la guerre des pamphlets devient plus nette : de nombreux pamphlets et autres plaquettes acquises à la Réforme paraissent sans mentionner son nom, comme la *Complainte faite à Dieu l'an 1560 lorsque les grandes tyrannies & cruelles persecutiōs s'exerçoient à l'encontre des Fideles & membres de Iesus Christ*, qui contient aussi *Troys Chansons spirituelles, faites depuis (...). Et par le fruit de la pure predication de l'Evangile l'Abolition et ruine de l'Antechrist de Rome*.

Dans l'ensemble, le catalogue de Jean Saugrain est moins transparent quant aux objectifs de la politique éditoriale qu'il ne l'était lors de sa collaboration avec Rigaud : tout en continuant la voie ouverte dans les premières années avec Benoît Rigaud, le libraire s'éloigne de la littérature de fiction, de la lecture de délasserment, et fait de sa boutique une caisse de résonance pour les troubles qui agitent le temps ; sans véritablement choisir, dans les premières années de son indépendance, il publie autant les auteurs contre-réformistes et anti-calvinistes que des pamphlets protestants. Les premiers ont-ils été destinés à servir de nuage de

fumée masquant les seconds ? La séparation entre Saugrain et Rigaud a certainement permis à Saugrain de « se livrer plus librement à la publication des ouvrages de polémique protestante », « ces libelles anonymes » comme l'affirme Henri Baudrier<sup>56</sup>. Les ouvrages, encore de petite taille et de facture unifiée, au moins pour les textes dont Jean Saugrain endosse l'autorité éditoriale, alimentent la polémique et témoignent d'une certaine prise de risque politique, à défaut d'une prise de risque commercial – tant il est vrai que ces plaquettes s'écoulaient rapidement. De plus, avec le privilège obtenu sur les publications des arrêts, édits et ordonnances du Parlement de Paris, dont les volumes, s'ils ont effectivement existé, n'ont pas subsisté, Jean Saugrain a la possibilité de fidéliser un nouveau public, celui des clercs de la basoche et de l'ensemble des gens de loi qui régulent les pratiques commerciales de la ville. Les volumes ainsi publiés doivent en effet permettre la notification des décisions du parlement

à nosdictz subjectz, estrangiers, et autres venans et traficquans en nostredicte ville de Lyon, l'une des principalles villes de nostre royaume et frontiere à plusieurs pais estrangiers.

## 2. Benoît Rigaud

En 1559, Pernelle de Septgranges décède en instituant Benoît Rigaud légataire universel<sup>57</sup>. Le libraire ne tarde pas à se remarier avec Claudine Dumergue, fille de l'imprimeur Antoine Dumergue, dont l'épouse Madeleine Chastaing était la tante de Pernelle de Septgranges. La dot de Claudine Dumergue se monte à 300 livres tournois. Malheureusement, on ne connaît pas la production d'Antoine Dumergue. Son nom apparaît comme « imprimeur » dans les pièces d'archive<sup>58</sup> uniquement, jamais à notre connaissance au colophon d'un ouvrage.

Les premières publications de Benoît Rigaud en son nom propre (1558-1559) entérinent la fin de l'entreprise commune avec Jean Saugrain par l'abandon d'un emploi généralisé de la page de titre qu'ils avaient mise en avant sur la plupart de leurs éditions : non content de seulement retirer la marque commune, Benoît Rigaud change également la présentation de la page de titre de ses éditions. Moins esthétiques dans leur disposition, elles privilégient davantage la continuité du texte en se présentant le plus souvent sous forme de bloc justifié : le cul-de-lampe oblige à couper les phrases et les mots, tandis que cette configuration permet de les présenter sous une forme moins morcelée. Cependant, le maintien des majuscules pour les premiers mots du titre permet de conserver l'efficacité de l'énoncé. De même, la proportion d'ouvrages au format in-16 diminue dès 1559 au profit de la coexistence avec des in-8 légèrement plus grands. Si, dans l'ensemble, les volumes publiés par Rigaud gardent des caractéristiques communes telles qu'un format modeste, les caractères romains et italiques, ils perdent ce qui faisaient l'identité d'une collection : un format et une présentation unifiés.

Néanmoins, les premières publications de Benoît Rigaud seul obéissent durant cette période, et pour un temps seulement, aux mêmes principes que ceux qui animaient le catalogue des deux associés : des matières diverses, abrégées, et souvent compilées. S'y côtoient des ouvrages pratiques (*Remedes trescertains et bien esprovees contre la peste*), des textes plus scientifiques (*Brief et facile commentaire de toutes choses engendrees en l'air*), de la littérature de délassement (*Poesie facecieuse extraitte des poëtes les plus fameux de nostre siecle*) des occasionnels (*La publication des entreprises du tournoy*), et encore des textes polémiques prenant le parti de la Contre-Réforme exclusivement. Le même attrait pour la compilation transparait : on retrouve dans

<sup>56</sup>Henri Baudrier, *op.cit.*, IV, p. 318.

<sup>57</sup>*Ibid.*, III, p. 176-177.

<sup>58</sup>Ni l'USTC ni Baudrier ne mentionnent ses publications. Cf. *Ibid.*, I, p. 135.

certaines volumes des œuvres rassemblées autour d'un même sujet, comme *La Pratique pour dicter lettres, missives, & ensemble les Responses d'icelles. En laquelle se peut voir la Rethorique Ciceronienne diffuse, & aussi sont representees plusieurs belles acclamations d'un Amant à l'autre. Plus est adiouté vne maniere, moult vtile, de faire Testament*. D'autres textes sont des anthologies.

Ainsi, il semblerait presque qu'au moment où Benoît Rigaud et Jean Saugrain prennent leur indépendance, l'un choisisse de garder la forme de cette petite collection éditoriale décrite plus haut, tandis que l'autre en garde l'esprit : à Jean Saugrain ces petites pages de titres à l'identité marquée qui s'égrenent désormais sur des textes plus polémiques ou politiques, en tout cas moins consensuels ; à Benoît Rigaud la compilation d'un savoir abrégé sur le monde et le regard sur l'actualité la plus marquante et la plus distrayante du temps. Mais cette répartition ne dure pas, et l'un et l'autre des libraires sont contraints à une nouvelle orientation de leurs productions alors que commence la première guerre de religion et que Lyon passe sous domination huguenote.

## **B. Les remous du temps (1561-1565)**

Benoît Rigaud, à l'instar de ses confrères, doit s'adapter à un contexte de moins en moins sûr ; l'instabilité politique et religieuse qui culmine en 1562-1563 contribue à l'affaiblissement notable du commerce à Lyon<sup>59</sup>. Le catalogue de ses publications reflète les préoccupations des contemporains : il n'est plus temps de se délasser avec de la littérature plaisante. Benoît Rigaud ne semble plus vraiment viser le public élargi auquel il destinait sa bibliothèque faite de fragments et d'abrégés sur des sujets variés ; les publications qui demeurent sont essentiellement constituées d'actes officiels et de relations. La suspension temporaire des foires entre la Toussaint 1562 et Pâques 1563 induit l'appauvrissement généralisé des gens de commerce lyonnais, partant, de la population de la ville entière – qui souffre également de l'occupation par des corps d'armée massifs et des difficultés de l'approvisionnement – et la disparition de tous les négociants étrangers. C'est donc expressément, pour autant que l'on puisse en juger à proportion des exemplaires qui nous sont parvenus, à des publications *utiles* que se livre désormais Benoît Rigaud. À la différence des années 1555-1558, qui offraient aux yeux du chercheur moderne un ensemble concerté, presque harmonieux dans sa diversité, il semble que les années suivantes soient plus difficiles à déchiffrer : la politique éditoriale de la toute nouvelle officine, dont Benoît Rigaud a pris seul la direction, évolue au gré du contexte politique, militaire, religieux, tant du royaume que de la ville. Le catalogue de Rigaud, cependant, comporte des caractéristiques notables entre 1561 et 1565,

- en ce qui concerne le domaine des « belles-lettres » ou des « humanités », les quelques publications qui y demeurent sont des rééditions d'ouvrages précédemment publiés.
- les plaquettes éditées par Benoît Rigaud sont essentiellement œuvres circonstanciées ; elles trahissent un intérêt commercial, puisqu'elles s'adressent avant tout aux gens de loi et aux gens de commerce lyonnais ; les édits, ordonnances, mandements, ont souvent une orientation municipale marquée.

---

<sup>59</sup>Voir à ce sujet le volume issu de l'exposition aux archives départementales de Lyon qui portait sur cette période : Yves Krumenacker (dir.), *Lyon 1562, capitale protestante. Une histoire religieuse de Lyon à la Renaissance*, Lyon, Éd. Olivétan, 2009.

- la participation de Benoît Rigaud à la polémique religieuse n'est pas univoque ; il se fait le relais de libelles catholiques autant que réformés.

### ***1. Une infime part de publications non circonstanciées***

Entre 1561 et 1565, seules subsistent seize publications qui ne sont pas directement en prise avec l'actualité : elles sont un faible écho du catalogue de l'ancienne officine Rigaud-Saugrain, par la typologie des documents et les domaines représentés. Ainsi, sept manuels abordent des aspects pratiques qui touchent à la médecine et aux simples (quatre d'entre eux), aux voyages (réédition de la *Guide* d'Estienne), au droit et à la rédaction des lettres. Par ailleurs, on retrouve deux livres d'emblèmes (sans les illustrations !), deux pronostications dont une de Nostradamus, un ouvrage moral, deux recueils de sentences et l'anthologie de poèmes de Clément Marot. Aucune de ces publications n'est une nouveauté : certaines d'entre elles ont été publiées par le libraire avant 1559, comme *La description philosophale de la nature et condition des animaux* (1561), l'anthologie marotique ou la *Guide* d'Estienne. D'autres sont des rééditions de textes récents, comme la *Pratique naturelle, par laquelle un chacun pourra savoir dès sa nativité...* (1562), reprise à Vincent Sertenas, lequel avait fait paraître en 1561 la *Prognostication naturelle par laquelle un chacun pourra sçavoir dès sa nativité ce que par le cours du soleil ou degré de son heure natalite luy doit advenir*. Le titre a ainsi subi une modification succincte : « pratique » est substitué à « prognostication » ; il s'agit bien là d'une édition pirate, qui contrevient aux règles du privilège déposé pour Vincent Sertenas, et le titre en ressemble cette fois à un masque grossier.

Après une diminution progressive de 1561 à 1563, année pour laquelle aucune publication non circonstanciée n'a été observée, celles-ci reprennent en 1565, pour rester très minoritaires dans la production de Rigaud, jusqu'en 1570 où elles prennent à nouveau une place conséquente dans le catalogue du libraire. La disparition de ces ouvrages traduit la modification radicale de la politique éditoriale de Benoît Rigaud qui se déporte, par intérêt et impératif commercial, vers des publications très circonstanciées. Celles-ci relaient les informations sur les actions de l'État, sur les conflits qui agitent le royaume, et participent de la guerre des libelles qui fait rage entre catholiques et protestants.

### ***2. Le relais de la parole du roi, au-delà du clivage***

C'est ainsi que le catalogue de Benoît Rigaud, entre 1561 et 1565, comporte très majoritairement des publications officielles, émanant largement des autorités royales, parfois associées aux autorités locales. Se retrouvent donc sur l'étal du libraire :

- de très nombreuses missives et lettres patentes, qui ont souvent pour destinataires les autorités de la ville de Lyon, comme les *Lettres du Roy envoyees à Monsieur le Mareschal de S. André* (1561), ou les *Missives et lettres patentes du roy nostre Sire et de la Royne Mere : adressees a Monsieur de Losses, pour le Gouvernement de la ville de Lyon* (1564),
- dans une moindre mesure, des édits comme l'*Edict et declaration faite par le roy Charles IX de ce nom sur la pacification des troubles* (1564), ou encore l'*Edict du Roy sur le fait de sa gendarmerie, contenant suppression d'aucunes compagnies d'icelles* (1563) ;
- beaucoup d'ordonnances, qui touchent tant à la police qu'à la justice et au commerce,
- des mandements,

- et enfin des déclarations et confirmations, parfois amendées et augmentées dans des éditions successives, qui précisent les édits et ordonnances préalablement affichés.

Ces occasionnels se présentent sous la forme de petites plaquettes in-8 de quatre à seize feuillets non numérotés, comportant de très divers bois en page de titre. Ces derniers, qui ne sont pas à proprement parler des « marques » de Benoît Rigaud tant ils sont divers et font l'objet de remploi par des confrères, comportent le plus souvent des insignes royaux : fleurs de lys, collier de l'ordre de Saint Michel, initiales. Au verso de la dernière page figure généralement le blason royal entouré du collier de l'ordre de Saint Michel. Un bandeau orne la première page du texte, une lettrine en débute la première ligne. À la fin du texte en italiques les volumes reprennent la formulation officielle par laquelle le crieur juré affirme avoir été investi par le roi de la mission de diffusion du texte. Aucun volume consulté ne contient la reproduction d'un acte autorisant expressément Benoît Rigaud à la publication. Les pages de titre sont très diverses ; la présentation du titre met en évidence l'acte dont il est question par les majuscules et/ou l'agrandissement des caractères.

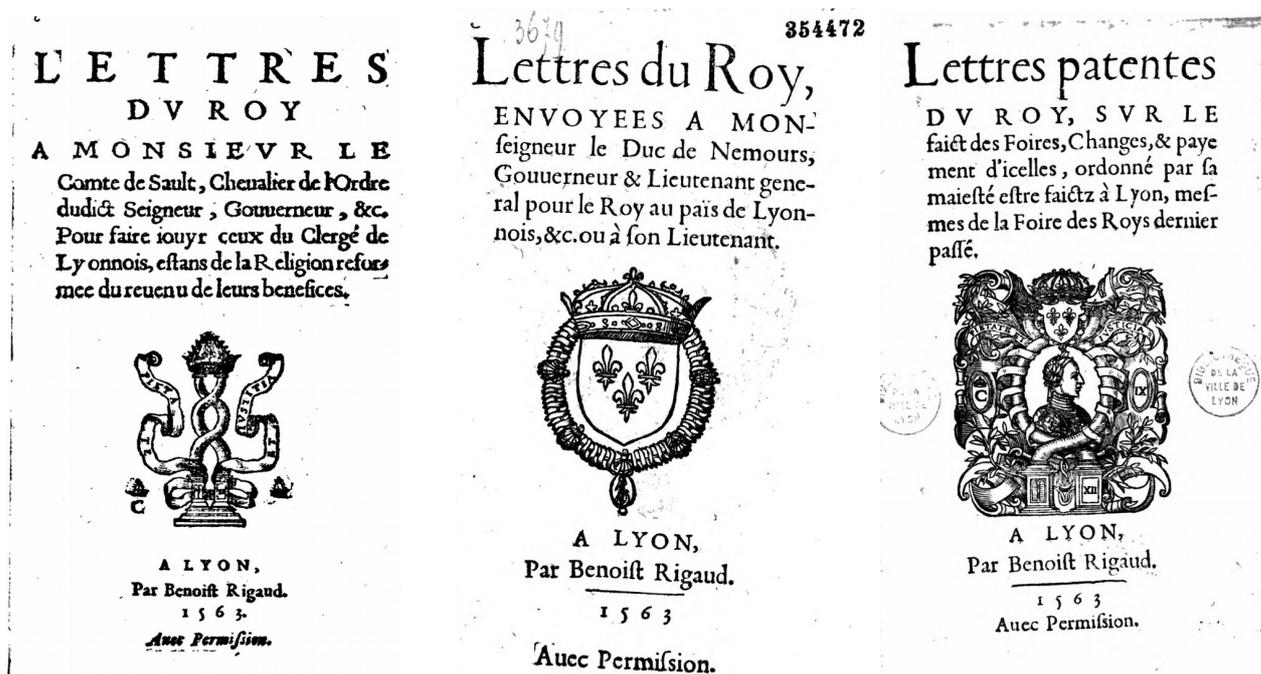


Illustration 6. Exemples de pages de titre : période 1561-1565.

Ces textes officiels relaient la parole royale au jour le jour ; ils transmettent, depuis Paris ou des parlements d'autres provinces à l'aire lyonnaise, les textes dont le roi a validé la diffusion. En effet, la circulation marchande de ces publications officielles vient à l'appui des circuits autorisés de la diffusion de la parole royale, fondés sur l'enregistrement et les cris des jurés-crieurs aux carrefours. Michèle Fogel<sup>60</sup> cite ainsi une lettre du roi au prévôt de Paris, et ses explications permettent

<sup>60</sup>Michèle Fogel, *Les cérémonies de l'information dans la France du XVI<sup>e</sup> au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle*. Bien que l'ouvrage traite surtout du XVII<sup>e</sup> siècle, il offre des éléments de perspective et de contextualisation précieux pour comprendre la diffusion de l'information à la Renaissance. Le privilège accordé à Saugrain cité *supra* fait état de ce

de comprendre le rôle dévolu à l'imprimerie et à la librairie dans la diffusion des textes royaux dans ce second XVI<sup>e</sup> siècle.

Dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, toutes les institutions dont les greffiers pliaient sous le poids des copies manuscrites avaient eu recours à l'impression, mais une lettre du roi au Prévôt de Paris en 1555 montre bien les hiérarchies et les utilisations différenciées : « Faictes bailler la dite ordonnance si tost que vous l'aurez fait enregistrer et publier et signifier par les carrefours [...] à un libraire pour en imprimer force copies [...] dont vous enverrez plus tost qu'il sera possible. » Cette centaine d'exemplaires était destinée « à tous les autres bailliages et senechaussées. »<sup>61</sup>.

Ainsi la chaîne de diffusion comprend-elle les étapes suivantes :

- Enregistrement du texte ;
- Cri aux carrefours par les jurés crieurs
- Commande d'une impression à un libraire : une partie des exemplaires est destinée aux autres circonscriptions concernées, l'autre à la vente et à la commercialisation, ce qui lui permet un « deuxième bénéfice<sup>62</sup> ».
- Réimpression par d'autres libraires en province, « juxte la copie » du premier imprimeur commandité : la diffusion est ainsi garantie, quoique les exemplaires aient pu arriver à épuisement.

Les publications proposées par Benoît Rigaud s'inscrivent soit dans la troisième étape de cette chaîne, et ce pourrait être à ce titre qu'elles portent la mention « par commandement », soit à la quatrième étape de la diffusion ; en ce cas la mention de la « permission » qui s'affiche à l'orée de l'ouvrage attesterait du fait que Benoît Rigaud ait été autorisé à relayer les textes royaux en reprenant soit, sans qu'il n'y ait eu de commande explicite, les textes des jurés-crieurs, soit la copie de ses confrères parisiens et lyonnais.

Un bref sondage<sup>63</sup> permet de penser qu'à Lyon, c'est bien Benoît Rigaud qui détient dans les faits le monopole de la publication de ces actes. Il n'est pas officiellement *autorisé* par le pouvoir royal<sup>64</sup> ; mais c'est lui qui semble avoir publié l'essentiel de ces textes, ou, à tout le moins, qui semble les avoir publiés dans les quantités les plus importantes, à en juger par le nombre de ces plaquettes que renferment encore les bibliothèques. Durant cette période, d'autres acteurs participent certes à cette diffusion, mais dans une moindre mesure à en croire la part de leurs opuscules qui subsiste : l'imprimeur Antoine du Rosne, avec lequel Benoît Rigaud collabore régulièrement pour ses propres publications et Michel Jouve, dont l'activité de publication de textes royaux augmente vraiment à partir de 1567, et qui obtient en 1569 une autorisation sur la publication des actes officiels. Un autre libraire devait également publier de nombreux textes officiels durant cette période : Pierre Merant, qui, en tant qu'« imprimeur et libraire du présidial », soit « imprimeur d'une compagnie de justice des plus importantes »,

---

même cheminement de la communication officielle : « qu'il puisse (...) mectre en lumiere tous et chacuns nosdictz edictz, ordonnances, lettres patentes (...) provenans directement de nous que de la première impression de nostre imprimeur audict Paris, et autres qui seront par nous enuoyez en nostre dicte ville de Lyon pour les y faire entretenir et observer (...) » (voir H. Baudrier, *op. cit.*)

<sup>61</sup>Michèle Fogel, *op. cit.*, p. 120.

<sup>62</sup>Michèle Fogel, *op. cit.*, p. 120.

<sup>63</sup>À partir de la recherche de pièces équivalentes publiées à Lyon sur la période, effectuée dans la base de données de l'USTC.

<sup>64</sup>Je n'ai pas pu consulter les quelques éditions qui font mention d'un privilège en page de titre. Vu la proportion de ceux-ci, il est possible qu'il ne s'agisse que d'éditions partagées ou dont le privilège a fait l'objet d'un transfert.

a dû publier une foule de pièces officielles et judiciaires, de mémoires, etc. d'un médiocre intérêt et qui ne sont pas conservés.<sup>65</sup>

Le lien entre Benoît Rigaud et ce libraire, qui, toujours selon Henri Baudrier, ne devait pas posséder de presses en propre, est attesté. D'abord, Pierre Merant fait appel régulièrement à Antoine du Rosne pour ses propres impressions, à l'instar de Benoît Rigaud. Il utilise de plus des bois et des marques qui sont les mêmes que celles qu'emploie son confrère lyonnais. De même, Henri Baudrier mentionne la reconnaissance de dette à Benoît Rigaud passée en 1565, « pour vente et délivrance de papier pour l'imprimerie ». Le bibliographe formule l'hypothèse suivante :

Les bois de Rigaud ornent les titres de la plupart des éditions de Mérant et quoique l'on trouve des exemplaires de certaines pièces portant le nom de ces deux libraires, je ne crois pas qu'une association ait existé entre eux. Mérant, peu fortuné, devait souvent avoir recours à la bourse de son riche confrère et lui cédait en retour le privilège de diverses pièces.<sup>66</sup>

De fait, presque l'intégralité des pièces officielles recensées entre 1561 et 1565, dont il reste effectivement peu de traces, a été reprise par Benoît Rigaud, « avec permission ». Il est probable que ces éditions aient fait l'objet d'un transfert de privilège, ou bien que le coût de leur production ait été réparti entre les deux confrères sur le modèles d'éditions partagées. Ainsi, deux facteurs expliquent peut-être le monopole de Rigaud sur ces publications : la richesse et les revenus du libraire qui lui permettent, malgré les temps troublés, d'avancer les frais d'impression des plaquettes d'une part, et d'autre part, cette place qu'il occupe déjà dans le marché du livre pour les petites publications à moindre coût, qui lui assure des collaborateurs et un lectorat déjà fidélisés.

Le temps est à la pacification à toute force ; l'administration protestante de Lyon cherche à maintenir un équilibre fragile et la publication (orale et imprimée) de certains édits et ordonnances, comme ceux qui annoncent la reprise des foires ou qui portent sur la pacification, doivent avoir eu un retentissement positif sur le commerce de la ville : l'affichage dans des plaquettes participe de l'officialisation de la nouvelle, de cette « cérémonie de l'information » qui donne son titre à l'ouvrage de Michèle Fogel<sup>67</sup>. Par ailleurs, les nombreux titres qui associent au nom du roi celui d'un détenteur de l'autorité municipale contribuent à mettre en valeur le dialogue entre le roi et la ville, même au moment crucial du gouvernement par les réformés. Qu'ils soient farouchement pro-catholiques comme le duc de Nemours ou plus modérés comme le comte de Sault ou le maréchal de Vieilleville, voire réformés comme le seigneur de Blacons, qui agit au nom du baron des Adrets, tous voient leur nom figurer en page de titre aux côtés de celui du roi. En transmettant ces textes, Benoît Rigaud s'inscrit donc dans le sens de la politique royale de conciliation et d'apaisement qui prévaut alors.

La modification radicale de la politique éditoriale du libraire depuis la fin de son association avec Saugrain et le début des troubles ne lui permet donc pas seulement d'échapper en partie aux restrictions et à la diminution du nombre de ses lecteurs. Il profite de la fortune qu'il a commencé à amasser pour publier au mieux, dans des plaquettes qui, pour n'être pas luxueuses, n'en sont pas moins soignées, des actes et édits officiels : le public qui était déjà le cœur de cible de l'officine Rigaud-Saugrain, soit les clercs de la basoche et les commerçants, est

<sup>65</sup>Henri Baudrier, *op. cit.*, II, p. 171.

<sup>66</sup>*Ibid.*, p. 172.

<sup>67</sup>Michèle Fogel, *op. cit.*

évidemment avide de l'ensemble de ces textes qui règlent la police, la justice et la pratique du commerce, tant à l'échelle du royaume qu'à celles de la région et de la ville. Abandonnant donc pour un temps les titres qui ouvraient à un public élargi de nouveaux horizons de connaissance, il recentre sa production sur ce qui est le plus directement utile, s'assurant ainsi certainement une forme de pérennité sur la scène de la librairie, et préparant aussi vraisemblablement sa demande d'octroi d'un privilège pour les publications officielles.

### 3. Relations

Aux marges de cette production, entre 1561 et 1565, on recense aujourd'hui vingt-huit « relations », dont douze concernent la politique étrangère de la France ; peu significatives par leur nombre, elles témoignent néanmoins de la volonté de compléter l'offre d'« actualité législative » par d'autres textes. En 1565, le siège de Malte par les Ottomans défraie la chronique : le catalogue de Rigaud en rend compte, qui ne met en lumière pas moins de cinq textes consacrés à la description, semaine après semaine, de l'évolution militaire des événements, et probablement repris à des confrères parisiens (Gilles Corrozet, Jean Dallier), qui en publient simultanément la même teneur. Mais ces relations ont aussi pour but de compléter la publicité de l'action de l'État par la retranscription de discours et harangues prononcés à l'occasion des assemblées cruciales à cette période, soit les États Généraux d'Orléans en 1560, le colloque de Poissy en 1561, ou encore des déclarations ou sentences royales. Dans la même perspective, on peut inclure trois textes qui relatent tout ou partie d'une cérémonie ou d'une entrée royale.

### 4. Opportunisme religieux

Treize publications, si l'on y intègre la *Chanson chrestienne de la Roynne de Navarre* (1564), relèvent à des degrés divers, d'une participation de Benoît Rigaud à la polémique religieuse. La liste de ces textes<sup>68</sup> met en valeur l'opportunisme de Benoît Rigaud, puisqu'elle fait se succéder, dès 1561, les pamphlets huguenots aux libelles catholiques<sup>69</sup>.

En 1561, quatre libelles paraissent, fermement ancrés dans la défense du parti catholique : deux plaquettes de Nicolas Durand de Villegagnon, une *Epistre aux ministres, predicans et supposts de la nouvelle eglise de ceux qui s'appellent fideles et croyans à la parolle* de Gentian Hervet, et la *Confession de la foy catholique* de Claude de Saintes, théologien de Paris, plus tard évêque d'Évreux grâce à la protection des Guise. Ce seront les seules participations de Benoît Rigaud à la polémique catholique durant cette période. Dès 1561, et jusqu'en 1565, le libraire propose en effet des écrits huguenots à ses lecteurs. La proportion véritable représentée par ces écrits dans la production de Rigaud est impossible à estimer : ces documents ajoutent à la vulnérabilité traditionnelle des plaquettes et autres textes de moindre coût une fragilité supplémentaire, celle de renfermer un texte opposé à la doctrine catholique. Le retour sous domination catholique de Lyon courant 1565 aboutit en effet à des « feux de joie [dans lesquels] sont brulés d'énormes quantités de livres hérétiques sur les bords du Rhône »<sup>70</sup>.

<sup>68</sup>Peu de plaquettes protestantes au nom de Rigaud sont encore conservées dans les bibliothèques ; il faut donc se fier aux bibliographies anciennes.

<sup>69</sup>Voir à ce sujet Francis Higman, *Lire et découvrir, la circulation des idées au temps de la Réforme*, Genève, Droz, 1998, « Le levain de l'Évangile », en particulier p. 41-47.

<sup>70</sup>*Ibid.*, p. 45.

Neuf ouvrages huguenots peuvent être recensés aujourd'hui, dont certains sont véritablement pamphlétaires ou dénonciateurs. Dès 1561, la *Difference des Ecritures et docteurs, et l'intelligence de bien comprendre les sacrements*, ouvrage paru au nom de Rigaud mais sans marque, « veu et approuve par la faculté de Théologie », « avec permission », est mise en lumière : après un texte à l'ironie mordante qui dénonce l'emprise des théologiens sur la compréhension des Écritures vient une explication toute évangélique de ce que sont les sacrements. Jean Calvin figure également dans cette liste, avec la satire de l'*Advertissement tres utile du grand profit qui reviendroit à la Chrestienté s'il se faisoit inventaire de tous les corps saints et reliques, qui sont tant en Italie qu'en France, Allemagne, Hespagne, & autres Royaumes & Pays*. Ces publications réformées, qui prennent fin de façon très nette en 1566, sont l'exemple de ce qu'avance Francis Higman :

En 1562, les Huguenots se sont emparés de Lyon. Pendant les trois années suivantes, la liste des livres qui sortent de certaines officines atteste que les Lyonnais avaient bien le sentiment que la Réforme genevoise était solidement installée dans leur ville.<sup>71</sup>

Benoît Rigaud est très loin de compter parmi les libraires « séditieux et rebelles » qui seront condamnés par la suite. Il n'est pas comparable à Jean Saugrain, qui « publie une série de textes en tous points semblable aux productions genevoises des années 1540 » et qui, malgré cet engagement, devient en 1568 premier imprimeur ordinaire de la ville de Lyon. Ses publications, qui connaissent une hausse indiscutable en 1563-1564, années où les protestants sont vraiment installés au pouvoir, reflètent davantage la volonté de s'adapter au contexte politique pour en tirer profit.

Au tournant de 1565 et 1566, le contexte change ; le retour des autorités catholiques conduit nécessairement les imprimeurs libraires lyonnais à infléchir leur politique éditoriale. Benoît Rigaud, qui a fondé son officine sur le partage de l'information officielle, continue sur sa lancée, mais revient en même temps, très progressivement, à des publications qui rappelleront celles de la première période.

## **C. Épilogue. L'amorce d'une nouvelle ère (1566-1570)**

### **1. L'obtention du privilège en 1566**

En 1566, Benoît Rigaud reçoit un privilège pour toutes les publications officielles :

Il est permis à Benoist Rigaud, marchand libraire de ceste ville de Lyon, imprimer ou faire imprimer, et mettre en vente les Ordonnances et Edicts faicts par les feus de bonne memoire, Henry deuxième de ce nom, François deuxième, Rois de France, & Charles neuvième à present regnant. Et deffences faictes à tous autres Imprimeurs et libraires et toutes autres personnes de quelque qualité qu'elles soyent, de la présente ville et ressort, de les imprimer ou faire imprimer, vendre et debiter (sinon avec expres congé et permission dudict Rigaud) durant le temps de trois années. A peine de confiscation desdicts livres, despens, dommages et interestz dudict Rigaud & d'amende arbitraire, comme plus à plain est contenu es lettres de Privilège. Faict à Lyon le premier jour d'aoust mil cinq cent soixante six.

---

<sup>71</sup>*Ibid.*, p. 44.

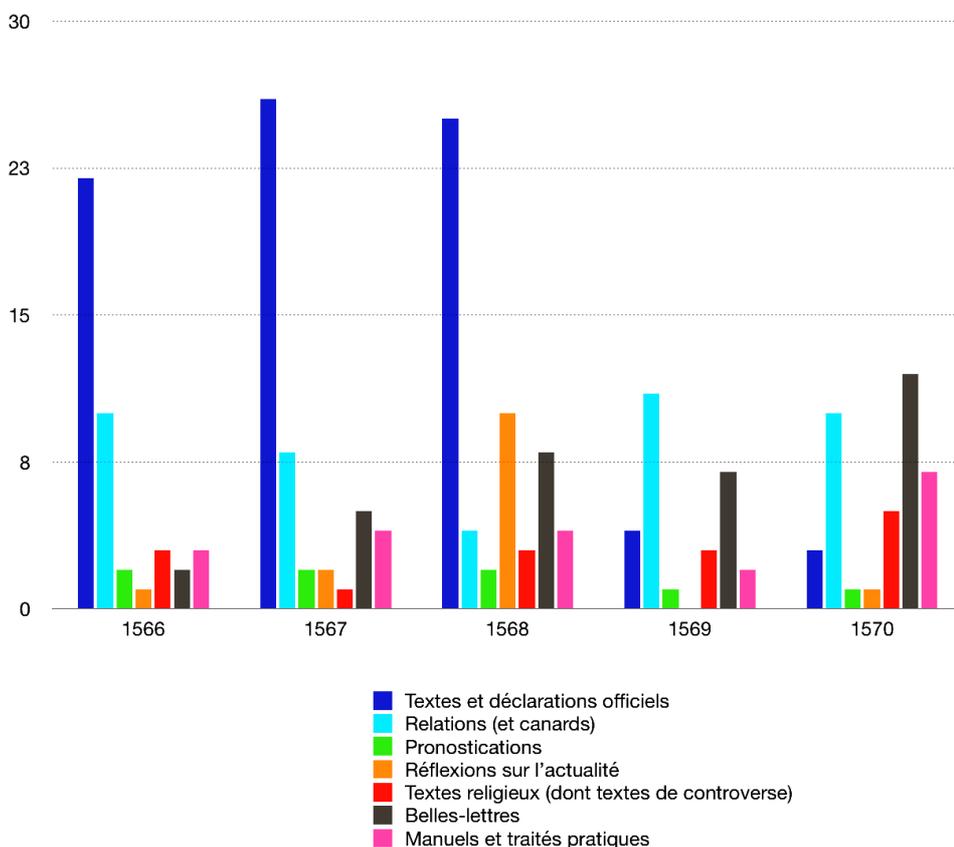
### Partie 1. Connaître pour valoriser. Les débuts de l'officine de Benoît Rigaud

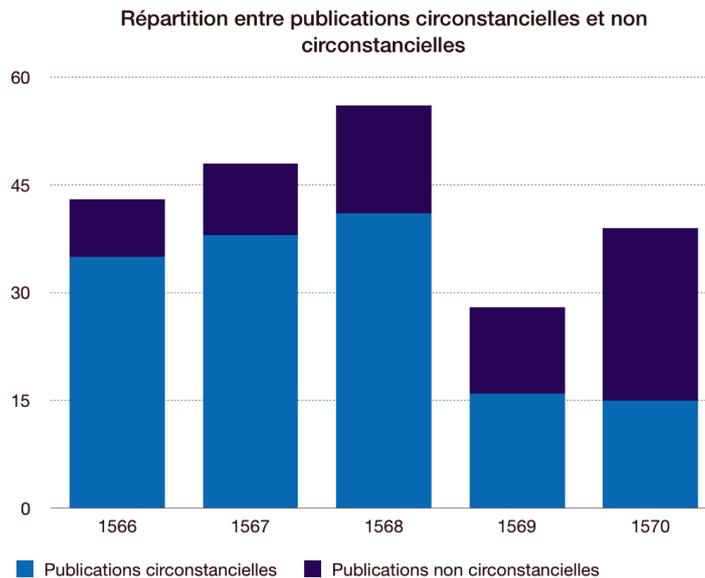
Le texte est signé par Nicolas de Lange et Pierre de Builloud, respectivement lieutenant général de la sénéchaussée de Lyon et procureur au présidial de cette ville. Il ne s'agit donc pas d'un privilège royal. Pour autant, ce texte couronne le labeur de Benoît Rigaud depuis 1561 : il officialise la position de monopole tenue par le libraire depuis cette date. Ce privilège recoupe en partie celui qui avait été octroyé en 1559 à Jean Saugrain : ce dernier avait obtenu la protection de toutes celles de ses publications qui reproduisaient les édits, ordonnances, lettres patentes de la cour du Parlement de Paris. Tous les textes royaux enregistrés par le parlement de Paris pourront donc désormais être diffusés par Rigaud. L'octroi du privilège entérine une situation de fait : Jean Saugrain ne publie presque pas d'édits et ordonnances royaux dans le début des années soixante, tandis que Benoît Rigaud s'en est fait le spécialiste. Par sa formulation, le texte offre une protection rétroactive sur toutes les publications officielles émises par Benoît Rigaud. Il n'est pas dit que le libraire ait eu le besoin impératif de se prémunir ainsi de ses confrères : sa situation ne permet pas de penser qu'il ait été mis en danger par des copies pirates lyonnaises de ses publications. Pourtant, l'obtention de ce privilège, tandis que Lyon et le royaume traversent une période incertaine, permet à Benoît Rigaud de conforter sa politique éditoriale et de consolider son officine. Il témoigne de l'esprit à la fois prudent et stratège du marchand, qui se réfugie pour trois années dans le marché solide des publications officielles pour échapper partiellement aux fluctuations du commerce lyonnais.

### 2. Inflexions de la politique éditoriale de 1566 à 1570

Les deux graphiques ci-après donnent une image globale de la production de Benoît Rigaud entre 1566 et 1570. Le premier présente le détail des productions du libraire, tandis que le second offre une perspective synthétique.

Répartition des publications, 1566-1570





Figures 3 et 4. Répartition des publications de Benoît Rigaud entre 1566 et 1570.

Parmi les publications circonstanciées, on compte à la fois les édits, textes et déclarations officielles, mais aussi les relations et canards, les pronostications ainsi que les textes qui offrent une réflexion plus large qui naît de l'actualité, comme le texte de Louis Le Roy, *Des Troubles et differens advenans entre les homme par la diversité des Religions*. Le très haut niveau des années 1566 à 1568 découle directement de l'obtention du privilège et s'inscrit dans la droite ligne des publications proposées entre 1561 et 1565.

En 1569, année de l'expiration du privilège, c'est à Jean Saugrain qu'il revient désormais d'assumer la charge de la diffusion des textes royaux : il est nommé par lettres patentes du roi imprimeur ordinaire pour la ville de Lyon, et à ce titre, c'est à lui qu'échoient l'impression et la distribution des actes royaux et autres textes émanant du conseil et des parlements. L'obtention de ce privilège par Saugrain explique certainement l'affaissement du nombre des productions de Benoît Rigaud en 1569. Il est probable qu'il s'agisse pour ce dernier d'une forme de disgrâce, sur laquelle on dispose de peu d'informations : alors que Jean Saugrain, fervent huguenot, habile pourvoyeur de libelles calvinistes, est promu à une charge importante, Benoît Rigaud est dépossédé de ces textes qui formaient le socle de ses productions. Pour autant, Rigaud ne délaisse pas complètement les publications circonstanciées et continue dans le même temps de faire paraître des relations – compte-rendus d'événements ou de discours prononcés à des occasions particulières – parmi lesquelles on compte quelques canards. Il se livre aussi à une production régulière, certainement à grand tirage au vu du nombre de volumes que renferment encore les bibliothèques, de pronostications.

Dans le même temps, la proportion de publications non-circonstanciées augmente : sauf un léger décrochage en 1569, la part d'ouvrages consacrés à la littérature et aux sciences (« belles-lettres » dans notre graphique) et de manuels ne cesse de s'accroître. Si le nombre de titres a nécessairement chuté à l'expiration du

privilège, la mise en lumière d'ouvrages de plus grande ampleur compense, dès 1570, cette perte du marché des publications officielles.

### 3. *À partir de 1570, le maintien durable d'une politique éditoriale équilibrée*

Champion de l'« infra-littérature », tourné à nouveau vers un public élargi à toutes les catégories du lectorat lyonnais du XVI<sup>e</sup> siècle, Benoît Rigaud trouve à partir de 1570 un équilibre qui, globalement, restera le même jusqu'à 1595. Il pérennise son incursion dans les publications circonstanciées par le maintien des textes de relation, de canards dans une moindre proportion, de discours de circonstance. La littérature et les sciences, avec les manuels et traités pratiques, garderont, dans l'ensemble, la place qu'ils occupent à compter de 1570 : ils représentent à peu près la moitié du catalogue de Rigaud. Avec les publications religieuses, la part du non-circonstanciel s'élève en moyenne aux deux-tiers du catalogue du libraire. Les éléments qui ont fait le succès et la fortune de l'officine dès les premières années sont reconduits, à de rares exceptions près : miniaturisation du format des ouvrages qui se répartissent entre in-8 et in-16, emploi du français, petit nombre de pages, choix de l'abrégé et pratique de la compilation et de la réédition de succès de librairie.

Pendant le catalogue de Benoît Rigaud à compter de 1570 n'est pas tout à fait comparable à celui qu'il partageait entre 1555 et 1558 avec Jean Saugrain : la diversité des sujets traités et des domaines abordés n'est pas véritablement reconduite. La part des « belles-lettres » éditées par le libraire recouvre essentiellement de la poésie, des extraits de romans ou des recueils sous forme de compilation de propos, d'histoires ou de nouvelles, « utiles », « honnêtes », ou encore « récréatifs ». Cette diversité, la place régulièrement attribuée à l'histoire ancienne, la cosmographie, aux sciences naturelles n'est pas aussi frappante dans le nouveau catalogue de Rigaud.

\*

Ce qui apparaissait comme une politique éditoriale concertée, l'ambition de former, en abrégés, la petite bibliothèque d'un monde en mutation, a donc laissé place, après les tâtonnements de 1559-1565, à ce qui se rapproche davantage d'une stratégie commerciale fondée sur la mise à profit de succès parfois éculés et du goût du public pour les textes circonstanciés, relations et pronostications. Il est difficile de distinguer d'un côté ce qui relève de la nécessité commerciale de vendre dans un contexte instable et inquiet, de l'autre ce qui relève d'une forme de désintérêt pour le texte que renferme le livre. C'est de l'association avec Jean Saugrain qu'était née en 1555 cette politique éditoriale certes modeste par les textes proposés et les livres confectionnés mais qui avait tout son sens : une collection avait semblé prendre forme, fondée sur la diversité des sujets couverts et la réitération d'un format et de pratiques telles que celles de la compilation ou du retirage – permettant ainsi la réactualisation de textes parfois anciens –. Est-ce à dire que c'était Jean Saugrain, qui se montre par la suite bien plus exigeant dans le choix de ses textes que son confrère, qui portait ce projet éditorial ? Ou bien doit-on voir dans ce repli du catalogue de Rigaud l'entrée dans une période d'inquiétude et de désillusion ? Reste que ce libraire demeure, tout au long de cette moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, un pourvoyeur de plaquettes et de textes à moindre coût ; il s'assure par là la fidélité de son lectorat et promeut la diffusion d'une littérature qui fera plus tard le bonheur des colporteurs de la bibliothèque bleue. Le catalogue de Rigaud résonne des préoccupations de son temps : année après année, de ses pronostications, ses relations, ses canards, mais aussi de ses pièces littéraires et de ses manuels, émergent les images fragmentaires d'un temps troublé ; les opuscules et les plaquettes font entendre la rumeur d'une cité par les voix du crieur, du marchand, du médecin, du prêtre ou du

poète, dans des pièces courtes, « abrégées », « compilées », jusqu'à pouvoir les rendre familières à l'usager d'aujourd'hui.

## **PARTIE 2. DU MATÉRIEL AU VIRTUEL : VALORISER POUR FAIRE CONNAÎTRE**

---

L'enjeu de la valorisation d'un ensemble tel que celui que forme le catalogue du libraire Benoît Rigaud, dont l'analyse montre le foisonnement et l'intérêt, est double. Il s'agit d'abord de valoriser un corpus et non un fonds : l'assemblage des volumes résulte avant tout d'une construction intellectuelle ; il tient compte non pas de leur proximité géographique ou de l'histoire de leur rassemblement dans une bibliothèque, mais de leur adresse bibliographique commune. La bibliographie des productions de Benoît Rigaud est donc la reconstitution d'un ensemble qui n'a jamais existé comme tel sur les rayonnages d'une bibliothèque : il est une image reconstituée et imparfaite de ce qu'a pu être l'étal du libraire, année après année, voire mois après mois. Engager un tel projet de valorisation peut donc engendrer des collaborations avec les autres institutions qui conservent des volumes issus de la production de Benoît Rigaud.

D'autre part, valoriser le catalogue de ce libraire pose, à l'instar de toute valorisation du patrimoine, la question des usages et du public visé. Que mettre en valeur (et comment) dans le matériau rassemblé au cours de ces recherches sur une production éditoriale ? Pour qui, pourquoi valoriser un objet patrimonial somme toute « mineur » au regard de la « grande histoire » ou de la « grande littérature », ou de l'histoire de l'esthétique, celles-là mêmes qui ont vocation à atteindre une plus grande audience ?

À mi-chemin entre la recherche et les bibliothèques, la mise en ligne des bibliographies est un premier stade de la valorisation. Ce sont pour une partie d'entre elles des bases de données organisées par les chercheurs eux-mêmes ; le travail en équipe(s) de recherche, élargi à proportion des chercheurs du monde entier intéressés par le sujet, permet de façon collaborative de profiter des possibilités offertes par la mise en ligne des bibliographies rétrospectives dans l'organisation de l'information, sa diffusion et son enrichissement. Une autre partie de ces bases bibliographiques – minoritaires, au moins en France –, sont le fait de bibliothèques, et deviennent dans certains domaines un pendant nécessaire des catalogues collectifs. À condition d'en avoir pensé l'organisation, le format et la structuration des données, ces répertoires bibliographiques pourront être mis à profit pour enrichir les bases existantes ainsi que les notices des catalogues des bibliothèques. L'exemple de l'exploitation des données recueillies sur la production de Benoît Rigaud entre 1565 et 1570 servira de fil rouge pour examiner, au prisme de répertoires de la production imprimée du XVI<sup>e</sup> siècle existants, les modalités de construction d'une base bibliographique et de sa mise à profit pour les bibliographies existantes.

C'est ensuite dans l'articulation aux grands réservoirs d'images que les informations collectées au cours des recherches bibliographiques pourraient être mises à profit. Certaines bibliothèques ont entrepris la numérisation extensive de leurs fonds anciens : quelle porte d'entrée, quels moyens d'accès offrir pour favoriser la fréquentation auprès d'un public diversifié ? La sélection d'une production particulière, opérée autour d'un thème, d'un libraire ou d'une époque donnée, appuyée par une analyse contextualisante, permet justement d'offrir cette médiation. L'officine de Benoît Rigaud est une porte d'entrée remarquable dans les collections des imprimés du XVI<sup>e</sup> siècle de la Bibliothèque municipale de Lyon : par quels dispositifs, quelles médiations et à quels usages la mettre en valeur ?

## I. VALORISER UNE BIBLIOGRAPHIE RÉTROSPECTIVE

En 1976, Louise-Noëlle Malclès définit ainsi la différence entre bibliographie et catalogue :

Si les répertoires signalent l'existence des textes imprimés, ils ne procurent pas les moyens de les atteindre hors de la maison d'édition qui les produit ou de la librairie qui les vend. Ce rôle appartient aux catalogues qui sont les *inventaires* des documents conservés ou déposés en des lieux déterminés : bibliothèques privées ou publiques, librairies. Lorsqu'un catalogue est imprimé et par la suite largement diffusé, il devient le *complément* de la bibliographie : celle-ci faisant connaître les textes, celui-là permettant de les localiser.<sup>72</sup>

Depuis l'avènement d'Internet, une telle distinction est bouleversée : les bibliographies rétrospectives accessibles en salles de lecture, disponibles en plusieurs et imposants volumes, portant sur une aire géographique, linguistique, sur la production d'un auteur, d'un imprimeur-libraire, sur un objet particulier<sup>73</sup>, doivent maintenant coexister avec les bibliographies rétrospectives que constituent et mettent en ligne de nouveaux bibliographes. Certains parmi ces nouveaux répertoires offrent à la fois la localisation (lien vers la notice correspondante dans la bibliothèque concernée) et l'accès même au document (sous forme numérisée). Cependant, si cela peut représenter un développement souhaitable pour une bibliographie numérique, la localisation et l'accès au document ne sont pas ses buts : les répertoires de ce type procèdent d'une entreprise scientifique liée à un objet, une aire, une époque définis, dont l'objectif est de proposer un ensemble – visant souvent à l'exhaustivité – de documents significatifs les uns par rapport aux autres ; ils ne se résument pas aux catalogues des bibliothèques. Qu'elles soient l'œuvre de bibliographes ou de bibliothécaires, les bibliographies mettent en avant le matériau d'une recherche en marche ; destinées avant tout aux chercheurs qui y voient un intérêt direct, elles peuvent bénéficier d'une audience plus large si, en amont et en aval, elles s'instaurent dans un dialogue avec les bibliothèques et sont pensées pour être réutilisées ou diffusées dans d'autres contextes.

### A. Une bibliographie des productions de Benoît Rigaud, pour quoi faire ?

Cette partie obéit à une double interrogation : quelles sont les bases bibliographiques qui sont actuellement mises à la disposition du chercheur intéressé par Benoît Rigaud, soit des bases bibliographiques incluant la description de livres imprimés à Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle ? Comment un répertoire sur la production de Benoît Rigaud pourrait-il les enrichir ? En somme, face au constat de la multiplicité des outils bibliographiques, il convient de penser une base bibliographique qui ne soit pas une répétition de l'existant.

---

<sup>72</sup>Louise-Noëlle Malclès, *Manuel de bibliographie*, Paris, PUF, 1976 pour la quatrième édition (1<sup>e</sup> édition 1963), p. 50.

<sup>73</sup>Citons par exemple : Alfred Cartier, *Bibliographie des éditions des De Tournes, imprimeurs lyonnais*, Paris, Bibliothèques nationales de France, 1937-38 ; Jean Balsamo et Michel Simonin, *Abel L'Angelier et Françoise de Louvain (1574-1620) suivi du Catalogue des ouvrages publiés par Abel L'Angelier (1574-1610) et la Veuve L'Angelier (1610-1620)*, Genève, Droz, 2002, ou encore la bibliographie d'Henri Baudrier, celle de Sybille von Gültlingen...

### 1. S'inscrire dans le sillage de bibliographes de renom

Benoît Rigaud est déjà présent, en tant que libraire, dans un nombre important de bibliographies de la production imprimée du XVI<sup>e</sup> siècle. La plus précise d'entre elle à son sujet est bien entendu la *Bibliographie lyonnaise* d'Henri Baudrier, continuée et éditée par Julien Baudrier, soit, pour reprendre les distinctions proposées par L.-N. Malclès, un répertoire général, rétrospectif et descriptif des productions des imprimeurs et libraire lyonnais du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>74</sup>, classées par imprimeur-libraire. Henri et Julien Baudrier consacrent 400 pages de la troisième série à Benoît Rigaud, dont l'œuvre est particulièrement bien documentée. La production recensée pour chaque imprimeur ou libraire est précédée d'une présentation rapide et surtout de la reproduction des pièces d'archives retrouvées à son sujet. Les notices sont ensuite classées par année. Elles comprennent :

- la reproduction de la page de titre en transcription diplomatique (pas de dissimilation v/u et j/i, respect de la casse et du registre),
- la description physique de l'ouvrage (format, nombre de pages ou feuillets, signatures, présence de couleur et/ou d'images),
- des notes sur l'édition, qui comprennent aléatoirement une mention des textes liminaires et de leur contenu, parfois pour partie retranscrit, la segmentation de l'ouvrage, des éléments de description du matériel typographique employé,
- la localisation d'un ou de plusieurs exemplaires de l'édition concernée.

Chaque édition a été décrite, livre en main, par les Baudrier ou leurs correspondants. Les volumes non retrouvés figurent tout de même au répertoire. Le titre est reproduit tel qu'il se présente dans le dernier catalogue en faisant mention : bibliographies anciennes (Du Verdier<sup>75</sup>, La Croix du Maine<sup>76</sup>, Goujet<sup>77</sup>), bibliographie générale plus récente (*Manuel du libraire et de l'amateur de livres* de Jean-Charles Brunet<sup>78</sup>), ou encore catalogues établis à l'occasion des ventes de collections particulières (Pichon, Vergnet-Ruiz, Cigongne).

La *Bibliographie lyonnaise* des Baudrier, complétée par l'imposant volume consacré par Alfred Cartier à Jean de Tournes<sup>79</sup>, est encore d'une très grande utilité : la richesse des pièces d'archives rassemblées et la qualité de la description permet de retracer les parcours des imprimeurs-libraires, d'esquisser des réseaux, d'appuyer d'exemples précis le contexte de la librairie lyonnaise de la Renaissance. Elle permet, grâce aux descriptions minutieuses, d'identifier des éditions, des collaborateurs ou des auteurs. Cependant, le répertoire des Baudrier, quoique fondé sur des relations fécondes avec les directeurs de nombreuses bibliothèques, ne pouvait, à une époque où la description des fonds anciens est encore très loin d'être achevée, où Internet n'existe pas, rendre compte de l'ensemble des documents conservés dans les bibliothèques. La bibliographie des éditions lyonnaises rédigée par Sybille von Gültlingen pour les *Bibliotheca bibliographica Aureliana*<sup>80</sup> complète déjà celle des Baudrier.

Une bibliographie rétrospective d'un imprimeur-libraire lyonnais ne serait pourtant guère le doublon de ces travaux monumentaux des Baudrier et de S. von Gültlingen : procédant de ceux-ci, elle les précise, non seulement par l'ajout de notices mais par l'enrichissement de certaines descriptions qui n'avaient pu aboutir. De nouvelles références accessibles par la mise en ligne des catalogues des bibliothèques permettent

<sup>74</sup>Louise-Noëlle Malclès, *op. cit.*, p. 14.

<sup>75</sup>Antoine Du Verdier, *Bibliothèque française*, Lyon, 1585

<sup>76</sup>François La Croix Du Maine, *Bibliothèque française*, Paris, 1584.

<sup>77</sup>Abbé Cl.-P. Goujet, *Bibliothèque française*, Amsterdam, 1723-1746 et Paris, 1740-1756.

<sup>78</sup>Jean-Charles Brunet, Paris, 5<sup>e</sup> édition, Firmin-Didot, 1860-1865 (1<sup>e</sup> édition en 1810).

<sup>79</sup>*Op. cit.*

<sup>80</sup>Sybille von Gültlingen, *Bibliographie des livres imprimés à Lyon au seizième siècle*, Baden-Baden, Bouxwiller, Editions Valentin Koerner, « Bibliotheca bibliographica Aureliana » 1992.

un premier prolongement du travail des bibliographes : ainsi, pour la période de collaboration entre Benoît Rigaud et Jean Saugrain (1555-1558), vingt références ont pu s'ajouter aux trente-sept mises en lumière par les Baudrier. Certaines éditions non consultées pour avoir été perdues de vue au cours des ventes successives sont depuis recensées : la bibliothèque privée d'Armand Cigongne, par exemple, a été entièrement acquise par le duc d'Aumale pour sa bibliothèque en 1859, mais le catalogue de la bibliothèque de Chantilly n'a été rendu public que pour partie en 1905<sup>81</sup>. Depuis, le catalogue manuscrit du duc d'Aumale a été rétroconverti et mis en ligne<sup>82</sup> : de nombreux exemplaires sont devenus localisables et donc disponibles à la description (issus des ventes Armand Cigongne mais aussi Damascène Morgand, et autres). *Les Joyeuses Narrations advenues de nostre temps* constituent par exemple un *unicum* dont on ne connaissait qu'une réédition par Rigaud en 1582, considérablement augmentée et amendée par rapport à celle de 1557 ; elles sont passées de la collection de Cigongne à celle d'Aumale.

Enfin, la bibliographie des Baudrier, à l'instar de nombreuses publications de l'époque, ne présente qu'occasionnellement des reproductions des ouvrages ; elle use, pour pallier ce défaut, du procédé de la transcription diplomatique qui entend donner une image fidèle des pages de titre. Même si elle permet d'identifier des émissions différentes, cette transcription ne permet pas vraiment de « voir » la page de titre. À une époque où les bibliothèques numériques liées aux fonds anciens – pour certaines bientôt exhaustives – permettent d'accéder à la version numérisée des ouvrages, une reproduction de la page de titre numérisée pourrait s'ajouter voire remplacer ce type de retranscription.

## 2. Préciser une bibliographie nationale

En France, il n'existe pas de bibliographie nationale rétrospective pour le XVI<sup>e</sup> siècle qui soit l'œuvre de bibliothécaires<sup>83</sup>. Cependant, l'entreprise d'Andrew Pettegree et Malcolm Walsby, tous deux chercheurs, à l'université St-Andrews, comble cette lacune. Un rapide aperçu des répertoires nationaux EDIT16 et VD16 fournira des éléments de comparaison nécessaires pour comprendre les informations mises en valeur par les différents types de base bibliographique en ligne et les possibilités liées à leur enrichissement.

### *Un détour par l'Italie et l'Allemagne : EDIT16 et VD 16*

EDIT16 est héritée de la version au format papier des *Edizioni italiane del XVI secolo : censimento nazionale*<sup>84</sup>, dont les volumes, qui s'arrêtaient à la lettre C, ont paru jusqu'en 1999. En 2000, année de la mise en ligne du *Censimento*, la base de données présente 50 000 notices bibliographiques, dont un peu moins de la moitié (couvrant les lettres A à H) a été complètement vérifiée et comprend la localisation des éditions dans toutes les bibliothèques participantes<sup>85</sup>. La base a pour objet de rassembler l'ensemble des éditions imprimées en Italie et des textes

---

<sup>81</sup>Léopold Delisle, *Le Cabinet des livres : imprimés antérieurs au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon-Nourrit, 1905.

<sup>82</sup>Disponible à l'adresse <<http://bibliotheque-conde.decalog.net/opacweb/>>, ainsi que sur le SUDOC et le CCFr.

<sup>83</sup>Le fait que l'Allemagne autant que l'Italie soient des états fédéraux a joué un rôle décisif dans la création précoce de ces bibliographies rétrospectives, qui mettent au jour des ressources conservées dans des bibliothèques aux statuts nombreux et différents, dont le catalogage n'est pas toujours effectué de façon satisfaisante. Ces bibliographies ont permis de donner une vision unifiée de la production nationale, et par là, sont aussi un outil de cohésion.

<sup>84</sup>*Edizioni italiane del XVI secolo : censimento nazionale*, Rome, Istituto centrale per il catalogo unico delle biblioteche italiane e per le informazioni bibliografiche, 1985-1996.

<sup>85</sup>Voir l'article d'Aldo Coletto et Angela Nuovo présentant la base dans *Biblioteche oggi*, juillet-août 2000, p. 67-70.

de langue italienne imprimés dans d'autres pays que possèdent les bibliothèques italiennes (au nombre de 1200 en l'an 2000). Dans son objectif, EDIT16 se rapproche davantage d'un catalogue collectif pour le XVI<sup>e</sup> siècle que d'une bibliographie rétrospective, dans la mesure où les éditions dont des exemplaires uniques seraient à l'étranger ne sont pas mentionnées. Ainsi, les auteurs de l'article présentant dans *Biblioteca oggi* la mise en ligne de la base par l'Istituto centrale per il catalogo unico, affirment-ils que

EDIT16 est peut-être le premier catalogue collectif rétrospectif qui porte à son terme le passage du monde du papier, dans lequel la majeure partie du travail mis à disposition a été conçue et s'est développée, au monde électronique, qui s'adapte bien plus harmonieusement aux exigences de ce gigantesque *work in progress*.<sup>86</sup>

Le *Censimento* était né du constat du recul du catalogage des collections anciennes au profit du catalogage courant et de l'absence, pour de nombreuses bibliothèques de petite taille, de personnel qualifié pour le catalogage des collections anciennes. Sous l'égide de l'ICCU, certaines bibliothèques – en premier la bibliothèque nationale de Rome, puis d'autres – se sont engagées dans le mouvement de catalogage, au format préconisé, de leurs collections de la Renaissance.

Les notices se rapprochent de celles d'un catalogue de bibliothèque. Elles correspondent aux standards de description ISBD(A) pour une partie ; pour une autre partie, plus récemment mise en ligne, ce standard est précisé par le *Guide de catalogage du catalogue collectif italien pour le livre ancien*<sup>87</sup>. Les concepteurs de la base précisent que l'intégralité des éditions décrites a fait l'objet d'une vérification<sup>88</sup> : les notices n'ont pas été directement importées depuis les catalogues des bibliothèques participantes, mais ont été vérifiées pour ce qui concerne en particulier l'identification des éditions, des éventuelles variantes, des auteurs, des caractères, images, marques. Cependant, EDIT16 présente, aux côtés de ces notices intégralement vérifiées, des fiches dont les éditions n'ont pas été localisées ou partiellement, et non contrôlées. Le rôle des catalogues collectifs, *a fortiori* lorsqu'ils s'attachent à une période donnée, se rapproche d'une bibliographie rétrospective, même si le fait de se limiter aux bibliothèques de l'État concerné en empêche l'exhaustivité. Les notices vérifiées possèdent un niveau de description du livre élevé. On y trouve les champs suivants :

- Nom de l'auteur (uniformisé)
- Titre de l'œuvre (pas de dissimulation, transcription diplomatique mais pas toujours intégrale du titre)
- Données de publication
- Description physique (pas de collation des signatures)
- Notes
- Empreinte
- Langue
- Lieu
- Pays
- Auteur(s) (renvoi à la base de données)
- Éditeur(s) (renvoi à la base de données)
- État de vérification de la notice (*massimo*, *medio* ou *minimo*)
- Numéro d'identification de la notice
- Date de création de la notice
- Localisations

<sup>86</sup>Page 67 (c'est moi qui traduis).

<sup>87</sup>Cf. présentation sur le site d'EDIT16, <[http://edit16.iccu.sbn.it/web\\_iccu/ivain.htm](http://edit16.iccu.sbn.it/web_iccu/ivain.htm)> [Consulté le 10 décembre 2016].

<sup>88</sup>*Ibid.*

EDIT16, de surcroît, offre des outils qui représentent une plus-value notable par rapport à un catalogue collectif général : aux bases de données qui concernent respectivement les auteurs, les titres et les éditeurs, s'ajoute une base typographique qui permet d'accéder à une marque *via* sa description par mots-clés, sa citation standard, son identifiant, le nom de son imprimeur-libraire ou sa devise. Une dernière base de données, très utile et peu représentée dans les répertoires bibliographiques de la Renaissance, reprend les dédicaces en signalant dédicataires et auteurs, *incipit* et titre de la dédicace, lieu, langue, date, et en les reliant aux éditions concernées. Une facette permet de choisir, une fois les résultats affichés, entre dédicace textuelle, épître dédicatoire ou dédicace au frontispice.

À l'instar d'EDIT16, VD16<sup>89</sup> propose pour l'aire et la langue allemande un répertoire des éditions produites en allemand au XVI<sup>e</sup> siècle (*Verzeichnis der im deutschen Sprachbereich erschienen Drucke des 16. Jahrhunderts*). Le projet a été lancé en 1969 par la Bayerische Staatsbibliothek, la Herzog August Bibliothek de Wolfenbüttel, et soutenu par la Deutsche Forschungsgemeinschaft. Il s'étend à 260 bibliothèques allemandes et étrangères. Il ne s'agit donc plus d'un catalogue collectif rétrospectif mais cette fois d'une bibliographie nationale rétrospective, qui a également commencé par la publication en volumes imprimés. La base de données, actuellement riche de plus de 104 000 titres, est régulièrement enrichie et mise à jour ; les liens vers les numérisations accomplies dans l'intervalle sont ajoutés au fur et à mesure, et la BSB a entrepris une numérisation systématique de tous ses ouvrages signalés dans VD16<sup>90</sup>. Les bases d'autorités sont enrichies et amendées au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

Les notices comprennent les mentions suivantes :

- Identifiant
- Auteur
- Autre personne (annotateur, compilateur)
- Titre uniforme
- Titre (retranscription diplomatique, respect de la casse et des sauts de ligne)
- Adresse bibliographique (telle qu'elle apparaît sur la page de titre, retranscription diplomatique, respect de la casse et des sauts de ligne)
- Impressum (transcription normée des informations précédentes)
- Collation
- Source de la notice
- Informations supplémentaires
- Langue
- Type de document
- Lien permanent
- Lien vers la ressource numérique.

Les notices sont lisibles à partir de l'OPAC développé par la Bayerische Staatsbibliothek, qui offre un catalogue collectif pour l'ensemble des bibliothèques universitaires, la BSB ainsi que d'autres bibliothèques d'État, ainsi que d'autres bibliothèques « significatives ». Le moteur de recherche du BibliotheksVerbund Bayern<sup>91</sup> est accessible à partir d'un portail doté d'un résolveur de lien, *gateway-*

---

<sup>89</sup>Voir ici la présentation de la base de données <[https://opacplus.bib-bvb.de/TouchPoint\\_touchpoint/gateway\\_bayern/help/de/database\\_Description\\_Id\\_19.jsp](https://opacplus.bib-bvb.de/TouchPoint_touchpoint/gateway_bayern/help/de/database_Description_Id_19.jsp)> [Consulté le 10 décembre 2016].

<sup>90</sup><<https://www.bsb-muenchen.de/kompetenzzentren-und-landesweite-dienste/kompetenzzentren/vd-16/>> [Consulté le 10 décembre 2016].

<sup>91</sup><<https://www.bib-bvb.de/>> et <<http://www.gateway-bayern.de/>>

*bayern.de*. VD16 est intégré à cette (méta)base de données et peut être interrogé en même temps que les autres catalogues des bibliothèques.

***En France: le French Vernacular Books, une entreprise de chercheurs***

Exécuté sous la direction d'Andrew Pettegree et de Malcolm Walsby, sous la forme d'un *short-title catalogue*, le *French Vernacular Books*<sup>92</sup> paraît en 2007 en deux volumes, suivi du *French Books*<sup>93</sup> (2011) qui contient les livres imprimés en France dans une autre langue que le français. Issu d'une enquête sur la production des livres religieux en France à l'appui des études sur le développement de la Réforme, ce projet s'est développé en cercles concentriques jusqu'à devenir, après une dizaine d'années de recherches sur les productions françaises le noyau d'un répertoire de toutes les productions du XVI<sup>e</sup> siècle en Europe, mis en ligne sous le nom de *Universal Short title catalogue* (USTC)<sup>94</sup>. À la différence des volumes au format papier, qui ne fournissaient qu'une entrée par titre bref, assortie du nom de l'imprimeur, du lieu et de la date d'impression ainsi que des localisations sous forme abrégée, l'USTC fournit des notices qui détaillent la description de chaque ouvrage. En ce qui concerne les livres parus en France en langue vernaculaire, les premiers à être inclus à la base de données, les notices ont été réalisées sur les fondements d'observations physiques en bibliothèques (300 en France sans compter Paris, ainsi que les plus grandes bibliothèques étrangères<sup>95</sup>), avec une attention particulière portée sur les fonds des bibliothèques municipales. La mise en ligne de l'USTC a permis de corriger des erreurs mentionnées par de nombreux spécialistes (éditions fantômes, entre autres). L'USTC s'est développé par l'élargissement à d'autres projets (*Iberian Books, Netherlandish books, etc.*) et l'établissement de partenariats : on retrouve par exemple, pour les livres concernés, des notices reprises à EDIT16 (adjonction du champ LOC pour les empreintes et transcription non diplomatique du titre). VD16 n'est pour l'instant pas associé : si les notices renvoient au lien dans la base, elles ne reprennent cependant pas la transcription diplomatique des titres effectuée pour VD16, alors même que c'est le mode de transcription adopté par l'USTC dans ses notices les plus abouties. Aujourd'hui la base bibliographique compte pour le XVI<sup>e</sup> siècle 364 000 items pour 1,5 million d'exemplaires. Les notices les plus complètes sont organisées de la façon suivante :

- Identifiant dans l'USTC
- Un ou plusieurs champs pour les auteurs (*heading, primary author, secondary author, translator, etc.*). Renvoi hypertexte à l'ensemble des publications de l'auteur.
- Titre bref
- Retranscription complète de la page de titre (transcription diplomatique, respect de la casse et des sauts de ligne)
- Informations uniformisées pour la publication (ville, imprimeur-libraire, année)
- Lieu
- Date (renvoi hypertexte à l'ensemble des publications à cette date)
- Nombre de pages
- Signatures
- Citations (French Vernacular Books le cas échéant, ou EDIT16, VD16...)
- Références bibliographiques (Baudrier par exemple)
- Localisations et lien éventuel avec une numérisation existante.

<sup>92</sup>Andrew Pettegree, Malcolm Walsby (dir.), *French Vernacular Books*, Leiden, Brill, 2007.

<sup>93</sup>Leiden, Brill, 2011.

<sup>94</sup><<http://www.ustc.ac.uk/>>

<sup>95</sup>Voir la présentation sur le site : <<http://ustc.ac.uk/index.php/site/about>> [Consulté le 13 décembre 2016].

En ce qui concerne le corpus des productions de Rigaud, qui appartient aux *French vernacular books*, soit au noyau de la base de données, l'USTC est d'une utilité remarquable par l'ampleur du dépouillement effectué, depuis les anciennes bibliographies jusqu'aux répertoires plus récents, en passant par un nombre très important de bibliothèques visitées. Cependant, si la collation et la retranscription des pages de titre sont efficaces lorsqu'elles ont été effectuées correctement, la teneur des informations concernant le ou les auteurs ou les imprimeurs et libraires n'est pas toujours correcte ; certaines vérifications semblent n'avoir pas été effectuées. Citons l'exemple de ce « Wilhelm Ronner » qui est noté comme « auteur primaire » de l'*Elegie sur le départ de la Royne Marie retournant à son Royaume d'Escosse*<sup>96</sup> pourtant attribuée à Pierre de Ronsard. En cliquant sur Wilhelm Ronner pour voir quelles publications lui sont associées, on remarque qu'il est l'auteur de bon nombre d'œuvres qui portent en page de titre même le nom de Ronsard, comme le montre la capture d'écran suivante :

**Ronner, Wilhelm**  
**Les amours**  
**Paris, chez veuve Maurice de La Porte, 1552**

USTC REFERENCE NO: 53396

PRIMARY AUTHOR: Ronner, Wilhelm

SHORT TITLE: Les amours

TITLE PAGE: [fleuron] LES AMOVRS || DE P. DE RONSARD || VANDOMOYS. || [fleuron] Ensemble || Le cinquième de ses Odes. || [Two lines of Greek] || [Woodcut Device] || AVEC PRIVILEGE DV ROY. || A PARIS. || [fleuron] Chez la veufue Maurice de la porte, au clos || Bruneau à l'enseigne S. Claude. || 1552. ||

IMPRINT: Paris, chez veuve Maurice de La Porte, 1552

PLACE: Paris

DATE: 1552

Figure 5. Exemple d'une notice (fautive) de l'USTC

La recherche sur les publications de Ronsard en est considérablement tronquée (seulement quarante-trois éditions recensées).

De plus, l'USTC fait apparaître au titre d'éditions différentes des doublons, comme les « Lettres patentes || DU ROY, POVR LA || declaration de sa maiorité & re- || glement pour le port des armes, || tant és villes que plat pays, terres || & seigneuries de son obeissance ». Le doublon provient d'une part d'une coquille sur le mot « lettres » sur la seconde notice (*letter*) combinée à une collation erronée (A-B<sup>4</sup> au lieu de A-C<sup>4</sup>). Ces deux erreurs aboutissent au doublonnement de la notice, qui pourrait faire apparaître comme deux émissions différentes ce qui n'en est qu'une.

Les erreurs assez régulières, la description parfois très sommaire des éditions n'oblitérent pas les qualités de l'USTC ; elles doivent seulement prévenir contre un usage aveugle de la base, et alerter sur les nécessaires vérifications dans les catalogues de bibliothèques voire sur les ouvrages numérisés afin de rectifier et d'enrichir les descriptions fournies. Le site ne présente pas de formulaire de contact, permettant à un chercheur individuel de présenter des corrections à apporter à des notices, çà et là ; l'actualisation et la correction des notices n'est pas

<sup>96</sup>Benoît Rigaud, 1561 (USTC n°5987), 1567 (USTC n°61032), 1569 (USTC n°61255).

le cœur du travail des chercheurs de St-Andrews, qui mettent davantage en valeur sur leur site l'élargissement en cours de la base jusqu'aux années 1650.

Cependant, l'établissement d'une base bibliographique autour d'un libraire, comme celle qui peut être faite pour Benoît Rigaud, à condition d'envisager l'interopérabilité des données, pourrait très utilement amender l'USTC sur la base d'un partenariat ou au moins d'un renvoi, comme ce qui a été fait avec EDIT16 et VD16. Cette base bibliographique apporterait des informations supplémentaires sur un certain nombre de points. En premier lieu, elle préciserait le nom de l'auteur principal ; l'USTC ne renvoie pas au fichier international des autorités, le VIAF<sup>97</sup>, mais cela pourrait être envisagé pour faciliter la recherche et éviter les doublons. Les noms des autres collaborateurs pourront également être signalés : les productions « littéraires » de Rigaud sont souvent des anthologies et des compilations qui comportent bien plus d'un nom d'auteur, ou même des traductions. La base bibliographique rétrospective ciblée permet de travailler sur ces identifications, qui seraient disponibles pour être reprises par l'USTC.

De plus, une base bibliographique des publications de Rigaud trouverait toute son utilité pour les éditions (peu nombreuses au demeurant) en latin et en italien : n'ayant pas fait partie de la première vague de description, ces ouvrages en sont plus sommairement décrits. Les *Flores operum* (Rigaud et Saugrain, 1556) par exemple, adaptées et traduites de l'œuvre de Bernard de Clairvaux par Guillaume de Tournai, n'apparaissent que sous leur titre bref ; l'identification de l'auteur principal comme « Bernardus Claraevallensis, St » est lacunaire. La description est en fait reprise au catalogue de la Bibliothèque nationale d'Autriche (ÖNB).

De la même façon, la description des ouvrages italiens, reprise à EDIT16, ne reprend pas les collations ni la retranscription du titre telle que l'USTC le fait pour les autres éditions françaises, informations qu'apporteraient une bibliographie des éditions de Rigaud pour les quelques éditions concernées. L'adjonction de la base italienne a de plus multiplié les doublons : il existe dans l'USTC cinq notices qui renvoient toutes à la même édition de la *Predica nella quale si dimostra la realita della presentia del corpo di Giesu Christo nel santissimo sacramento dell'altare (...)*, Rigaud, 1566, dont deux sont issues d'EDIT16 et deux autres de l'USTC. Toutes pourraient être fondues en une seule notice. Des bases plus précises et plus spécialisées permettent ainsi de corriger, au fur et à mesure, les imprécisions nécessairement engendrées par l'ampleur des références traitées.

### 3. Abonder une base régionale ?

La base bibliographique des éditions de Benoît Rigaud aurait tout à fait vocation à être versée dans une base bibliographique rétrospective sur la production lyonnaise au XVI<sup>e</sup> siècle. L'entreprise des Baudrier et celle, plus récente, de Sybille von Gültlingen pour les *Bibliotheca Aureliana*, n'ont pas pour l'instant leur équivalent sous format numérisé.

Le travail qui est en cours à la BnF pour la publication des travaux de Philippe Renouard sur l'imprimerie parisienne est intéressant à titre d'exemple de ce qui aurait pu être fait avec la *Bibliographie lyonnaise* des Baudrier : reprenant pour l'instant les notices établies à partir des investigations de Renouard par Brigitte Moreau (*Inventaire chronologique des éditions parisiennes du 16<sup>e</sup> siècle*<sup>98</sup>), la base de données BP16<sup>99</sup>, qui ne couvre encore que les années 1501-1540, offre de surcroît des liens vers les autorités

<sup>97</sup><https://viaf.org/>

<sup>98</sup>Paris, F. Paillard, 1972-2004 (B. Moreau n'est pas l'auteur du dernier volume).

<sup>99</sup>[bp16.bnf.fr](http://bp16.bnf.fr)

de la BnF, les fiches de référence data.bnf.fr, et sont reliés aux exemplaires décrits dans le catalogue général. Les notices comprennent donc titre, adresse, date, description matérielle, notes, localisations, et liens. BP16 permet la mise en valeur et l'actualisation d'un travail bibliographique ancien ; les notices, qui bénéficient de l'infrastructure numérique de la BnF, pourront être amendées et augmentées au fil des nouvelles découvertes tout en s'inscrivant dans un ensemble de données grâce au web sémantique.

Autre base de littérature de la Renaissance, cette fois inédite au format papier et développée non par des bibliothécaires mais par un bibliographe, Jean-François Gilmont, la base GLN 15-16<sup>100</sup> a pour vocation de proposer une bibliographie de la production imprimée de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Morges, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Le site a été mis à jour pour la dernière fois en septembre 2014 : il affichait alors 5109 fiches dont 4153 éditions ou émissions bien attestées, dont 99,5 % ont été décrites livre en main<sup>101</sup>. La liste des résultats fait apparaître les titres brefs des œuvres, mais les notices en donnent le détail. Les informations offrent une description précise de l'édition considérée qui peuvent utilement éclairer ou compléter la notice d'un catalogue de bibliothèque : elles normalisent le nom de l'imprimeur libraire en ajoutant éventuellement le lieu d'émission tout en conservant une retranscription exacte de l'adresse bibliographique : « *Apud Guillelmum Læmerium* » devient [Genève] ; Guillaume de Laimarie. La collation a son intérêt : la révision de celle-ci par le bibliographe, à l'appui de plusieurs exemplaires de la même édition, lui confère une autorité certaine. D'autres éléments ajoutés par Jean-François Gilmont sont une plus-value indiscutable aux informations contenues dans les notices des catalogues de bibliothèque :

- nombre et attribution des émissions, avec renvoi de l'une à l'autre
- description de la marque typographique, avec renvoi aux répertoires descriptifs de celles-ci et reproduction
- détail des auteurs secondaires et leur fonction<sup>102</sup>.

Avec cette base bibliographique, Jean-François Gilmont offre donc un panorama mondial de la production imprimée dans les quatre villes suisses : les catalogues dépouillés couvrent l'Europe et l'Amérique du Nord, et permettent d'approcher l'exhaustivité.

Une base des éditions lyonnaises est quant à elle en gestation depuis 2007 : Raphaële Mouren et William Kemp s'étaient associés pour en envisager la création. Depuis 2012, en attendant de nouveaux développements, les auteurs du projet semblent continuer la récolte des données<sup>103</sup>. La présentation, cependant, qu'en faisait Raphaële Mouren dans un article paru en 2011<sup>104</sup>, est éclairante sur les objectifs visés par la « Bibliographie des éditions lyonnaises du XVI<sup>e</sup> siècle » (BEL16). À terme, un tel outil pourrait ainsi :

– mettre à profit les nouveaux modes d'accès et d'interrogation des bases de données en ligne, ainsi que la « liberté de donner des informations et des illustrations sans limite technique ou financière »,

<sup>100</sup><http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/bge/gln/>

<sup>101</sup>Présentation sur la page d'accueil.

<sup>102</sup>Voir l'exemple de notice reproduit en annexe.

<sup>103</sup>Informations communiquées lors de ce travail par R. Mouren ; voir les derniers billets (2012) dans le blog <https://bel16.hypotheses.org/> [consulté le 13 décembre 2016].

<sup>104</sup> Raphaële Mouren, « Réflexions autour du projet de bibliographie d'éditions du XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Renaissance and Reformation / Renaissance et Réforme*, 2011, 34, 3, p. 111-142. <halshs-00578432v2>.

– permettre le « catalog[age] de ces immenses ensembles numérisés », qui résultent du « développement des entreprises de reproduction *in extenso* de l'ensemble des textes et documents des plus grandes et plus importantes collections mondiales », porte ouverte et moyen d'accès aux bibliothèques numériques dans leur ensemble ;

– « permettre l'identification des nombreuses éditions encore anonymes, dont on ignore le lieu d'édition et le nom de l'imprimeur » en mettant en ligne des reproductions du matériel typographique utilisé.<sup>105</sup>

Par ses ambitions tant techniques que scientifiques, BEL16 s'affiche comme le projet d'une bibliographie rétrospective régionale qui met à profit non pas seulement les accès démultipliés aux catalogues numérisés des bibliothèques et aux reproductions des ouvrages, mais aussi de nouveaux moyens d'indexer les connaissances bibliographiques. Dans son article, Raphaële Mouren pointe un certain nombre d'éléments qui, dans le passage du papier à l'électronique, auraient déjà pu être repensés pour les bases bibliographiques existantes<sup>106</sup>. Au sujet des autorités par exemple, les bases bibliographiques telles que GLN15-16 ajoutent pour chaque forme prise par un nom, un lieu, une date ou un titre, un accès contrôlé, c'est-à-dire la forme normalisée enregistrée dans les répertoires d'autorité. Raphaële Mouren préconise de « signaler au système » au fur et à mesure chaque forme prise par l'autorité en question, ce qui permettra ensuite à l'ordinateur de reconnaître les autorités, quelle qu'en soit la forme prise, de faciliter d'un côté la saisie des informations, de l'autre la recherche. De même, la pratique de l'abréviation, qui est autant celle des bibliothécaires que celle des bibliographes, pourrait être abandonnée pour privilégier la lisibilité et la compréhension des informations contenues.

Le projet BEL16 s'attache également à d'autres types d'informations que ne rassemblent pas forcément les bases bibliographiques que nous avons évoquées. Ainsi, Raphaële Mouren juge nécessaire de décrire les pièces liminaires des livres décrits pour identifier des réémissions, des rééditions, des corrections ou des enrichissements d'un texte à l'autre. C'est ce qu'a commencé EDIT16, mais le signalement des pièces liminaires dans les notices n'est pas clair. La description des exemplaires, à laquelle il est fait peu de place, sauf à considérer le relevé d'empreinte du catalogue collectif italien, est également un élément souhaité par les concepteurs de BEL16. Elle permettrait d'enrichir progressivement des réflexions sur la réception, l'histoire de la constitution des collections, des bibliothèques.

Une bibliographie rétrospective des éditions de Benoît Rigaud, établie en suivant les mêmes objectifs et avec des critères concordants dans la description des éditions et des exemplaires, pourrait donc offrir un ensemble de notices vérifiées pour alimenter une telle base régionale. C'est bien en effet dans cette jonction d'entreprises bibliographiques plus ou moins personnelles avec des projets existants, permise par l'informatique, que réside la garantie la plus sûre de la valorisation du travail scientifique et de sa mise à profit pour des recherches ultérieures.

#### 4. Préciser les notices d'une base spécialisée ?

À l'instar d'une base rétrospective nationale ou régionale, une bibliographie précise des éditions de Benoît Rigaud pourrait servir pour alimenter les données d'une base spécialisée, c'est à dire portant sur un sujet ou un thème précis, pouvant inclure le XVI<sup>e</sup> siècle. Elle pourrait en être le point de départ pour la constitution d'une partie des notices, ou permettre de préciser des notices existantes.

<sup>105</sup>*Ibid.*, p. 114-115.

<sup>106</sup>*Ibid.*, p. 118.

### *Éditions Lyonnaises de Romans (ELR) : une bibliographie primaire prête à l'emploi pour les littéraires ?*

La base des Éditions Lyonnaises de Romans<sup>107</sup> (1501-1600) a été construite dans le cadre de l'Association d'études sur la Renaissance, l'Humanisme et la Réforme (RHR). C'est un projet collectif, qui a vu le jour en 2010 et qui est mené par Pascale Mounier, maître de conférences en littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle. Il est strictement universitaire, soutenu par deux laboratoires, le GRAC de l'université Lyon 2 et le LASLAR de Caen. Les premières exploitations scientifiques de la base en cours de réalisation datent de 2013 ; l'étape en cours de réalisation vise à enrichir et à actualiser les données. Aujourd'hui la base mentionne 360 éditions pour 126 titres distincts.

Voici la description de la base par ses concepteurs :

C'est une **base sélective** dont l'objectif est de recenser les éditions de romans à Lyon entre 1501 et 1600, de **rassembler** les informations et les études disponibles sur des textes souvent très peu connus, de **proposer** des contenus originaux et d'offrir ainsi matière pour de nouveaux travaux.<sup>108</sup>

La base propose un tableau synoptique des 360 éditions recensées, auxquelles on peut accéder par le nom d'imprimeur, le titre uniformisé, la date d'édition ; la dernière colonne du tableau mentionne la dernière actualisation de la notice. Cliquer sur une des éditions fait apparaître une notice d'œuvre qui reprend toutes les éditions : l'objet de la base n'est pas de collecter tous les exemplaires d'une même édition, mais de réunir toutes les éditions d'une œuvre dans une seule notice et ainsi d'apporter des informations utiles à la constitution d'une bibliographie primaire et aux premiers éléments d'une bibliographie secondaire, à l'appui d'un travail universitaire.

Le premier bloc présente

- le « titre uniformisé » : le titre du roman au XVI<sup>e</sup> siècle sous forme raccourcie précédé parfois d'un titre entre crochets (à rapprocher des titres uniformes tels que le fichier des autorités de la BnF les présente)
- la liste des éditions lyonnaises numérotées (imprimeur-libraire, date, titre raccourci, aucune description physique)
- le nom d'auteur (forme internationale)
- le cas échéant, le nom du traducteur (associé, dans le cas de diverses versions, aux éditions qui le concernent).

À cela s'adjoint un champ « type d'ouvrage » qui précise le type de roman (roman d'aventures, roman sentimental). Ce premier bloc est le seul à faire l'objet d'une véritable normalisation. Une deuxième partie de la notice est consacrée à la « bibliographie » et aux « carnets de recherches », selon un sommaire organisé de façon identique pour toutes les notices. C'est dans l'encart « éditions anciennes » des « carnets de recherche » que l'on trouve, si le champ est renseigné, la localisation des éditions.

Les auteurs de la base ELR choisissent donc de privilégier une voie d'accès transparente à l'œuvre, qui gomme en revanche les différences prises dans les formes des titres des éditions successives et qui ne présente que peu d'informations

<sup>107</sup>Disponible à l'adresse suivante : <<http://www.rhr16.fr/base-elr>>.

<sup>108</sup><<http://www.rhr16.fr/base-elr>>.

concernant les éditions mentionnées : les notices minimales ne comprennent que le premier bloc de description mentionné ci-dessus.

Une bibliographie rétrospective des éditions de Benoît Rigaud pourrait utilement être mise à profit pour la description de ces éditions, apportant de façon systématique des éléments sur la typographie, le format et la collation. Les éléments du paratexte gagneraient également à être renseignés sous une forme normalisée et non sous forme de notes, ce qui en faciliterait l'interrogation. Cependant, le processus d'ajout des notices ne correspond pas aux travaux de bibliographie usuels, essentiellement parce qu'il s'agit de notices d'œuvre et non d'édition ou d'exemplaire, et que chacune d'entre elles est effectuée par un seul chercheur (qui signe la fiche) avant d'être encodée par l'informaticien en charge de la base<sup>109</sup>. Ainsi, une notice d'œuvre devra être pourvue de toutes les éditions recensées avant de pouvoir figurer dans la base. Dans ces conditions, il est plus difficile de verser dans la base *uniquement* les données descriptives des éditions publiées par Rigaud : elles doivent être ajoutées au fur et à mesure à l'ensemble des autres éditions. De plus, la maquette de la notice ELR ne prévoit pas d'adjoindre aux éditions recensées un lien vers une notice correspondante soit vers l'USTC soit vers la notice d'exemplaire dans les fonds d'une bibliothèque. C'est là le défaut et le paradoxe d'une base de données créée par des chercheurs : quoiqu'elle ait été élaborée en se servant des outils catalographiques développés par les bibliothèques elles-mêmes ou des bibliographies établies avec leur coopération, elle présente une construction qui ne tient pas compte d'une normalisation ou d'une standardisation extérieure, ce qui ne facilite pas l'échange de données et rend son développement d'autant plus fastidieux.

## B. Quelles données pour quel usage ?

### 1. Réfléchir à la normalisation, au format et au partage des données

La réflexion sur le format, le langage et la normalisation des données présentées dans une base bibliographique est primordial pour envisager la pérennisation du travail effectué. À la différence des bibliographies au format papier qui, si elles peuvent au fil des années accuser leur âge, ne risquent pas de voir disparaître leurs données pour cause de maintenance ou d'obsolescence, les bases en ligne peuvent toujours encourir le risque de disparaître. Le choix d'un format ouvert interopérable (XML ou RDF par exemple) avec d'autres (MARC, par exemple) permet d'envisager, au fur et à mesure, l'adaptation de la base bibliographique aux avancées technologiques ainsi que le remploi de ses données dans d'autres répertoires, dans une bibliothèque numérique ou un catalogue de bibliothèque, pour éviter à terme l'obsolescence de tels travaux, quoique la maintenance en ait pu être ralentie ou interrompue. Pour être ainsi récupérés pour servir à d'autres banques de données, les répertoires bibliographiques doivent également être sous licence ouverte, comme EDIT16 qui affiche la licence CC0<sup>110</sup>.

Aucune des bases évoquées plus haut, sauf BP16, qui met ses données à disposition en RDF, n'utilise les ressources promises par le web sémantique ; mais c'est certainement là que se trouvent les possibilités d'extension et de valorisation des données de la bibliographie rétrospective, qui pourraient alors entrer en dialogue avec tous les autres catalogues dont les données sont exprimées en RDF suivant le modèle conceptuel FRBR. La base Reliures de la BnF, exécutée sous ce schéma, offre un ensemble de données qui sont interrogeables depuis le web et qui se retrouvent également sur data.bnf.fr.

<sup>109</sup>Voir la fiche modèle proposée à cet usage sur le site : <www.rhr16.fr/contenus/pdf/Maquette\_de\_notice\_EL.R.pdf>

<sup>110</sup>Creative Commons : licence « copyleft », sans attribution. ÉLR affiche la licence CC-BY-NC-ND, qui est plus restrictive puisqu'elle empêche, outre les utilisations commerciales, toute modification des données.

Pour l'utilisateur il s'agit de trouver facilement ou de découvrir les informations et les ressources associées de la BnF, numériques ou non, sur le Web. Les données d'une base spécialisée comme celle des reliures sont liées avec des données complémentaires, permettant notamment de les contextualiser ou de les comparer.

Par exemple, depuis une page de [reliures.bnf.fr](http://reliures.bnf.fr), l'internaute peut naviguer vers Gallica et voir une reliure numérisée, ou encore vers [data.bnf.fr](http://data.bnf.fr), pour retrouver les autres documents associés à un ancien possesseur de reliure.<sup>111</sup>

Une telle entreprise repose bien sûr sur l'expertise de la BnF en matière de web sémantique ; cependant, à terme, des données en Marc/XML pourront être adaptées au modèle FRBR.

### *Normes de description*

Au-delà du langage choisi dans la présentation des données, la normalisation des description peut également accroître les possibilités de réutilisation des données et donc de valorisation du travail scientifique individuel à l'échelle de la communauté. Or la différence de logique bibliographique, que recourent les intérêts différents des uns et des autres dans la constitution de ces bases, aboutit à des normes divergentes, voire à l'absence de normalisation. Raphaële Mouren souligne l'« absence de communication » « entre ces deux mondes »<sup>112</sup>, celui des bibliothécaires et celui des bibliographes, et de là la méconnaissance récurrente des bibliographes non bibliothécaires de l'usage ou de l'existence même des normes et formats utilisés par les bibliothécaires.

Au-delà des différences dans la tradition de chacun de ces métiers, compensée par la précision avec laquelle les bibliographes et les bibliothécaires décrivent les livres, on observe une ignorance totale de ces questions de normalisation et de format depuis que la constitution de bases de données est devenue très prisée des chercheurs spécialistes d'autres domaines, qui décident de se tourner vers la constitution d'outils sophistiqués sans toujours chercher à connaître réellement le domaine de la bibliographie et du catalogue ni le travail de leurs prédécesseurs.<sup>113</sup>

Plutôt que de « porter la réflexion sur des objets banals (champs de description de base) », et de proposer des structures de notices qui ne correspondent pas à ce qui est proposé par les différentes normes existantes (ISBD(A) pour les monographies anciennes, en particulier), le chercheur pourra alors se consacrer à approfondir et à affiner la structuration des données qui se surajoutent à la description bibliographique traditionnellement proposée par les bibliothèques.

## *2. Quel usage ?*

Ces bases bibliographiques rétrospectives semblent présenter un matériau déjà organisé, régulièrement actualisé, forme de prêt-à-l'emploi pour de nouvelles recherches sur de nouvelles pistes, à l'intérieur d'un même sujet ou en en débordant. C'est bien l'objectif de la base ELR, tel qu'il s'affiche dans son projet scientifique :

En isolant les romans publiés à Lyon de la masse des publications contemporaines, la base leur donne une visibilité neuve. Elle offre ainsi aux chercheurs d'horizons divers un matériau susceptible de **donner lieu à de nouvelles recherches**. Mais elle

---

<sup>111</sup><<http://reliures.bnf.fr/projet>>

<sup>112</sup>Raphaële Mouren, *art. cit.*, p. 127.

<sup>113</sup>*Ibid.*

devrait aussi permettre d'identifier les « vides de la recherche » sur certains titres, inciter les spécialistes à s'y intéresser.<sup>114</sup>

Ces bibliographies sont donc avant tout destinées à un public restreint de chercheurs. On pourrait même aller plus loin en disant que ces bibliographies s'adressent d'abord aux chercheurs dont la discipline est la plus proche de celle de l'équipe qui a mené le projet. Ainsi la base ELR est-elle avant tout destinée aux chercheurs en littérature : l'objet de la base (le roman) est avant tout littéraire ; l'organisation de la notice autour d'une œuvre à laquelle sont attachées plusieurs éditions permet d'emblée d'envisager des comparaisons de textes, d'en étudier la constitution progressive. Si le projet scientifique de la base envisage également « d'effectuer des synthèses sur l'activité d'un imprimeur, [de mener] une réflexion sur les formes narratives renaissantes et sur la singularité des presses lyonnaises »<sup>115</sup>, soit des études qui touchent plus particulièrement à l'histoire du livre, le contenu des notices, dont la partie « éditions anciennes » est très peu renseignée, ne permet pas, avant une étude plus poussée, de se faire une idée de la mise en forme des textes dans les différentes éditions, ni même par exemple de se livrer à une étude systématique de l'intitulation des ouvrages, de leur paratexte, tous éléments qui peuvent amorcer une étude de la « mise en livre » des romans et favoriser un type de recherche qui déborde le champ littéraire strict. De même, la base GLN15-16 est l'œuvre d'un historien du livre et profite avant tout aux autres historiens du livre voire aux seuls bibliographes : l'absence de titre uniforme ne permet pas de recherche aisée par œuvre ; la description de la marque, du caractère, la différenciation des émissions s'adresse avant tout à qui chercherait à retrouver la production d'un imprimeur, à retracer l'histoire éditoriale d'un texte.

EDIT16, VD16 et l'USTC sont quant à elles plus généralistes : elles présentent un intérêt pour tout chercheur. En réunissant, sous la forme d'une bibliographie unifiée, l'ensemble de la production en langue vernaculaire, en italien ou en allemand, elles facilitent la recherche bibliographique et épargnent un certain nombre de vérifications fastidieuses et de comparaisons entre exemplaires.

Afin de pérenniser leur utilité et d'enrichir les connaissances, ces bases bibliographiques, qu'elles aient un rayonnement géographique, chronologique ou thématique plus ou moins large, devraient être pensées non pas pour une discipline donnée mais pour élargir le spectre des études qui peuvent se rattacher aux corpus recensés. Ces répertoires dûment présentés peuvent de la même façon devenir des sources d'information à destination des étudiants, soit un public moins spécialiste : comme porte d'entrée à la recherche bibliographique, elles facilitent le repérage dans la diversité des catalogues collectifs et des catalogues des bibliothèques, elles permettent de passer plus vite de la recherche bibliographique à l'étude des textes, des contextes, au dessin d'une perspective.

D'un usage généraliste à un usage spécialisé, une bibliographie rétrospective des éditions de Benoît Rigaud doit donc être organisée pour pouvoir intéresser le plus grand nombre de disciplines possibles : histoire (par exemple la communication des actes royaux au moment du gouvernement protestant à Lyon), histoire du livre (quels changements de politique éditoriale avant et après le gouvernement protestant ? quelles évolutions de la mise en page du texte au sein d'une officine, et pourquoi ?), littérature (que dit la production de Rigaud de la vie littéraire lyonnaise ? quelle réception attendue peut être induite de la publication d'une œuvre par Rigaud et Saugrain ?), et même histoire des sciences (quelle vulgarisation pour les manuels de médecine et de simples ?

<sup>114</sup><http://www.rhr16.fr/base-elr/le-projet> [consulté le 20 décembre 2016]

<sup>115</sup>*Ibid.*

comment les traductions de Galien pénètrent-elles les sphères plus « populaires »?), *etc.*

L'élargissement et la précision de la description des ouvrages ne doit cependant pas redoubler les informations que l'on trouve facilement en consultant les éditions numérisées : c'est par la sélection et l'indexation des informations d'une part, la construction du lien entre elles d'autre part, que la bibliographie apporte une plus-value par rapport à la bibliothèque numérique.

### **C. Synthèse : pistes pour la construction d'une base bibliographique des productions de Benoît Rigaud.**

Le répertoire pourrait être réalisé au format XML, sous licence ouverte (CC0 ou CC-BY). Il comprendrait un ensemble de notices d'éditions auxquelles pourraient se rattacher autant de notices d'exemplaires (projet de BEL16).

Les notices d'éditions comprendraient les champs suivants :

#### – Description minimale

**1. Titre raccourci.** On dissimile i/j, u/v pour pouvoir interroger de façon satisfaisante la base de données par titre.

**2. Titre complet en transcription diplomatique.** Le respect de la casse et du registre, voire de la rubrication (grâce à un symbole ? la mise en gras?) permet d'étudier des pratiques de soulignement opérées par les éditeurs, comme ont pu en user Jean Saugrain et Benoît Rigaud (voire partie I, I.). La juxtaposition des titres au format texte, dans cette optique, les rend plus aisés à étudier que leur confrontation sur des images numérisées des pages de titre.

**3. Auteur principal.** On reprend la forme du nom telle qu'elle apparaît au titre en vérifiant son inscription à ce qui formerait un thésaurus des formes d'autorités. Si l'auteur n'apparaît pas en page de titre, on le rétablit entre crochets. On ajoute autant de champs « auteur principal » que nécessaire (cas des compilations de textes).

**5. Lieu, libraire, date.** On reprend l'adresse bibliographique, en vérifiant la présence de ses termes dans les bases de données d'autorités de lieu, date et personnes (Lyon : Lugduni, Lion... ; Benoît Rigaud : Benedictum Rigaudum, Benoit Rigaud... ; 1555 : MDLV), et ce afin que l'on puisse retrouver les éditions quelle que soit l'orthographe.

**6. Imprimeur éventuel.** Le colophon est reproduit s'il donne le nom de l'imprimeur ; on vérifie que la forme est reportée sur la base rassemblant les autorités de personnes. Si l'imprimeur a pu être identifié mais ne figure pas dans l'édition, on le reporte entre crochets.

#### – Description physique de l'édition

**7. Format.**

**8. Nombre de pages ou feuillets.**

**9. Collation des signatures.**

– Informations sur l'édition

**10. Marque typographique.** On en donne un aperçu et on lui attribue le numéro qui figure dans les répertoires connus (Silvestre, Baudrier et, si elle y figure, dans BaTyR<sup>116</sup>, avec renvoi à la notice correspondante).

**11. Matériel typographique.** On renvoie aux éléments figurant dans BaTyR s'ils y figurent.

**12. Langue principale.**

**13. Autre langue.** Par exemple les *Facecies et motz subtilz*, dont Benoît Rigaud donne une réédition en 1573, sont un texte bilingue sur deux colonnes, dont la page de titre est en français : on inscrit en langue principale le français, en « autre langue » l'italien.

**14. Autre contributeur et fonction.** Apparaissent ici, à côté de leurs fonctions normalisées, les traducteurs, compilateurs, annotateurs, éditeurs, préfaciers. On ajoute autant de champs que nécessaire.

**15. Catégorisation.** La première partie de ce travail a donné l'exemple de ce que pouvaient recouper des catégories dans le catalogue d'un libraire ; ces catégories gagneraient à être réfléchies en considérant d'autres répertoires de matières (voir ce que propose la BnF, l'USTC). On pourrait aller plus loin encore et, dans la catégorie des textes officiels, préciser en sous-champs la nature du texte (ordonnance, édit, lettre patente ou close...), l'émetteur (roi, parlement, sénéchaussée), la date donnée dans le formulaire.

**16. Notes sur l'édition.** Informations sur le texte (réédition d'après..., adaptation de l'édition..., compilation provenant de...). Liens vers d'autres émissions si besoin.

– Pièces liminaires

**17. Privilège ou permission.** Des sous-champs détermineront s'il s'agit d'un privilège ou d'une permission, si le texte est annoncé en page de titre ou non ; s'il figure dans le livre, en totalité ou en extrait ; le signataire et la date d'émission, le cas échéant.

**18. Pièce liminaire adressées** (sauf à des personnages génériques comme les textes « au lecteur », « à son livre »). On prévoit des sous-champs pour le dédicataire, l'auteur, la langue, la forme (poème, épître, texte), le titre tel qu'il apparaît, la date le cas échéant, et des notes (pièce reprise à telle édition...).

**19. Autres pièces liminaires.** On en précise dans des sous-champs la nature, le titre tel qu'il apparaît, la date éventuelle, l'auteur.

– Exemplaires

**20. Noms des bibliothèques et cotes des exemplaires localisés** (avec lien à la notice correspondante au catalogue). Proposer un lien vers la notice d'exemplaire et/ou vers la numérisation du volume si l'une et/ou l'autre existe(nt).

Les notices d'exemplaires, quant à elles, pourraient rassembler d'autres informations :

– données de provenance,

– données sur la reliure (faire un lien vers la base Reliures de la BnF si le cas, peu probable avec Benoît Rigaud, se présentait),

<sup>116</sup>Base de typographie de la Renaissance, mise en ligne sous une version bêta en 2014 par les Bibliothèques virtuelles humanistes (CESR, Tours) <[http://www.bvh.univ-tours.fr/materiel\\_typo.asp](http://www.bvh.univ-tours.fr/materiel_typo.asp)>

- précision sur une collation non conforme à la description de l'édition (cahier ou feuillets manquants, interversion),
- annotations (époque supposée voire auteur des annotations, éventuellement nature de celles-ci, par exemple corrections d'exemplaire ou notes de lecture).
- inclusion dans un recueil factice (époque de constitution supposée du recueil, nature et constitution de celui-ci).

Les modes d'interrogation de cette base reprendraient les champs traditionnels : noms d'auteur, de contributeur ou d'imprimeur, titre, date, lieu, imprimeur-libraire. Ils pourraient être croisés avec les catégorisations, les localisations, le format. Les pièces liminaires pourraient également représenter un mode d'accès aux éditions : si on trouve peu d'épîtres liminaires adressées dans notre corpus, les privilèges et permissions peuvent être en revanche intéressants à considérer.

Ainsi envisagé, le répertoire bibliographique des productions de Benoît Rigaud aurait vocation à enrichir la connaissance du livre lyonnais au XVI<sup>e</sup> siècle, à faciliter la recherche et à amender, enrichir, abonder, d'autres bases rétrospectives qui y trouveraient un intérêt. Mais c'est dans l'articulation à des bibliothèques numériques existantes que le travail d'analyse et de bibliographie centré sur l'officine du libraire lyonnais trouverait à élargir ses usages et son audience.

## **II. BENOÎT RIGAUD, UN FIL D'ARIANE SUR PARMIS LES COLLECTIONS NUMÉRISÉES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON ?**

### **A. L'intégration de bibliographie rétrospective à la bibliothèque numérique**

Les bibliographies rétrospectives peuvent permettre d'organiser, pour un ensemble documentaire donné, un accès plus aisé à une bibliothèque numérique, et ce par différents moyens :

- en complétant les métadonnées des numérisations disponibles en ligne,
- en favorisant la création de sous-ensembles qui permettent un accès direct à une sélection coordonnée de documents.

#### ***1. Compléter les métadonnées d'une bibliothèque numérique***

Le *Manuel de la constitution des bibliothèques numériques*<sup>117</sup> rappelle les quatre niveaux de description des documents :

- le document lui-même ; cette recherche vaut notamment pour le « plein-texte » et s'applique donc essentiellement aux documents en mode texte ;
- le niveau des métadonnées, qui pourra être « plus ou moins riche et précis, tant sur la forme que sur le contenu ». On y retrouve des métadonnées descriptives, qui reprennent la description bibliographique d'un ouvrage,

<sup>117</sup>Thierry Claerr et Isabelle Westeel (dir.), *Manuel de constitution des bibliothèques numériques*, Paris, Cercle de la Librairie, 2014.

## Partie 2. Du matériel au virtuel : valoriser pour faire connaître

des métadonnées techniques (informations de structure) et administratives (droits d'accès, archivage pérenne de la source, *etc.*). Elles peuvent être soit incluses au document (fichiers TEI ou JPEG par exemple) ou liées à une base extérieure, comme le catalogue d'une bibliothèque numérique.

- le troisième niveau est celui des données d'autorités : autres métadonnées, elles permettent d'identifier les ressources et de naviguer sur la plateforme, d'une référence à l'autre. « Elles forment une mappemonde documentaire sur laquelle chacune des ressources de la bibliothèque numérique devrait être positionnée pour en permettre le repérage aisé et rapide par les usagers ».
- le quatrième niveau repose sur les identifiants de la ressource (ISBN, URL, *etc.*).

La performance d'une bibliothèque numérique patrimoniale repose sur la granularité des informations apportées. Au premier niveau, même si le texte n'est pas ocrisé, la partition du document en sections différentes voire la retranscription de son sommaire permettent une navigation plus aisée et une recherche plus fine à l'intérieur du document. Aux deuxième et troisième niveaux, la précision des métadonnées descriptives entraîne une identification et une indexation efficaces du document, de sa place dans une histoire éditoriale, et en favorisent l'accès, à partir de toute sorte de requête (titre, nom de lieu, de personne, format, année, *etc.*).

L'enrichissement des métadonnées est alors un processus continu : soit par la technique d'extraction automatique d'informations et les processus de fouille de données si c'est possible (ocrisation satisfaisante ou transcription des textes), soit par l'exploitation de bases de données qui sont reliées à la bibliothèque numérique, comme le sont les bases VD16 avec la bibliothèque numérique de la Bayerische Staatsbibliothek, Reliures ou BP16 avec Gallica, qui fournissent des autorités précises et vérifiées pour chaque édition numérisée présentée, soit encore par la collaboration avec les usagers (métadonnées sociales, *crowdsourcing*<sup>118</sup>). Une base bibliographique de la production de Benoît Rigaud pourrait ainsi enrichir les métadonnées d'une bibliothèque virtuelle, de deux façons différentes, par la récupération des données bibliographiques développées dans chaque notice d'une part, ou d'autre part par la correction au fur et à mesure des métadonnées des documents de la bibliothèque virtuelle par comparaison avec le répertoire des productions du libraire. Même si la description du document est minimale dans la bibliothèque numérique (auteur, titre, lieu, imprimeur-libraire, date, voire description), l'encodage précis de ces données dans un format autorisé garantira la fiabilité des résultats de la recherche et amoindrira le bruit.

### 2. De Google à Numelyo, affiner l'indexation.

Numelyo<sup>119</sup> est la bibliothèque numérique de la bibliothèque municipale de Lyon, ouverte en 2012, quatre ans après le partenariat de numérisation signé par la ville de Lyon avec Google qui avait fait grand bruit. Numelyo a prouvé que le partenariat signé entre Lyon et Google ne comportait pas la clause d'exclusivité de l'indexation des données qui valait pour les autres bibliothèques partenaires de cette société. Dès la création de Numelyo, des contenus numérisés par Google ont donc été pu être versés sur la plateforme. Cependant, cette opération est loin d'être terminée. Nicolas Gros et Pierre Guinard présentaient ainsi ce projet en 2013 :

La masse la plus importante est constituée par des livres imprimés avant 1920 et livres de droits pour lesquels la ville de Lyon avait lancé un appel d'offres, remporté en 2008 par la

<sup>118</sup>Voir l'article de Pauline Moirez, « Bibliothèques, crowdsourcing, métadonnées sociales », dans *BBF*, 2013, n°5, p. 32-36.

<sup>119</sup><<http://numelyo.bm-lyon.fr/>>

société Google. La numérisation, commencée fin 2009, est toujours en cours (plus de 300 000 ouvrages déjà numérisés). Si ces fichiers sont déjà consultables sur Google Books en grande quantité, ils alimentent progressivement Numelyo. Le but n'est évidemment pas de chercher à concurrencer un réservoir comme Google Books, mais de faciliter l'accès aux ouvrages, d'une part, en donnant des clés de recherche efficaces, d'autre part, en mettant les documents en perspective dans les parcours proposés.<sup>120</sup>

Numelyo présente encore certains inconvénients, même si la base améliore la description des documents en proposant un lien vers le catalogue et, théoriquement, en affinant l'indexation par rapport à Google. L'indexation des livres anciens y est encore minimale. Les métadonnées liées au document numérisé reprennent les quatre premiers champs des notices du catalogue : auteur, titre, lieu et nom d'éditeur, description. Or, dans le catalogue, pour les monographies anciennes, si le nom d'auteur est présenté sous sa forme autorisée, celui de l'imprimeur-libraire est présenté avec l'orthographe qu'il présente sur la page de titre. C'est en fin de notice, dans le champ « collaboration », non repris pour la bibliothèque numérique, que l'ajout d'accès contrôlés permet de retrouver l'ouvrage par nom d'imprimeur-libraire. Ainsi, il est difficile, dans Numelyo, de trouver un document par nom d'imprimeur et impossible de filtrer les ressources pour dégager l'ensemble des numérisations des documents produits au XVI<sup>e</sup> siècle.

Les volumes de l'officine de Rigaud conservés dans cette bibliothèque sont numérisés pour l'essentiel ; aucun d'entre eux n'est encore accessible sur Numelyo. Il serait possible d'envisager la réutilisation des données du répertoire bibliographique du libraire pour permettre un véritable saut qualitatif dans l'indexation des ouvrages lors du versement sur Numelyo des numérisations pour l'instant disponibles sur Google Books.

## **B. Benoît Rigaud sur Numelyo**

### ***1. Mettre en valeur les numérisations de la production de Benoît Rigaud***

La création de Numelyo, si elle permet, à terme, de rassembler toutes les numérisations des ouvrages de la bibliothèque, ne garantit pas pour l'instant une visibilité optimale de celles-ci. Ainsi, au moins pour les livres de la Renaissance, l'emplacement des ouvrages numérisés de la BmL prête à confusion : si aucune édition de Rigaud n'est disponible sur Numelyo, on trouve pourtant, accessibles *via* Gallica, des documents publiés par ce libraire : les numérisations s'affichent certes sur la page des résultats de recherche comme issues de Numelyo (présence du logo), mais elles se lisent uniquement à partir de Gallica ou Google Books et ne contribuent donc pas au rayonnement et à la visibilité de la bibliothèque numérique de Lyon. D'autres publications de Rigaud sont, quant à elles, uniquement visibles sur Google Books. L'accès à la production numérisée de Benoît Rigaud, à l'instar de l'ensemble du fonds numérisé des productions imprimées de la Renaissance, ne peut se faire aisément que par le catalogue de la bibliothèque, qui signale la présence ou non d'une copie numérisée et le cas échéant en donne le lien en fin de notice. La consultation de ces numérisations est donc davantage le fruit d'une quête active, d'un travail de spécialiste, que le résultat d'une navigation conduite de façon plus libre sur la bibliothèque numérique, qui peut autant être celle de l'expert que celle de l'amateur ou du curieux.

---

<sup>120</sup>Nicolas Gros, Pierre Guinard, « Numelyo, la bibliothèque numérique de Lyon », *BBF*, 2013, n° 5, p. 12-15.  
AMAZAN Louise | DCB 25 | Mémoire d'étude | Janvier 2017

La valorisation de la bibliothèque numérique auprès d'un public de non-initiés passe alors davantage par de multiples médiations qui guident l'utilisateur vers des ressources nouvelles, inédites, propres à éveiller son intérêt, et reliées entre elles par un fil conducteur : pour la Renaissance, les dossiers thématiques<sup>121</sup> sont déjà nombreux sur Numelyo ; ils portent par exemple sur la « bibliothèque de Pierre Sala », « l'école lyonnaise de poésie », « Rabelais à Lyon », « les collections hébraïques anciennes ». Ils offrent un aperçu des collections assorti d'une explication permettant la contextualisation de celles-ci et sont une porte d'entrée vers la bibliothèque numérique. Les expositions virtuelles sont un autre pan de la médiation numérique sur Numelyo : elles dérivent toutes d'une exposition *in situ*. De façon plus développée que les dossiers thématiques, elles présentent un aspect des collections en le contextualisant. Citons l'exposition consacrée à Étienne Dolet<sup>122</sup>, ou celle intitulée « Impressions premières. La page en révolution de Gutenberg à 1530<sup>123</sup> ». Pour la seconde, plus récente, les liens vers les numérisations sont inclus à chaque rubrique, et précisent la voie d'accès par la mention « document consultable sur Numelyo » ou « document consultable sur Google Books », ce qui a l'avantage de montrer aux usagers les deux emplacements possible des collections de la BmL.

La bibliothèque municipale de Lyon, en tant que deuxième fonds ancien le plus important après la BnF, par sa localisation géographique, est bien le lieu le plus logique pour la mise en valeur de l'imprimerie lyonnaise à la Renaissance. De récentes expositions au Musée des Beaux-Arts<sup>124</sup> ou à la BmL elle-même témoignent de l'importance et de la pertinence de la valorisation de l'héritage de la Renaissance à Lyon ; en ce qui concerne le monde du livre en particulier, le musée de l'imprimerie propose à la fois des collections permanentes qui permettent d'en comprendre les techniques et un cycle de manifestations qui inclut bien sûr la période du XVI<sup>e</sup> siècle. Sur le versant des projets de valorisation numérique, la série de documentaires hébergée par l'ENS de Lyon et menée par Michel Jourde, maître de conférences en littérature, présente « Lyon, capitale du livre à la Renaissance »<sup>125</sup>. Six films construits de façon pédagogique exposent les différents aspects du livre à Lyon ; certaines séquences ont été reprises pour l'exposition de la BmL et toutes figurent dans la base de l'Université Ouverte des Humanités (UOH), qui présente un ensemble de ressources pour l'enseignement supérieur. Dans ce contexte foisonnant, Numelyo a de façon évidente un rôle majeur à jouer pour mettre en lumière les productions de cette période. Ainsi une médiation numérique autour de la production de Benoît Rigaud prend-elle son sens.

## 2. Un dossier thématique autour de Benoît Rigaud

Premier stade de cette valorisation numérique, la constitution d'un dossier thématique aurait vocation d'abord à inscrire la production de Benoît Rigaud dans son temps, soit cette époque troublée qui précède et succède à la période de gouvernement de la ville par les protestants. Différents axes pourraient être envisagés pour la constitution de ce dossier thématique, plus ou moins précis, prenant Benoît Rigaud comme centre ou partie de chacun d'entre eux. Citons trois entrées possibles pour ces dossiers thématiques :

– petites collections de livres : le livre bon marché, de Romain Morin à Benoît Rigaud.

<sup>121</sup>Voir la rubrique « découvrir » < « dossiers thématiques », <[http://numelyo.bm-lyon.fr/collection/BML: BML\\_00GOO01001COL0003](http://numelyo.bm-lyon.fr/collection/BML: BML_00GOO01001COL0003)>.

<sup>122</sup>« Étienne Dolet. L'encre et le feu », 12 novembre 2009-2 janvier 2010. <[www.bm-lyon.fr/expo/09/dolet/index.html](http://www.bm-lyon.fr/expo/09/dolet/index.html)>

<sup>123</sup>« Impressions premières. La page en révolution de Gutenberg à 1530 », du 30 septembre 2016 au 21 janvier 2017.

<sup>124</sup>Exposition au Musée des Beaux-Arts : « Lyon Renaissance. Arts et humanisme », du 23 octobre 2015 au 25 janvier 2016.

<sup>125</sup>Disponible ici : <<http://lyon-une-capitale-du-livre-a-la-rennaissance.ens-lyon.fr/>>.

- le relais de la parole du roi à Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle.
- l’itinéraire de Benoît Rigaud, libraire à Lyon à la Renaissance.

Pour la deuxième et la troisième proposition, l’inscription dans un contexte historique précis, assortie d’une chronologie, est nécessaire. Pour tous ces dossiers, des encarts pourraient être ménagés pour présenter soit des ensembles soit des publications emblématiques. Ainsi, pour le premier dossier, un encart pourrait concerner les pages de titre respectives de Romain Morin et Denis de Harsy d’un côté, et de Jean Saugrain et Benoît Rigaud de l’autre, pour montrer comment, à travers la récurrence d’un modèle, se construit l’idée d’une collection et l’identité d’une officine. Pour le deuxième dossier, un encart pourrait par exemple s’arrêter sur un ensemble de pièces concernant le gouvernement de la ville au temps de la domination protestante, en particulier des pièces de 1563.

Ainsi, le travail d’analyse sur le catalogue de Benoît Rigaud, appuyé sur un répertoire bibliographique, servirait à la médiation entre l’usager et les collections numériques de la BmL : le dossier, offrant des liens vers les copies numérisées présentes sur Numelyo ou sur Google Books, selon les cas, contribuera à rendre visible l’étendue de l’entreprise de numérisation du fonds ancien conduite par la Bibliothèque de Lyon.

### ***3. De la bibliothèque numérique à l’officine virtuelle***

Il existe cependant d’autres façons de mettre en avant les collections numérisées des bibliothèques, qui permettent d’en renouveler la présentation et de leur rendre une part de leur épaisseur matérielle en les mettant en scène.

#### ***Mondes virtuels***

Certaines bibliothèques se sont en effet emparées d’outils nouveaux pour montrer leurs richesses, exposer la diversité de leurs fonds : ainsi, depuis 2007, plus de quarante établissements<sup>126</sup>, des bibliothèques essentiellement anglo-saxonnes, auraient créé leur avatar sur Second Life. Stanford présente ainsi un aperçu global de sa bibliothèque<sup>127</sup> qui, outre les avatars des expositions en cours, du centre de recherche, de la salle de projection, fait la part belle aux ouvrages du fonds ancien et des archives : une salle de consultation permet de tirer des documents de boîtes d’archives virtuelles, tandis que des ouvrages tirés des collections patrimoniales sont feuilletables dans un « jardin » ouvert à la promenade du visiteur. Cette bibliothèque est accessible sur l’archipel « Education » de Second Life. Le jeu est également utilisé à l’échelle d’une collection particulière : plusieurs centaines de cartes tirées de la collection de David Rumsey<sup>128</sup> ont été mises à disposition sur les « Rumsey maps Islands » en 2009, et peuvent depuis lors être parcourues par les avatars des usagers. Cependant, depuis le lancement de Second Life en 2003, sa grande médiatisation jusque vers 2007, le nombre de visiteurs a beaucoup diminué (à ce jour, on compte 900 000

<sup>126</sup>Chiffre disponible sur Wikipedia : <[https://en.wikipedia.org/wiki/Libraries\\_in\\_Second\\_Life](https://en.wikipedia.org/wiki/Libraries_in_Second_Life)>. [Consulté le 20 décembre 2016].

<sup>127</sup>La vidéo disponible à l’adresse <<https://www.youtube.com/watch?v=Xe3BA5XhqxA>> présentait la bibliothèque sur Second Life en 2010.

<sup>128</sup><<http://www.davidrumsey.com/>>. Compte-rendu de l’expérience de D. Rumsey sur le site du MIT : <<https://www.technologyreview.com/s/409682/historical-maps-in-second-life/>> (février 2008). [Consulté le 20 décembre 2016].

utilisateurs) : le monde virtuel est très loin d'être aussi consulté aujourd'hui, et ce n'est plus le lieu évident d'une valorisation des fonds anciens<sup>129</sup>.

Ces expériences ont montré cependant l'intérêt et la fécondité de l'inscription des fonds anciens dans un monde virtuel : aux bibliothèques numériques, c'est une nouvelle épaisseur « matérielle » qui est donnée, puisque la liste de références est substituée à la reproduction extérieure des livres en trois dimensions. Le terme de « parcours » dans les collections numériques, utilisé souvent métaphoriquement pour désigner des sous-ensembles organisés thématiquement dans les collections, prend là tout son sens : il s'agit bel et bien d'une promenade virtuelle, qui permet de s'arrêter aux éléments documentaires les plus parlants pour le visiteur.

### *Réalité augmentée*

Ces expériences sur Second Life croisent un autre type de valorisation du patrimoine, beaucoup utilisé pour les monuments historiques, qui est celui de la réalité augmentée. Ainsi, l'utilisation d'une tablette lors de la visite de l'abbaye de Jumièges permet de parcourir le bâtiment sous sa forme reconstituée en même temps qu'on en foule les ruines. De même, l'exposition « Sites éternels » proposée au Grand Palais inclut un espace dédié à la réalité augmentée : le site de Palmyre y est visible, avant et après sa destruction. Si la réalité augmentée devient presque commune dans les opérations de valorisation du patrimoine bâti<sup>130</sup> elle se répand également dans les bibliothèques, davantage cependant pour valoriser les collections électroniques des fonds courants que pour mettre en valeur des éléments de la bibliothèque numérique patrimoniale : à la Cité des Sciences et de l'industrie, elle permet par exemple au visiteur de s'orienter parmi les collections<sup>131</sup>.

À l'occasion de l'exposition de la bibliothèque de Bordeaux-Mériadeck, « Montaigne-Superstar<sup>132</sup> », le visiteur a pu cependant visiter sur une table tactile la librairie de Montaigne. Cette modélisation en trois dimensions est l'un des pans du programme de recherche « Montaigne à l'œuvre » (MonLoe)<sup>133</sup> : porté par les Bibliothèques virtuelles humanistes, MonLoe prévoit de réunir le corpus numérisé qui permet de rendre compte de la genèse de création des œuvres de Montaigne : les livres de sa bibliothèque en font à ce titre évidemment partie. Il s'agit là d'un projet d'humanités numériques, fondé sur de nombreux partenariats avec des bibliothèques détentrices d'ouvrages de la Renaissance liés à Montaigne. La visualisation de la bibliothèque de Montaigne offre, à partir de l'apparence actuelle de la tour, un état de sa reconstitution et sera actualisée au fur et à mesure des découvertes et de la mise à disposition des numérisations. Chaque livre numérisé est symbolisé par une petite icône ; un clic fait accéder à sa reproduction.

---

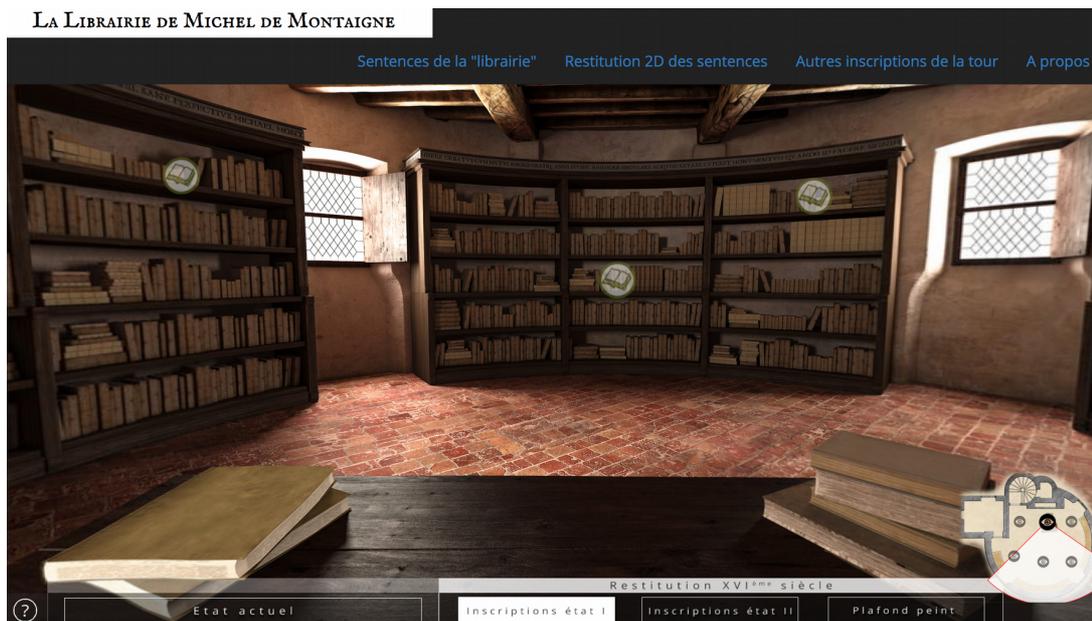
<sup>129</sup>Sur Le Monde.fr, un article présente Second Life en avril 2016. <[http://www.lemonde.fr/pixels/article/2016/04/28/absurde-creatif-et-debauche-dix-ans-apres-second-life-est-toujours-bien-vivant\\_4909910\\_4408996.html](http://www.lemonde.fr/pixels/article/2016/04/28/absurde-creatif-et-debauche-dix-ans-apres-second-life-est-toujours-bien-vivant_4909910_4408996.html)>. [Consulté le 20 décembre 2016].

<sup>130</sup>Voir le numéro d'Archimag de janvier 2016 consacré à la réalité augmentée : y sont citées ou détaillées des applications créées pour le château de Chambord, Paris et Bordeaux, la Marne (bataille de la Marne), le musée des Armées, etc.

<sup>131</sup>Voir l'article à ce sujet dans Archimag (*vol. cité*).

<sup>132</sup>Voir le blog consacré à cette exposition : <<https://montaignesuperstar.bordeaux.fr/>>.

<sup>133</sup><<https://montaigne.univ-tours.fr/>>.



*Illustration 7. Reconstitution de la librairie de Montaigne*

Ainsi, une opération de valorisation des bibliothèques numériques peut passer par des opérations de plus grande envergure mettant en relation chercheurs et bibliothécaires autour de la volonté commune de faire vivre le patrimoine, de se servir des nouvelles possibilités de visualisation que propose l'outil informatique. L'alliance entre des chercheurs qui consacrent une partie de leur temps à explorer les fonds des bibliothèques, et des bibliothécaires soucieux de multiplier les accès vers ces riches réservoirs d'images constitués à grand frais contribue à l'élaboration d'outils qui s'adressent autant aux spécialistes qu'au public élargi, associant la précision scientifique, la complexité technique à la simplicité et à l'attrait des interfaces.

Ces expériences permettent de donner corps aux collections numériques des bibliothèques, à souligner l'identité d'un fonds patrimonial et à encourager la visite de la bibliothèque numérique. La promotion dans l'exposition de la BM de Bordeaux de la modélisation de la « librairie » de Montaigne permet d'asseoir l'identité de la bibliothèque autour de la figure tutélaire de l'écrivain « superstar », et de donner à une exposition de livres, toujours délicate à mettre en œuvre, une épaisseur et un attrait certains. Ce n'est cependant pas là la bibliothèque virtuelle de Bordeaux qui est mise en lumière en particulier : les icônes renvoient à des éditions conservées partout dans le monde. La réalité augmentée imaginée pour les monuments historiques (là, le château de Montaigne) transposée aux fonds anciens des bibliothèques signifierait qu'on livre une image en trois dimensions des réserves, et que l'on y donne à voir certains des exemplaires les plus fameux. Outre le caractère bien moins esthétique ou photogénique de ces lieux, d'autres inconvénients tels que celui de la sécurité préviendraient contre une entreprise de la sorte, à moins que la bibliothèque, ancienne, ne soit visitable et spectaculaire, comme l'est par exemple celle du château de Chantilly, qui pourrait se prêter à un tel projet de réalité augmentée.

#### *Une reconstitution virtuelle de l'officine de Rigaud pour Numelyo ?*

En s'appuyant sur ces différents exemples, il serait possible d'envisager de nouvelles pistes de valorisation des collections d'imprimés de la Renaissance pour

Numelyo. Benoît Rigaud débite avant tout ses propres livres, mais aussi, vraisemblablement, les livres de libraires parisiens et étrangers, acquis au cours des foires régulières. La reconstitution hypothétique de son officine, qui aurait pour fondement sa propre production, pourrait ainsi s'enrichir de publications venues d'autres villes et servir de scénarisation aux ouvrages numérisés de la bibliothèque de Lyon.

On pourrait ainsi envisager une modélisation simple en trois dimensions de l'officine du libraire, inspirée des boutiques de la Renaissance encore visibles à Lyon. Elle pourrait être constituée d'abord d'une arrière-boutique dans laquelle une table figurerait l'atelier de l'éditeur, et où s'entasseraient des éditions anciennes d'ouvrages ensuite repris par Rigaud avec ou sans Saugrain. Une boutique ouverte sur l'extérieur présenterait sur des tables identifiées par catégorisation (belles-lettres, manuels, textes officiels), dans des étagères, ou débordant de ballots, les ouvrages les plus récents. À la différence de la librairie de Montaigne, il n'est pas question de prétendre à une vérité de la reconstitution ; contrairement aux ateliers d'imprimeur, on ne dispose pas de représentation fidèle des officines des libraires datant de la Renaissance. Il s'agirait plutôt, comme sur Second Life, d'envisager dans un univers et un mobilier suffisamment simples pour être réalistes, la mise à disposition, année après année, des ouvrages produits par Benoît Rigaud. Le même type de renvoi que celui qui est ménagé pour la librairie de Montaigne permettrait alors – c'est bien le but d'une telle entreprise – de guider l'utilisateur vers les documents numérisés : la fenêtre ouverte pour chaque icône cliquée livrerait à la fois le titre de l'ouvrage, sa description rapide, et des liens vers le document et les ouvrages liés (premières éditions, sources d'une compilation, texte en langue originale) s'ils existent sous forme numérisée.

Proposant ainsi, autour de la production de Benoît Rigaud, essentiellement en français, un ensemble de textes imprimés de la Renaissance tirés des fonds de la bibliothèque, ce type de modélisation permet de valoriser les fonds anciens en se servant d'outils de visualisation propres à naviguer plus aisément dans les collections. Il faudrait distinguer ce projet de la reconstitution effectuée par l'équipe du projet MonLœ : la seconde a pour but ultime l'exhaustivité de la reconstitution de la bibliothèque de Montaigne. Le projet de modélisation d'une officine de libraire à destination de la BmL, prendrait Benoît Rigaud comme porte d'entrée vers les collections numérisées de la Renaissance, dans une recomposition rêvée de l'officine. Un tel projet permettrait de donner corps aux textes numérisés, tout en soulignant l'importance des collections d'imprimés du XVI<sup>e</sup> siècle dans la bibliothèque.

Un projet de valorisation numérique de ce type doit être accompagné par un ensemble de médiations propres à le faire connaître et à en développer l'usage : présentations, explications, sur internet ou *in situ*, autour d'une table digitale présente à cet effet, ou sur les postes de la bibliothèque, à l'occasion par exemple de ces « heures de la découverte » proposée par la BmL. Il doit également vivre sur le long terme, et pour cela faire l'objet d'une communication régulière, être enrichi par de nouvelles numérisations. Ainsi, si de nouvelles compétences, notamment dans le domaine informatique, sont nécessairement induites pour les bibliothécaires par le développement de tels projets numériques visant à la valorisation des collections, le cœur de métier reste le même : il réside dans la sélection et l'indexation fine des ressources, la constitution d'un ensemble cohérent autour d'un discours scientifique portant sur les collections, et dans les opérations de médiation à destination des usagers.

## CONCLUSION

---

Certaines nuits, je rêve d'une bibliothèque entièrement anonyme dans laquelle les livres n'ont pas de titre et ne revendiquent aucun auteur, formant un courant narratif continu dans lequel tous les genres, tous les styles, toutes les histoires convergent, et tous les protagonistes et tous les lieux restent non identifiés, un courant dans lequel je peux me plonger n'importe où.

Alberto Manguel,  
*La bibliothèque, la nuit.*

Aux XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles, les humanistes se saisissent de l'imprimerie pour entamer une relecture patiente et méthodique de la culture accumulée pendant l'Antiquité et le Moyen Âge. La circulation du livre permet de démultiplier les transferts de savoirs et les avancées dans la connaissance des textes anciens. La pratique de la citation, du renvoi d'un texte à un autre, d'un auteur à un autre, s'amplifie à mesure que le corpus des textes imprimés augmente. Elizabeth Armstrong, Lucien Febvre et Jean Martin ont montré que l'imprimerie a participé d'un bouleversement de la circulation et de la production de la connaissance. Le livre se transforme pour atteindre un public plus large que celui des érudits : Isabelle Pantin explore par exemple la production d'Oronce Finé<sup>134</sup> et montre comment le mathématicien, éditeur de traités, modifie progressivement la mise en forme de ses textes, du « livre du maître surchargé d'informations hiérarchisées imposant un système de signalisation relativement compliqué (...) à un manuel d'apprentissage complet, (...) devenue plus accessible ».

La comparaison n'est pas nouvelle entre cette ère de mutation des accès et de la production des savoirs qu'on a nommée Renaissance et les promesses du développement d'Internet et des possibilités de mise en réseau et de démocratisation de l'information qui y sont associées. D'un côté certes, des intellectuels pointent la désaffection très progressive du livre dans cette société gouvernée par les réseaux, dans ce monde où

le médium de l'écrit se voit progressivement remplacé par d'autres formes de médiation, rendant compte de l'avènement d'un « régime des images », où les nouvelles technologies transforment les « lieux du savoir » en privilégiant un « espace collaboratif » où l'amateur a plus de légitimité que l'expert<sup>135</sup>.

De l'autre pourtant, Internet promet et promeut la bibliothèque universelle, permet l'accès de tous aux fonds anciens des bibliothèques et à toute forme de savoir. Mais pour que ce savoir puisse être effectivement partagé par tous, il faut des fils d'Ariane pour guider l'utilisateur, à quelque niveau qu'il soit, dans ce dédale des réservoirs numérisés. Au moment d'une patrimonialisation qui touche un nombre exponentiel d'objets de natures et d'intérêts divers, la médiation apparaît

---

<sup>134</sup>Isabelle Pantin, « Oronce Finé mathématicien et homme du livre : la pratique éditoriale comme moteur d'évolution. », dans Isabelle Pantin (dir.), *Mise en forme des savoirs à la Renaissance*, Paris, Arman Colin, « Recherches », 2013, p. 19-40.

<sup>135</sup>Voir le numéro de *Littératures classiques*, « Littératures d'hier, littératures d'aujourd'hui », Véronique Lochert et Anne Réach-Ngô (dir.), Toulouse, Presses universitaires du Midi, 91, 2016, « Du passé toujours vivant. Introduction », p. 6.

nécessaire pour rendre visible le savoir, l'organiser, et enfin en permettre la réutilisation.

Benoît Rigaud, ce libraire lyonnais qui a proposé à Lyon des livres sinon pour tous, du moins pour un public de lecteurs qui ne cessait de s'élargir, qui a dû et su s'adapter à un contexte troublé et mouvant, est accessible aujourd'hui à tout curieux par le nombre important de ses livres numérisés. Pourtant, la seule juxtaposition de ces volumes ne permet pas de découvrir cette production, de comprendre comment ce libraire a fondé son officine, l'a organisée, a subi les remous du temps en en tirant parti, avant de se retrancher derrière une publication équilibrée et consensuelle de textes en langue vernaculaire. Seule la valorisation, qui peut aller de la mise en ligne d'une bibliographie rétrospective dédiée à une communauté élargie de chercheurs jusqu'à la reproduction virtuelle de son officine dédiée à tous, permet de mettre en lumière la richesse de ce minuscule pan de la bibliothèque virtuelle universelle. L'officine de Benoît Rigaud peut alors se faire caisse de résonance des préoccupations d'une époque, laisser entendre les cris des jurés aux carrefours, donner à lire ce qui fait rire ou frémir le lecteur du XVI<sup>e</sup> siècle. Le lien que Jean Saugrain et Benoît Rigaud avaient si bien su nouer avec leur public à leurs débuts trouvera ainsi à être réactualisé.

# BIBLIOGRAPHIE

---

## I. CONNAÎTRE

### A. Généralités sur le XVI<sup>e</sup> siècle

#### *Histoire*

BARBICHE, Bernard, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, « Quadrige », 2012.

GASCON, Richard, *Grand commerce et vie urbaine au XVI<sup>e</sup> siècle. Lyon et ses marchands (environs de 1520 - environs de 1580)*, Paris, La Haye, S.E.V.P.E.N. Mouton, « Civilisations et sociétés 22 », 1971.

HAMON, Philippe, *Les Renaissances 1453-1559*, Paris, Belin, « Histoire de France », 2014.

LE ROUX, Nicolas, *Les guerres de religion 1559-1629*, Paris, Belin, « Histoire de France », 2014.

KRUMENACKER, Yves (dir.), *Lyon 1562, capitale protestante. Une histoire religieuse de Lyon à la Renaissance*, Lyon, Éd. Olivétan, 2009.

#### *Littérature*

GRENTE, Georges, SIMONIN, Michel (dir.), *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVI<sup>e</sup> siècle*, Éd. rev. et mise à jour, Paris, Fayard Librairie générale française, « La Pochothèque », 2001.

### B. Bibliographies et répertoires pour l'étude du livre lyonnais de la Renaissance

#### *Bibliographies lyonnaises*

BAUDRIER, Henri, *Bibliographie lyonnais : recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, France, F. de Nobele, 1964.

GÜTLINGEN, Sybille von, *Bibliographie des livres imprimés à Lyon au seizième siècle*, Baden-Baden, Bouxwiller, Editions Valentin Koerner, « Bibliotheca bibliographica Aureliana » 1992.

#### *Bibliographie parisienne*

RENOUARD, Philippe, *Répertoire des imprimeurs parisiens, libraires, fondeurs de caractères et correcteurs d'imprimerie depuis l'introduction de l'imprimerie à Paris (1470) jusqu'à la fin du seizième siècle*, édité par Jeanne Veyrin-Forrer et Brigitte Moreau, Paris, Minard, « Lettres modernes », 1965.

#### *Bibliographie nationale*

PETTEGREE, Andrew, WALSBY, Malcolm et WILKINSON, Alexander (dir.), *French vernacular books Books published in the French language before 1601 livres imprimés en français avant 1601*, Leiden Boston, Brill, 2007.

*Universal Short Title Catalogue*, développé par PETTEGREE, Andrew, WALSBY, Malcolm à l'université de Saint Andrews. Base de données consultable à l'adresse <http://www.ustc.ac.uk/>

### ***Marques et caractères***

SILVESTRE, Louis-Catherine, *Marques typographiques, ou recueil des monogrammes, chiffres, enseignes, emblèmes, devises, rébus et fleurons des libraires et imprimeurs qui ont exercé en France, depuis l'introduction de l'imprimerie, en 1470, jusqu'à la fin du seizième siècle. À ces marques sont jointes celles des libraires et imprimeurs qui pendant la même période ont publié, hors de France, des livres en langue française*, Paris, P. Jannet, 1853.

VERVLIET, Hendrik Désiré Louis, *French Renaissance printing types. A conspectus*, New Castle, Del., Oak Knoll Press Bibliographical Society Printing Historical Society, 2010.

## **C. Histoire du livre et de l'édition**

### ***Généralités***

FOUCHÉ, Pascal, PÉCHOIN, Daniel, SCHUWER, Philippe (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du livre*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2002.

OLIVERO, *L'invention de la collection*, Paris, Éd. de l'IMEC, « Collection In octavo », 2000.

SCHUWER, Philippe, *Traité pratique d'édition*, Paris, Cercle de la librairie, 2002.

### ***Histoire du livre au XVI<sup>e</sup> siècle***

CHARTIER, Roger et MARTIN, Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française. Tome 1, Le livre conquérant, du Moyen âge au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, Cercle de la Librairie, 1989.

CHARTIER, Roger, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien régime*, Paris, Éd. du Seuil, « L'univers historique », 1987.

MARTIN, Henri-Jean, *Le livre français sous l'Ancien régime*, Paris, Promodis, Cercle de la Librairie, « Histoire du livre » 1987.

MARTIN, Henri-Jean (dir.), *La Naissance du livre moderne. Mise en page et mise en texte du livre français XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Cercle de la librairie, 2000.

### ***Études sur l'imprimerie à Paris et à Lyon***

AUDIN, Maurice, HOURS, Henri, MARTIN, Henri-Jean [et al.], *Le Siècle d'or de l'imprimerie lyonnaise*, Paris, Éditions du Chêne, 1972.

CHARON, Annie, *Les métiers du livre à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle 1535-1560*, éd. Centre de recherches d'histoire et de philologie, « Histoire et civilisation du livre 6 », Genève et Paris, Droz, Minard et Champion, 1974.

VARRY, Dominique (dir.), *Histoire et civilisation du livre. Revue internationale*, n°2, « Lyon et les livres » Genève, Droz, 2006, (2).

### ***De la fabrique de l'œuvre à la constitution d'une politique éditoriale.***

ARZOUMANOV Anna, RÉACH-NGÔ Anne, *Le discours du livre. Mise en scène du texte et fabrique de l'œuvre sous l'Ancien Régime*, Paris, Classiques Garnier, « Études et essais sur la Renaissance », 2011.

FURNO, Martine (dir.), *Qui écrit ? : figures de l'auteur et des co-élaborateurs du texte, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Lyon, ENS éditions, 2009.

FURNO, Martine et MOUREN, Raphaële (dir.), *Auteur, traducteur, collaborateur, imprimeur... qui écrit ?*, Paris, Classiques Garnier, 2012.

CHARON, Annie, « Aspects de la politique éditoriale de Galliot du Pré », dans *Le livre dans l'Europe de la Renaissance. Actes du XXVIII<sup>e</sup> colloque international d'études humanistes de Tours [Juillet 1985]*, Pierre Aquilon et Henri-Jean Martin (dir.), Paris, Cercle de la Librairie, 1988, p. 274-281.

DUCLOS MOUNIER Pascale, NATIVEL, Colette (dir.), *Copier et contrefaire à la Renaissance. Faux et usage de faux*, Paris, Honoré Champion, « Colloques, congrès et conférences sur le XVI<sup>e</sup> siècle », 2014.

KEMP, William, « Les petits livres français illustrés de Romain Morin, 1530-1532, et leurs dérivés immédiats », dans *Il Rinascimento a Lione*, Antonio Possenti et Giulia Mastrangelo (dir.), Roma, Ed. dell'Ateneo, 1988.

OUVRY-VIAL, Brigitte, RÉACH-NGÔ Anne, TRÂN, Quôc Trung, *L'acte éditorial : publier à la Renaissance et aujourd'hui*, Paris, Classiques Garnier, 2010.

RÉACH-NGÔ, Anne (dir.), *Créations d'atelier. L'éditeur et la fabrique de l'œuvre à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, « Études et essais sur la Renaissance », 2014.

SIMONIN, Michel, « Peut-on parler de politique éditoriale au XVI<sup>e</sup> siècle ? Le cas de Vincent Sertenas, libraire du palais », dans *L'encre et la lumière. Quarante-sept articles (1976-2000)*, Genève, Droz, « Travaux d'humanisme et Renaissance 391 », 2004.

### ***Le livre et la circulation de l'information***

FOGEL, Michèle, *Les cérémonies de l'information dans la France du XVI<sup>e</sup> au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, « Nouvelles études historiques » 1989.

HIGMAN, Francis, *Lire et découvrir. La circulation des idées au temps de la Réforme*, Genève, Droz, « Travaux d'Humanisme et Renaissance 326 », 1998.

### ***Livres particuliers***

CHATELAIN, Jean-Marc, *Livres d'emblèmes et de devises. Une anthologie, 1531-1735*, Paris, Klincksieck, « Corpus iconographique de l'histoire du livre », 1993.

PETIT, Nicolas, *L'éphémère, l'occasionnel et le non livre à la bibliothèque Sainte-Geneviève, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Klincksieck, « Corpus iconographique de l'histoire du livre », 1997.

## **II. VALORISER**

### **A. Généralités**

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS, *Le métier de bibliothécaire*, 12<sup>e</sup> édition mise à jour et corrigée, Raphaële Mouren et Dominique Peignet (éd.), Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2007.

MOUREN, Raphaële, *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2007.

## **B. Les répertoires bibliographiques et autres bases de données sur le livre de la Renaissance**

COLETTI, Aldo, NUOVO, Angela, « EDIT16, Censimento nazionale delle edizioni del XVI secolo », *Biblioteche oggi*, juillet-août 2000, p. 67-70.

DELAVEAU, Martine, SORDET, Yann, WESTEEL, Isabelle, « Penser le catalogage du livre ancien à l'ère du numérique », *BBF*, 2005, n°50, p. 52-61.

MALCLÈS, Louise-Noëlle, *Manuel de bibliographie*, 3<sup>e</sup> édition revue et mise à jour, éd. Andrée Lhéritier, Paris, Presses universitaires de France, 1976.

MOUREN, Raphaële, « Réflexions autour du projet de bibliographie d'éditions du XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Renaissance et Réforme*, 2011, 34, 3, p. 111-142. <halshs-00578432v2>.

### **Liste des bases bibliographiques rétrospectives nationales**

*Universal Short Title Catalogue* (USTC) : <<http://www.ustc.ac.uk/>>

*Censimento nazionale delle edizioni del Secolo XVI* (EDIT16) : <[http://edit16.iccu.sbn.it/web\\_iccu/ihome.htm](http://edit16.iccu.sbn.it/web_iccu/ihome.htm)>

*Verzeichnis der im deutschen Sprachbereich erschienenen Drucke des 16. Jahrhunderts* (VD16) : <[https://opacplus.bib-bvb.de/TouchPoint\\_touchpoint/start.do?SearchProfile=Altbestand&SearchType=2](https://opacplus.bib-bvb.de/TouchPoint_touchpoint/start.do?SearchProfile=Altbestand&SearchType=2)>

### **Liste des bases bibliographiques rétrospectives régionales et spécialisée**

*Bibliographie des éditions parisiennes du XVI<sup>e</sup> siècle* (BP16) : <<http://bp16.bnf.fr/>>

*Éditions imprimées à Genève, Lausanne et Neuchâtel* (GLN15-16) : <<http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/bge/gln/>>

*Base des éditions lyonnaises de romans du XVI<sup>e</sup> siècle* (ELR) : <<http://www.rhr16.fr/base-elr>>

### **Autres bases de données**

*Base de typographie de la Renaissance* (BaTyR) : <<http://www.bvh.univ-tours.fr/batyr/beta/>>

*Base des reliures numérisées de la BnF* : <<http://reliures.bnf.fr/>>

*Provenance des livres anciens de la BML* : <[http://numelyo.bm-lyon.fr/collection/BML:BML\\_06PRV01000COL0001](http://numelyo.bm-lyon.fr/collection/BML:BML_06PRV01000COL0001)>

## **C. Le patrimoine écrit numérisé : éléments sur la valorisation**

*Bulletin des Bibliothèques*, 2013, n° 5, « Innovation et patrimoine ».

BARRET, Elydia, *Quel rôle pour les bibliothèques dans les humanités numériques ?*, Mémoire DCB sous la direction d'Isabelle Westeel, ENSSIB, Lyon, janvier 2014.

CLAERR, Thierry, WESTEEL Isabelle et ORY-LAVOLLÉE, Bruno (dir.), *Manuel de constitution de bibliothèques numériques*, Paris, Cercle de la librairie, « Bibliothèques » 2013.

JACQUESSON, Alain, *Google Livres et le futur des bibliothèques numériques ; historique du projet, techniques documentaires, alternatives et controverses*, Paris, Cercle de la librairie, « Bibliothèques », 2010.

LAPÔTRE, Raphaëlle, *Faire parler les données des bibliothèques : du Big Data à la visualisation des données*, Mémoire DCB sous la direction de Julien Velcin, ENSSIB, Lyon, janvier 2014.

MOUREN, Raphaële, « L'IFLA 2012. Aspects novateurs de la valorisation du patrimoine », dans *BBF*, 2012, n° 6, p. 58-60.

VERHEUL, Ingeborg, TAMMARO, Anna Maria, WITT, Stephen W. (dir.), *Digital library futures user perspectives and institutional strategies*, Berlin, New- York, De Gruyter Saur, « IFLA publications 146 », 2010.

## ANNEXES

---

### *Table des annexes*

<b>MATÉRIEL TYPOGRAPHIQUE.....</b>	<b>76</b>
<b>TABLEAU DES PRODUCTIONS DE BENOÎT RIGAUD EN COLLABORATION AVEC JEAN SAUGRAIN : 1555-1558.....</b>	<b>80</b>
<b>TABLEAU DES PUBLICATIONS DE BENOÎT RIGAUD SEUL : PÉRIODE 1558-1560.....</b>	<b>85</b>
<b>TABLEAU DES PUBLICATIONS DE BENOÎT RIGAUD SEUL : PÉRIODE 1561-1565.....</b>	<b>88</b>
<b>GLN 15-16 : EXEMPLE D'UNE NOTICE.....</b>	<b>98</b>

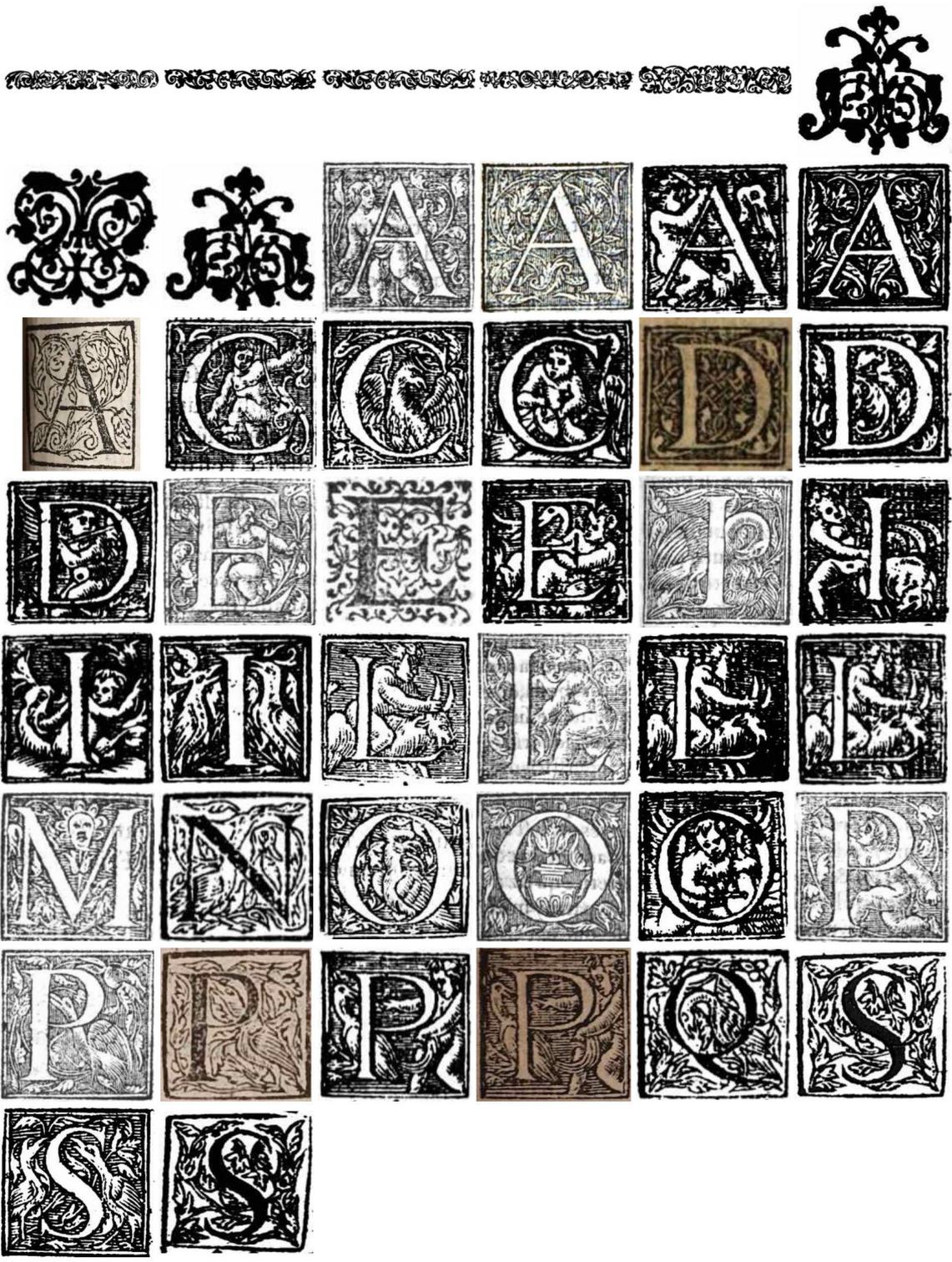
## MATÉRIEL TYPOGRAPHIQUE

Il s'agit du matériel ayant servi à l'identification des impressions non signées du catalogue de Rigaud et Saugrain entre 1555 et 1558.

### JACQUES FAURE

Matériel typographique extrait des volumes suivants :

- *Quaesita medicinalia IIII juxta Hippocratis, Galeni, et probatissimorum medicorum sententiam, strenue discussa*, Lyon, excudebat Jacques Faure apud Sébastien Honorat, 1555. Reproduction de l'exemplaire Gallica-Omnisys.
- BRIEVE NAR- || RATION CONTRE || LA VANITÉ ET ABVZ D'AV- || cuns plusque trop fondé en l'A- || strologie iudiciaire & deui- || neresse, & des ceux qui || y croyent trop de || legier, || Par F. Leger Bon-temps. || IER. 10. || Iuxta vias Gentium nolite discere, & à signis || coeli nolite metuere, quae timent Gentes. || A LYON, || Par Benoist Rigaud, & Iean Saugrain. || M. D. LVIII. || Reproduction de l'édition de la Bayerische Staatsbibliothek München, cote Astr P 23.
- LE || BATIMENT || DES ANTIQVES || ERECTIONS DES PRIN- || cipales Villes & Citez, assi- || ses es trois Gaules, con- || tenu en deux || liures. || Auec vn traité des Fleuues & Fontaines || admirables, estans es dites Gaules. || A LYON, || Par Benoist Rigaud, & Jan Saugrain, || M. D. LVI. || Reproduction de l'exemplaire de la BM de Lyon, cote Rés. 800975.
- LES || DECLAMA- || TIONS, PROCE- || DVRES, ET AR-|| RESTZ d'A- || MOVRS, || Donnez en la court & parquet de Cupido, || à cause d'aucuns differens entenduz, sur ceste Police. || A LYON, || Par Benoist Rigaud, & Iean Saugrain. || 1556. Reproduction de l'exemplaire de l'Österreichische Nationalbibliothek (Vienne), cote 39 K 15.
- LES || FAITS MEMO- || RABLES, ADVENVS || DEPVIS PHARAMOND, || premier Roy des François, tant || en France, Espagne, Angle- || terre, qu'Italie, selon || l'ordre des annees, || iusques à l'an || 1557. || Le Catalogue des Papes, depuis S. Pierre || iusques à Paule quatrième || qui est à present: Et || Des Empereurs, depuis Octouian Cesar, iusques || à Charles d'Autriche, cinquième. || [royal arms] || A LYON, || Par Benoist Rigaud, & Iean Saugrain. || 1557. Reproduction de l'édition de la Bayerische Staatsbibliothek München, cote Eur 281.
- LE || VOYAGE ET || NAVIGATION || DES ISLES INCO- || GNEVES, || Contenant choses merueilleuses, & || fort difficilles à croire, toutes- || fois ioyeuses & recreatiues. || [Device] || A LYON, || Par Benoist Rigaud, & Ian Saugrain. || M. D. LVI. Reproduction de l'édition de la BnF, cote Y2 2152.



## JEAN D'OGEROLLES

Matériel typographique extrait des volumes suivants :

- || HISTOIRE || DE RHION || CHEF D'AV- || VERGNE, || En vulguere François par Cl. || B. Bernard de Rhion. || AVEC PRIVILEGE. || A LYON, || Par Iean d'Oge- || rolles, || [-] || 1559. Reproduction de l'édition de la BnF, cote Lk7 8282.
- MARQVETIS || DE PIECES DI- || VERSES ASSEM- || blées par messire Antoi- || ne du Saix Abbé de || Cheisery, Com- || mendeur de || Bourg. || Quoy qu'il aduienne. || A LYON, || PAR IEAN D'OGEROLLES, || 1559. || Reproduction de l'édition de la BM de Lyon, cote Rés. 355910.
- ORAISON || AVX || FRANCOYS. || Sus la mort du magnanime Prince || Iean de Bourbon, Comte || d'Anghien, || PAR || Michel Boucher de Bois- || commun. || A LYON, || PAR MICHEL IOVE || soubz le portail de saint || Antoine. || [-] || 1557. Au colophon : A LYON, || Par Ian d'Ogerolles, || 1557. Reproduction de l'édition de la BM de Lyon, cote Rés. 314243.
- LA || PRAVCTI- || QVE DES MON- || OYES. || \*\*\* || Moyennant Iaquelle vn François, Alle- || man, Italien, Espagnoil, ou vn des || païs bas, pourra partir de son païs, & || visiter lesdicts païs, monté à deux || cheuaux, & garny de trois cens escus || en la bourse, & rapporter son argent, || auec cinquante escus de gaing, outre || toutes despences. || Par Gilles Boulleau de Bouillon par cy de- || uant Commissaire Controrolleur || de Cambray. || [fleuron] || A LYON, || PAR BENOIST RIGAVD. || 1558. Au colophon : A LYON, || Par Ian d'Ogerolles, || 1557. Reproduction de l'édition de la Bayerische Staatsbibliothek München, cote P o Gall 832.





**TABLEAU DES PRODUCTIONS DE BENOÎT RIGAUD EN  
COLLABORATION AVEC JEAN SAUGRAIN : 1555-1558**

	Année	Titre	Auteur	Adresse bibliographique	Formal	Pages	Type d'ouvrage	Domaine	Collaborations	Édition(s) antérieure(s) ou contemporaine(s)	Lieu(s) de conservation	Mar-que	Notes
1	1555	LA DIVISION I DV MONDE. II <i>Contenant la declaration de provinces, &amp; regions d'Asie, Europe, &amp; A-II phricque. Ensemble les passages, lieux, &amp; &amp; destroit, par lesquels on peut en-II tirer &amp; passer des Gaules es parties II d'Italie : Traictant de plusieurs belles II matieres, par lesquelles on pourra faci II lement auoir la d'scription de la quar-II te Gallicane. II Les noms des Archeueschez, Eueschez, &amp; II Abbayes du royaume de France, &amp; do-II maine d'icelle, avec la taxe du vacant II d'icelle, laquelle II conuient payer en II cour de Rome, quand on les a de don II du Pape. II La maniere de faire Empereur en deux sortes. II Comme se fait vn Roy en nouveau royaume. II Comme se peut faire vn Duc, &amp; vn Comte. II Calculation des deniers qui peuvent estre leuez II en France.</i>	[Signot, Jacques]. Chroniqueur chargé de mission à Ferrare en 1595, auteur d'une description géographique et économique.	A LYON, II Par Benoit Rigaud, & Jean Saugrain	In-16	160 p. A-K8	Compendium	Géographie	Libraire : Jean Saugrain I [Imprimeur : Jacques Faure ?]	Paris, A. Lotrian, 1539 I N. Chrestien, 1547.	Folger Shakespeare Library Washington DC 170-908q I BM Grenoble Rés. V 35472 I BM Lyon Rés 811725 I Paris BnF G 9409	o	Attribution à l'imprimeur d'après lettre - P - qui appartient à son matériel typographique.
2	1555	Le fondement II DE PRATIQUE, II <i>Ou est contenu le discours de toutes ma-II tieres ciuiles, &amp; criminelles : tant en premiere instance qu'en cause d'appel. II Et du pouuoir donné aux luges presi-II siaux, Conseillers &amp; magistratz, de II nouveauz establis par le Roy Henry II treschrestien, es sieges presidiaux de ce royaume. II FLVS II La forme de faire les proces criminelz, II auecq l'ordonnance sur le fait &amp; II le reglement de la iustice criminelle. II Le tout composé nouvellement en la faueur II de tous Praticiens fort necessaire II &amp; profitable. II</i>	[Gomain, François]. Poète, auteur de morceaux choisis, où figurent surtout des poètes du Moyen Âge et q contemporains.	A LYON, II Par Benoit Rigaud, & Jean Saugrain	In-16	61 [3] p. a-08	Compendium	Droit criminel	Libraire : Jean Saugrain I [Imprimeur : Jacques Faure ?]	Aucune édition antérieure repérée.	BM Besançon 229743 (2)	?	Autres éditions/émissions/tirages en 56 et en 60. L'édition de 56 porte au colophon la mention « Excudebat Jacobus Faure ». Notre attribution de l'édition au même imprimeur relève de l'hypothèse : même présentation du titre sur la page de titre, mêmes signatures, même pagination. Lien possible avec <i>Forme et ordre de plaidoirie en toutes les Cours Royales, &amp; subalterres de ce Royaume...</i> , O. Petit, 1543.
3	1555	Instruction II TRESBONNE, ET II tresutile, faite par II Quatrains, II « Concernant le profit, & viltie II d'vn chacun II PLUS II Ont esté aioustez plusieurs dictz moraux, II & belles Sentences non en-II core imprimez. II	[Gomain, François]. Poète, auteur de morceaux choisis, où figurent surtout des poètes du Moyen Âge et q contemporains.	A LYON, II Par Benoit Rigaud, II & Jean Saugrain	In-16	[32] f. A-D8	Manuel	Moralité	Libraire : Jean Saugrain I [Imprimeur : Jacques Faure ?]	Aucune édition antérieure repérée avec certitude ; cependant des traités de moralité en quatrains paraissent régulièrement depuis le début du siècle.	BM Besançon 229743 (3) I Arsenal RESERVE 8-BL-10916	o	Autres éditions/émissions/tirages en 56 et en 61 (cette dernière non retrouvée). Voir Loris Paris, introduction à l'édition des Quatrains et des <i>Plaisirs de la Vie Rustique</i> de Guy du Faur de Pibrac, Genève, Droz, 2004, p. 10. Attribution à l'imprimeur d'après leuron et bandeau qui appartiennent à son matériel typographique.
4	1555	Le ioyeux deuis recreatif de l'esprit trouble, contenant plusieurs ballades, episthes, chansons, complaintes, rescriz, dizains, hutilains, epitaphes, rondeaux : et autres nouuelleitez. Nouuellement imprime.	[Gomain, François]. Poète, auteur de morceaux choisis, où figurent surtout des poètes du Moyen Âge et q contemporains.	Lyon, Benoit Rigaud et Jean Saugrain	In-16	159 p.	Anthologie	Littérature	Libraire : Jean Saugrain	Lien possible avec les éditions suivantes : <i>L'esperit trouble. Le Joyeux deuis recreatif de l'esprit trouble</i> , Lyon, O. Arnoullet [1530] I <i>Le Joyeux deuis recreatif de l'esprit trouble</i> , Paris, A. Lotrian 1539.	-	?	?
5	1556	FLORES II OPERVM D. I. BERNARDI, ABBATIS II [CLA]REVALLEN. CVM SA-II cræ scripturæ professoribus, II cum cæteris omnibus vi-II lissim : cum Indice sin-II gularium rerum II locupletiss-II mo. II	Bernard de Clairvaux I Auteur secondaire ; Guillaume de Saint Martin de Tournai I Éditeur ; [Andebertus, Matthæus] I	LVGDVNI, II Apud Benedictum Rigaudum, & Ioannem II Saugrinum, 1556.	In-16	771 [29] p. a-28, A-2C8-2D 8	Anthologie	Religion	Libraire : Jean Saugrain Imprimeur au colophon : LYGDVNI, II Excudebat Iacobus II Faure [Jacques Faure]	<i>Florum S. Bernardi nobiliorum libri X</i> , Nuremberg, 1470, I <i>Libri Florum beati Bernardi, Abbatis Clarevalensis</i> , Paris, J. Pigouchet pour lui-même et pour D. Gerlier et J. Petit, 1499.	Avignon BM I Lyon BIU Diderot I Madrid BU Complutense I Salsans BU I Turin Bibl. prov. di filologia S. T. d'Aquino I Vienne DNB I Chantilly Bbl. du château XXII-BIS-F-001	n1	Voir <i>Histoire littéraire de la France, ouvrage commencé par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur et continué par une commission prise dans la Classe d'Histoire et de Littérature ancienne de l'Institut</i> , tome XIII, Paris, Firmin Didot, 1814, p. 226 et suiv. Voir « Das Bernardinum des Benediktens Wilhelm von St. Martin in Tournai », dans <i>Studien und Mitteilungen zur Geschichte des Benediktiner-Ordens</i> , 64, 1952, p. 234-241 ; Thomas Falmagne « Le Liber Florgerus : Recherches sur l'attribution d'un florilège augustinien du XIIIe siècle (avant 1260) » dans <i>Revue des Études Augustiniennes</i> , 45, 1999, p. 139-181.
6	1556	LES II DECLAMA-II TIONS, PROCÈ-II DVRES, ET PAR-II RESTZ d'A-II MOVRS. II Donne en la court & arquet de Cupido, II à cause d'aucuns differens entenduz, sur ceste Police. II	[Martial d'Auvergne] (1430-1508) I Gilles d'Aurigny (mort en 1553). Étude du droit, de la religion, poésie et traductions. Ouvrages sur la mythologie, interprétation morale des mythes.	A LYON, II Par Benoit Rigaud, & Jean Saugrain.	In-16	269 [3] b] p. A-F8	Recueil	Littérature — poésie	Libraire : Jean Saugrain Imprimeur au colophon : à Lyon, chez Jacques Faure.	Martial d'Auvergne, <i>Les cinquante et ung arrest d'amours</i> , 1510, puis Paris, Vve Trappere et J. Janot, [1512-1517]. Gilles d'Aurigny, <i>Le Cinquante deuxiesme arrest d'amours</i> , avecques ses ordonnances sur le fait des masques, s.l., [1528]. I Réunis dans <i>Droits nouveaux et arrest d'amours, publiez par messieurs les senateurs du parlement de Cupidon, sur festal &amp; police damour pour avoir entendu le differant de plusieurs amoureux &amp; amourees</i> , Paris, P. Sergent, 1541 I <i>Les Declamations, procedures et arrest d'amours, nouvellement donnez en la court &amp; parquet de Cupido, à cause d'aucuns differens entenduz sur ceste police</i> , Paris, Ph. Lenoir, 1545, puis Paris, Vve Regnaud, impr. I Chrestien, 1555.	Vienne ÖNB 39K15	n5 4	
7	1556	Instruction II TRES BONNE, ET II tresutile, faite par II Quatrains, II Concernant le profit, & viltie II d'vn chacun. II FLVS II Ont esté aioustez plusieurs dictz moraux, II & belles Sentences non en-II core imprimez. II	[Martial d'Auvergne] (1430-1508) I Gilles d'Aurigny (mort en 1553). Étude du droit, de la religion, poésie et traductions. Ouvrages sur la mythologie, interprétation morale des mythes.	A LYON, II Par Benoit Rigaud, & Jean Saugrain	In-16	[32] f. A-D8	Manuel	Moralité	Libraire : Jean Saugrain I [Imprimeur : Jacques Faure ?]	<i>Cf. supra</i>	Arsenal 8-BL-10917	n5 4	Édition en 1561 citée par Baudrier et localisée dans ses collections. In-16, [32] f. Page de titre de l'éd. de 56 remaniée ; marque « métricomposition » mais différences orthographiques régulières.
8	1556	LE II VOYAGE ET II NAVIGATION II DES ISLES INCO-II GNEVES. II contenant choses merueilleuses, & fort difficiles à croire, toutes-II fois ioyeuses & recreatives.	[Martial d'Auvergne] (1430-1508) I Gilles d'Aurigny (mort en 1553). Étude du droit, de la religion, poésie et traductions. Ouvrages sur la mythologie, interprétation morale des mythes.	A LYON, II Par Benoit Rigaud, & Jean Saugrain	In-16	127 [1] p. A-H8	Monographie	Littérature	Libraire : Jean Saugrain Imprimeur au colophon : à Lyon, chez Jacques Faure.	<i>Le disciple de Pantagruel (Le voyage et navigation que fist Panurge, disciple de Pantagruel aux isles incogneues &amp; estranges...)</i> , Paris, D. Janot, 1538 I [1538, Lyon, D. de Hary ?] 1542, E. Dolet I 1543, P. de Tours I <i>La Navigation du compaignon à la bouteille</i> , Rouen frères Dugort, 1547.	BnF inv. Y2 2152, rés. I BnF Rotschild	n1	22 lignes page pleine
9	1556	L'AMOUR II D'EVALYRE II ET LUCRESSE. II Par lequel est sucintement demonstré II quel profit vient du chaste amour, & II quel dommage de l'impudique, avecq II quelques Epistres, le tout nouuelle-II ment mis en François, par I. M. II	[Piccolomini, Enea Silvio] Meurt en 1464.	A LYON, II Par Benoit Rigaud, & Jean Saugrain	In-16	187 [5] p. A-M8	Monographie	Littérature — roman sentimental	Libraire : Jean Saugrain	1515 J. de Vingie I [c. 1526-1528] Arnoullet, I 1537, D. de Hary (autre traduction) [RHR]	Oxford Lady Margaret Hall Library 847 28 2 (1)	?	Décrit dans RHR. Rigaud et Saugrain reprennent la traduction de « Maître Anithus », éd. Vingie et Arnoullet.
10	1556	L'EXCELLENCE II DE POESIE, II Conteneue en Epitres, Dizains, Hu-II tains, Epitaphes, avec plusieurs Epi II grammes II Le tout nouuellement composé II par François Habé, II Poète Fran-II çois.	Habert, François. Administrateur de C. Marot et influencé par les Grands Rhétoriciens. Publie entre 1529 et 1561.	A LYON, II Par Benoit Rigaud, & Jean Saugrain	In-16	93 [3] p. A-F8	Recueil	Littérature — poésie	Libraire : Jean Saugrain	Première édition sous ce titre. Réimpression de morceaux choisis ?	Chantilly (Bbl. du château) VI-F-073	?	
11	1556	Le fondement II DE PRATIQUE, II <i>Ou est contenu le discours de toutes ma-II tieres ciuiles, &amp; criminelles : tant en premiere instance qu'en cause d'appel. II Et du pouuoir donné aux luges presi-II siaux, Conseillers &amp; magistratz, de II nouveauz establis par le Roy Henry II treschrestien, es sieges presidiaux de ce royaume. II FLVS II La forme de faire les proces criminelz, II auecq l'ordonnance sur le fait &amp; II le reglement de la iustice criminelle. II Le tout composé nouvellement en la faueur II de tous Praticiens fort necessaire II &amp; profitable. II</i>	[Gomain, François]. Poète, auteur de morceaux choisis, où figurent surtout des poètes du Moyen Âge et q contemporains.	A LYON, II Par Benoit Rigaud, & Jean Saugrain	In-16	61 [3] p. a-06	Compendium	Droit criminel	Libraire : Jean Saugrain Imprimeur au colophon : LYGDVNI, II Excudebat Iacobus II Faure. [Jacques Faure]	Aucune édition antérieure repérée.	Grenoble BM F 13773	?	
12	1556	LE II BASTIMENT II DES ANTIEQUES II ERRECTIONS DES PRIN-II cipales Villes & Citiez, assis II ses es trois Gaules, con-II tenu en deux liures. II Auec un traicte des fleues & Fontaines II admirables estans es dites Gaules. II	[Comozet, Gilles et Champier, Claude]. Champier compose en 1535-6 le « second livre de l'erection des cites des Gaules » pour servir de complément aux Antiques erections de Comozet, petite coll. de notices sur la fondation des principales villes du royaume.	A LYON, II Par Benoit Rigaud, & Jean Saugrain	In-16	153 [7] p. A-K8	Monographie	Histoire	Libraire : Jean Saugrain [Imprimeur : Jacques Faure ?]	Antiques erections des Gaules, Paris, G. Corrozet, 1531 I Catalogue des antiques erections des villes et cites... Lyon, F. Juste, 1539 I Paris, D. Janot, 1540 I Lyon, F. Juste et P. de Tours I Paris, Grouleau, 1551 I	Chicago UL DCE3 C8 I Dijon BM 4261 (1) I Princeton UL (Ex) 1509 03 268s	?	Attribution à l'imprimeur d'après lettre - P - qui appartient à son matériel typographique. En l'absence de page de titre pour l'édition numérisée, et vu qu'il semble s'agir du même tirage que l'édition de 57, la date de 56 donnée à l'exemplaire numérisé reste à démontrer par comparaison avec d'autres exemplaires dotés de page de titre.
13	1556	LA DIVISION II DV MONDE. II <i>Contenant la declaration de provinces, &amp; regions d'Asie, Europe, &amp; A-II phricque. Ensemble les passages, lieux, II &amp; destroit, par lesquels on peut en-II tirer &amp; passer des Gaules es parties II d'Italie : Traictant de plusieurs belles II matieres, par lesquelles on pourra faci II lement auoir la d'scription de la quar-II te Gallicane. II Les noms des Archeueschez, Eueschez, &amp; II Abbayes du royaume de France, &amp; do-II maine d'icelle, avec la taxe du vacant II d'icelle, laquelle II conuient payer en II cour de Rome, quand on les a de don II du Pape. II La maniere de faire Empereur en deux sortes. II Comme se fait vn Roy en nouveau royaume. II Comme se peut faire vn Duc, &amp; vn Comte. II Calculation des deniers qui peuvent estre leuez II en France.</i>	[Signot, Jacques]. Chroniqueur chargé de mission à Ferrare en 1595, auteur d'une description géographique et économique.	A LYON, II Par Benoit Rigaud, & Jean Saugrain	In-16	160 p. A-K8	Compendium	Géographie	Libraire : Jean Saugrain	Édition 1539 d'Alain Lotrian, 1547 de Nicolas Chrestien. [Cat. BnF] Édition 1555 Rigaud Saugrain	Carcassonne BM 696 22 : s I Dijon BM 4261 (2)	?	
14	1556	LES EPISTRES II DE PHALARIS ROY II DES AGRIGENTINS, EN II Sicile, fausement accusé de Tirannie, par II lesquelles est demonstré de quelle Con-II stance vn chacun doit user en aduer-II sité, nouuellement traduites II du Grec en Fran-II çois.	[Lucien de Samosate] I Traducteur [Claude Grugel]	A LYON, II Par Benoit Rigaud, & Jean Saugrain	In-16	207 [1] p. A-N8	Monographie	Littérature — Philosophie	Libraire : Jean Saugrain Imprimeur au colophon : à Lyon, chez Jacques Faure.	Paris, V. Serinaas, 1550 I Paris, J. Longis, 1550 [Édition partagée Longis/Serinaas ?]	BnF inv. Z 17700 I Copenhagen KB 169.2, 519 02874 I Londres BL 246 1 19	n5 4	

15	1556	LA II RECREATION II ET DEVIS D'II MOYRS, II Auecq' les demandes Amoureuses, II Le tout composé au contenté- II ment & plaisir de tous II vrais Amans. II		A LYON, II Par Benoit Rigaud & Jean Saugrain	In-16	110 [2] p. A-G8	Recueil	Littérature – Art de vivre	Libraire : Jean Saugrain	Aucune édition antérieure repérée avec certitude.	Cambridge, Harvard Houghton Library FC5 A100 B56r	?	
16	1556	LES II PROPOS II FABVLEVM MO- II RALYZEZ. II Extraits de plusieurs auteurs, tant II Grecz, que Latin : non moins viles II à l'Esprit, que recreatifz à toutes II gens, nouvellement imprimez. II	[Haudent, Guillaume]	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Jean Saugrain	In-16	158 p.	Recueil	Littérature – fablées	Libraire : Jean Saugrain I [Imprimeur : Jacques Faure ?]	Morceaux choisis de Esope et Guillaume Haudent [trad.] : <i>Trois centz soitée &amp; six Apotiques d'Esopo, Tresexcellent Philospho. Premierement traductz de Grec en Latin, par plusieurs illustres Autheurs, Rouen, frères Dugort, 1547.</i>	BnF Rothschild I BnF Rés. P.YE 131	n°1	Attribuables à Jacques Faure par lettre - C = appartenant à son matériel typographique.
17	1556	LA II DESCRIPTION II PHILOSOPHALE DE II LA NATURE ET CONDI- II tion des animaux, tant raisonnables que brutz : Avec le sens II moral cigrains sur le na- II turel & condition II d'iceux	[Aneau, Barthélémy]	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Jean Saugrain	In-16	127 [1] p. A-H8	Monographie	Littérature – Philosophie	Libraire : Jean Saugrain [Imprimeur au colophon] : à Lyon, chez Jaques Faure.	Aneau, <i>Décades de la description, forme et vertu naturelle des animaux, tant raisonnables que brutz</i> , Lyon, Arnoullet, 1549, pour le début. Ensuite, <i>Premier (-second) livre de la description philosophale de la nature et condition des animaux</i> , Paris, M. Boursette, 1554. (à vérifier)	Wolfenbüttel HAB A: 152.5 Phys.	n°5 4	
18	1556	LES II SENTENCES II DU TRESEXCELLENT II PHILOSOPHE SENEQUE II des quatre Vertus cardina- II es, nouvellement tradui- II ctes, de Latin en Francoyz II	[Seyssel, Claude de]	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Jean Saugrain	In-16	258 p.	Anthologie	Moralité	Libraire : Jean Saugrain	Senecque <i>des motz dorez</i> , Paris, P. Vidoué pour J. Sainct denis et J. Longis, s.d. <i>Des motz dorez des quatre vertus cardinales</i> , Paris, A. Lotrian et D. Janot, [1527] I Lyon, D. de Harsy pour R. Morin, 1530 I Paris, D. Janot et G. Du Pré, 1541 I Paris, P. Sergeant, [1556].	– (coll. Baudrier)	?	
19	1557	La genealogie du grand Turcq ; et la dignité des offices et ordres de sa cour ; avec l'origine des princes, et la maniere de vivre, et cerémonie des Turqs. Plus une brève narration de la grande et inhumaine cruauté du Sultan Solyman, grand empereur des Turqs, contre Soltan Mustapha, son fils aîné, traduite de latin	[Spandoues, Theodore] I Trad. Charrier, Jean [Balain de Raconis, Jean] [Maffan, Antoine de] I Trad. [F.I.P. de P.]	A LYON par Benoit Rigaud et Jean Saugrain	In-16	?	Monographie	Politique – actualité	Libraire : Jean Saugrain	Première partie : traduction de <i>Discurso... della origine de principi Turchi</i> , I Paris, F. Regnault, 1519 I Deuxième partie : traduction de <i>Soltan Solymanni Turcum imperatoris horrendum facinus, scelerato in proprium filium, natu maximum, solumum mustapham, parricidio, anno domini 1553 patraturum</i> , Bâle, 1555. I Paris, E. Denise, 1556 (la même année : une édition séparée et une autre associée à la <i>Genealogie...</i> )	–	?	
20	1557	LES II IOYVEUSES ET II PLAISANTES EPI- II STRES, BALADES, RON- II deus, Epigrammes & face- II dieux Epitaphes de Cle- II ment Marot, Poë- II le Royal, II De son temps le paragon des II Poëtes François	Marot, Clément	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Jean Saugrain	In-16	270 [2] p. A-R8	Recueil	Littérature- Poésie	Libraire : Jean Saugrain I [Imprimeur : Jacques Faure ?]	C. Marot, <i>Œuvres</i> , E. Dolet, 1538... Pas d'édition sous ce titre.	Arsenal 8-BL-8731	n°1 ter	L'attribution à l'imprimeur est une hypothèse fondée sur la présence d'une lettre - A = que l'on retrouve sur des éditions qui lui sont présumées.
21	1557	LA II POLICE ET II GOVERNEMENT I DE LA REPUBLICQUE II DE VENISE II * II * II Exemptaire pour le tour d'ray à toutes II autres, tant pour le regimé des habi- II tans que estrangers, Iure fort utile & II necessaire à tous amateurs du bien public, mis en langue française par II Jean Charrier, natif d'Apri en Pro- II vence. II	[Contarini, Gasparo] I Trad. Charrier, Jean	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Jean Saugrain	In-16	310 [18] p.	Monographie	Politique	Libraire : Jean Saugrain I [Imprimeur : Jacques Faure ?]	<i>Des magistratz &amp; RÈGLES DE LA VENISE composé par Gaspar Contarin gentilhomme Venetien, &amp; depuis traduit de Latin en vulgaire François par IEHAN CHARRIER NATIF d'Apri en Prouvence...</i> , Paris, G. du Pré, 1544.	Aix Méjanes D 2551 I Lausanne BCU IC 278 I BnF Rés- K-1266 I Chicago Newberry Lib. I Saint Pétersbourg, Bib. nationale 14 30 7 57 et 32 18 4 40	o	22 lignes page pleine. Marginales imprimées. Attribution à l'imprimeur d'après lettre - L = qui appartient à son matériel typographique et autre matériel qu'on retrouve dans des éditions attribuables à Faure. Page de titre sans marque
22	1557	DE II L'ART ET II IV- II GEMENT DES II SONGES, ET II VISIONS NO- II CTVRNES, II Selon la doctrine des anciens, Nouvelle- II ment composé par Maistre Ancerme II Julian, Docteur en Medecine, II Avec la Pisonomie des songes & visions fantastiques des personnes, & l'exposition II d'iceux, selon le cours de la Lune.	« Maistre Ancerme [sic] Julian » [Julian]	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Jean Saugrain	In-16	[104] f. A-N8	Monographie	Astrologie	Libraire : Jean Saugrain	Paris, s.n. s.d. ? [signalée par Du Verdier]	Aix Méjanes D 2526 (2) I Munich BSB	n°3 0 bis	Le nom de l'auteur semble fautif sur la page de titre (= Ancerme) = LUSTIC donne comme nom d'auteur = Anselme, Julian =. Il y aurait une double erreur du libraire et du bibliographe. L'en-tête de l'épître se présente en effet comme suit : « A NOBLE ET II PRUDENT DAMON- II SELLE ANNEE DE SAINT II Ancerme, Julian son humble Medecin, donne Salut. ». Présence de petites lettres ornées (sur trois lignes, fond souvent noir et crible ou hachuré, double encadrement, appartenant à des séries très disparates).
23	1557	ORAISONS II DES SAINTS II PERES, II Patriarches, Prophetes, Iuges, Rois, Ho- II mes & Femmes illustres de l'ancien II & nouveau Testament, avec vne II Exposition du Symbole des Apotres, II * II * II Plus une Exposition sus l'oraison Dominicale selon la vérité Hebraïque, II diuisee en sept parties, soyuant les sept II jours de la semaine : Et la maniere de II cognoistre par quelles gens ou par quelles II choses l'on contieuent au saint decalo- II que, & comme l'on satisfait à iceluy.		A LYON, par Benoit Rigaud & Jean Saugrain	In-16	110 [2] p. A-G8	Recueil	Religion	Libraire : Jean Saugrain	Aucune édition antérieure repérée avec certitude.	Aix Méjanes Rés. S 163	?	
24	1557	LES II FICTIONS POE- II TIQUES, COLLEEES II DES BONS ET MELLEVRS II Autheurs, pour le soulagement II & contentement de ceux qui II desirant cognoistre & entendre chose II difficile : II Avec la ioyeuse description d'Hercules de Gau- II le, traduite de Grec en François, par l'Innocent Egaré. II	[Lucien de Samosate] Traducteur [D'Aurigny, Gilles]	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Jean Saugrain	In-16	[12] 83 [1] p. A-F8	Recueil	Littérature – Mythologie	Libraire : Jean Saugrain I [Imprimeur : Jacques Faure ?]	<i>La Genealogie des dieux poetiques. Description d'Hercule</i> , Poitiers, Enguerrand de Marnet, 1545	BnF Rés. J 3215	n°1 ter	Comparer avec l'édition de Poitiers, 1545 ( <i>Chantilly XI-D-038</i> ). Attribution à l'imprimeur d'après un bandeau qui appartient à son matériel typographique et autre matériel qu'on retrouve dans une édition attribuée à Faure.
25	1557	RECVEIL II DE PLYSIEVRS II CHANSONS DIVISEE II en trois parties : en la premiere sont les II chansons musicales : en la seconde les II chansons amoureuses & rusti- II ques : & en la tierce les II chansons de la guerre II * II * II <i>Reueu &amp; amplifié de nouveau</i>		A LYON, II Par Benoit Rigaud & Jean Saugrain	In-16	201 [7] p. A-N8	Recueil	Littérature – Chansons	Libraire : Jean Saugrain I [Imprimeur : Jean d'Ogerolles ?]	Chansons tirées entre autres de <i>La Deploracion de Venus apres la mort du bel Adonis</i> , Paris, G. Corrozet, 1548 I Ronsard, <i>La continuation du livre des Amours et La nouvelle continuation des amours</i> , Paris, V. Serlietas, 1555 et 1556 I Guérault, <i>Chansons spirituelles mises en musique par Didier Lupi</i> , Lyon, 1548 I <i>Seixiesme liure contenant XXX Chansons NOUVELLES A QUATRE PARTIES, EN DEUX volumes</i> , Paris, P. Atiaingnant, 1545...	Vienne ŐNB *38.V.31	n°1	Attribution à l'imprimeur d'après un bandeau et une lettre - Q = qui appartiennent à son matériel typographique et autre matériel qu'on retrouve dans une édition attribuée à Ogerolles.
26	1557	L'AMOUREUX PASSETEMPS, II Déclaré en ioyeuse poésie par plusieurs II Epistres du Coq & l'Asne, & de l'Asne au Coq, avec Balades, II Dixains, Huitains, & II autres ioyeu- II setez.	Éditeur ? [Gomain, François] Poète et compilateur de morceaux choisis, qui figurent surtout des poètes du MA et qq contemporains.	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Jean Saugrain	In-16	[87] f. A-K8 (+K8)	Recueil	Littérature – Poésie	Libraire : Jean Saugrain	Voir <i>Recueil de tout soulas et plaisir pour rejoyir et passer temps aux amoureux</i> , Paris, N. Bonfons, 1552 ( <i>Chantilly XI-D-068</i> ). I [et/ou] <i>La fleur de poesie française, recueil joyeux</i> , contenant..., Paris, P. Lotrian, 1538.	Vienne ŐNB *38.V.32	n°1	Gomain. Une seule lettre ornée, quatre lignes, fonds hachuré, décor de feuilles, double encadrement. 29 lignes page pleine.
27	1557	HISTOIRE II IOYVEUSE CON- II TENANT LES PAS- II SIONS ET ANGOISSES II d'un martyr Amoureux d'une Dame: le tout en Ballades, Rondeaux, II Epistres, Huitains et triollets.	[Gomain, François]	A LYON par Benoit Rigaud et Jean Saugrain	In-16	127 [1] p. A-H8	Recueil	Littérature – Poésie	Libraire : Jean Saugrain	Du Verdier cite une édition de Lotrian, 1544 (autre édition de 1540), le <i>Martyr amoureux...</i> non retrouvé.	BnF sans cote, date notée : 1957 ! I Versailles BM G 120 44 [E 470 c]	?	Gomain. Impossible de mettre la main sur l'exemplaire de la BnF.
28	1557	LES FAICTZ ET GE II STES MEMORABLES II DE PLYSIEVRS GENS II remplis d'une admirable II doctrine & con- II ditioin, II Tant honeste que profitable aux II amateurs de Vertu : traduite par II G. Haudent.	[Érasme] I Traducteur : Haudent, Guillaume	A LYON, II PAR BENOIST RIGAUD, II ET IEAN SAUGRAIN.	In-16	54 [2] f. A-G8	Recueil	Apophtegmes	Libraire : Jean Saugrain	Voir <i>Les cent premiers apophtegmes...</i> , Paris, N. Buffet, 1551 (Arsenal)	BnF Rés. Z-17699 I Versailles BM G 120 257 [E535f]	n°1	Pas de lettres ornées. Par rapport à l'édition originale (Buffet, 1551) : suppression de deux des trois pièces liminaires, des vignettes gravées. Ajouts de titres = explicatifs = à chaque apophtegme. Orthographe plus régulière et plus moderne.
29	1557	LES II CENT CONSI- II DERATIONS D'A- II mour, composées par Gual- II laume de la Perriere II Tholosain. II	La Perrière, Guillaume (1499-v. 1565) historiographe de la ville de Toulouse ; succès de librairie	A LYON, II PAR BENOIST RIGAUD	In-8	112 p. A-G8	Recueil	Littérature – Poésie	?	Lyon, F. Juste et P. de Tours, 1543 I Lyon, J. Béron, 1548	Versailles BM G 120 33 [E455c]	?	
30	1557	Auerissement nouvelle II du plus horrible & pitoyable deluge II qui soit auenu de memoire d'homme II au pais de Sicile, & principalement II en la Cité de Palerme le xxv. II de Septembre, Mil cinq II cent cinquante II sept. II Traduit d'italien en François par M. Jean Louveau.	[Donu, Valère] I Traducteur Jean Louveau	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Jean Saugrain, II	In 8	[7] f. A-B4 (-B4)	Occasionnel	Relation	Libraire : Jean Saugrain	Édition contemporaine : Rouen, G. Loyselot pour P. Gontier, J. Froger et J. Regneault. Édition sous privilège.	Oxford Bodleian Library Arch Bf 11 (1)	?	Rigaud et Saugrain pirates de l'édition rouennaise ou le contraire ?

31	1557	LES II FAITS MEMO- II RABLES, ADVENVS II DEPIUS PHARAMOND. II premier Roy des François, tant en France, Espagne, Angle- II terre, du Italie, selon II l'ordre des années, II iusques à l'an II 1557. Le Catalogue des Papes, depuis S. Pierre II iusques à Paule quatrième II qui est a present : Et II Des Empereurs, depuis Octaulian Cesar, iusques II à Charles d'Austrische, cinquème.	[Du Tillet, Jean] Historien et théologien évêque de Saint-Brieuc (1533) puis de Meaux. Succès de sa <i>Chronique des rois de France</i> .	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Jean Saugrain.	In-16	460 [4] p.	Monographie	Histoire	Libraire : Jean Saugrain Imprimeur au colophon : à Lyon, chez Jaques Faure.	<i>Chronique des roys de France</i> , Paris, G. Du Pré, 1549, 1550, 1552, 1553 (Pharamond > Henri II) Rouen, J. Petit et M. le Magesier, 1551, 1552 I <i>Brefves narrations des actes et faictz memorables advenus depuis Pharamond</i> , Rouen, J. Du Gort, 1556 (Pharamond > 1556).	Londres BL 9210 a 2 I Lyon BM Rés. 8019 (4) Munich BSB Eur 281 I Nancy BM 268731 I BrNF Rés. L35 50	n°3 0 bis	
32	1557	LE II BATIMENT II DES ANTIQVES II ERECTIONS DES PRIN- II cipales Villes & Citez, assi- II ses trois Gaules, con- II tenu en deux II liures. II <i>Avec un traicte des Reues &amp; Fontaines II admirables estans es dites Gaules.</i> II	[Corrozet, Gilles et Champier, Claude] Champier compose en 1535-6 le « second livre de l'erection des cites des Gaules » pour servir de cpt aux Antiques erections de Corrozet, petite coll. de notices sur la fondation des principales villes du royaume.	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Jean Saugrain.	In-16	153 [7] p. A-K8	Monographie	Histoire	Libraire : Jean Saugrain Imprimeur au colophon : à Lyon, chez Jaques Faure.	<i>Cf. supra</i>	Cambridge, Harvard Houghton Library FC5 C8 175 532d (2) I Londres BL 1606276 (2) I Lyon AD Fonds Galle F 554 I Arsenal 80 H 5191 I Rouen BM U 2648 (1)	?	Imprimeur au colophon ? à vérifier. Comparer avec édition de Grouleau (BVH). Vérifier même imprimeur que 56 (présumé Jacques Faure)
33	1557	LES IOYEVS II NARRATIONS II ADVENVS DE II NOSTRE II TEMPS. II Contenant choses diverses, pour la re- II creation de ceux qui desirer II savoir choses honnestes. II		A LYON, II Par Benoit Rigaud & Jean Saugrain.	In-16	224 p. A-C8	Recueil	Littérature — narrations	Libraire : Jean Saugrain I [Imprimeur : Jacques Faure ?]	Emprunts divers aux <i>Fascicles du Pape</i> (trad. Tardif), Paris, We Trepperel, [1512-17] et I <i>Cameron de Boccaco</i> , trad. Fermeilhat, Paris, Vêrad, 1499 [...] Paris, Petit, 1534, etc. I <i>Decamerons</i> , trad. Le Maçon I L'Afoste <i>Roland Furieux</i> I	Chantilly (bibl. du château) XT-D-065	n°1 ter	Attribution d'après présence d'un fleuron attribuable au matériel typographique de Faure.
34	1557	LES ANTIQV- II TEZ ET SINGVLA- II ritze de la Ville, Cité II & Universite de Paris, Ca- II pitale du Royaume II de France. II Plus y ont esté adouctées plusieurs autres sin- II gularitez, ainsi que pourrez voir en II l'autre costé de ce feuillet. II	[Corrozet, Gilles]	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Jean Saugrain.	In-16	[64] f. A-H8	Monographie	Géographie- Histoire	Libraire : Jean Saugrain	<i>La fleur des Antiquitez...</i> Paris, Janot, 1532 I <i>Les Antiquitez...</i> Paris, Corrozet, 1550	Berlin Staatsbibliothek Preußischer Kulturbesitz Rg 254 I Paris ENSBA Masson 743 I Rouen BM U 2648 (2)	?	
35	1557	La conservation de sante pour la commodité de la vie humaine, avec remedes secretz contre toutes les maladies	Goevrot, Jean	Lyon, Benoit Rigaud & Jean Saugrain	In-16	[77] f. A-K8 (K-8)	Manuel	Médecine	Libraire : Jean Saugrain	<i>L'Entretènement de vie</i> , Lyon, C. Veyrollet, s. d. I Lyon, J. Faiolet, s. d. I Paris, s.n., 1530 I Lyon, F. Juste, 1533, 1536, 1537 I Lyon, T. Payen, 1537 [...] I <i>Le Sommaire et entretènement de vie tres singulier de toute medecine et chirurgie</i> Paris, P. Sergent, 1547.	Bethesda National Library of Medicine WZ 240 G61 1557	?	On émet l'hypothèse que la <i>Conservation de Santé</i> rédigée par Rigaud et Saugrain soit une réunion de <i>L'Entretènement de Vie</i> et du <i>Sommaire de toute medecine et chirurgie</i> ; traduction par Jean Goevrot d'une œuvre de Prospero Calaneo.
36	1557	COPIE II Des articles & II conventions de la paix, faite II entre nostre saint pere le Pape, II Paul quatrième, & Philippe II Roy d'Espagne & Angleterre: II Ensemble du grand deluge II espouventable auenu à II Rome, & autres ac- II cidents. II PLVS un merueilleux & piteux II dommage auenu depuis n'agueres II en la Cité de Florence, par le deluge II du fleue Arne, L'an 1557. II Mis en François par II M. lean Louveau.	Paul IV I Traducteur Louveau, Jean.	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Jean Saugrain.	In-12	[16] f.	Occasionnel	Relation	Libraire : Jean Saugrain I [Imprimeur : Jacques Faure ?]	Édition parisienne non retrouvée I <i>Copie des articles et conventions de la paix faite entre nostre saint pere le pape Paul quatrième et Philippe roy d'Espagne</i> , [Rouen], Robert La Motte, [1557] : « Imprime par Robert la motte / toute II la forme & exemple imprimée a Paris Par privilege. » I <i>Traicte [Discours] de deux deluges advenus, l'un à Rome, l'autre à Florence, l'an mil cinq cens cinquante sept</i> , Paris, V. Serres pour G. Nyverd, 1557 I Paris, P. Roffet, 1557 I Rouen, J. de Remortier et M. d'Orval, 1557.	Munich BSB J publi e 781	-	Attribution d'après présence d'une lettrine « P » attribuée au matériel typographique de Faure. Pièces rédigées au cours de la guerre contre l'Espagne (qui oppose la France et le Pape Paul IV au pouvoir hispano-habourgeois). Défaite du pape ; signature le 12 septembre 1557 de la paix de Caste-Palestrina.
37	1557	Histoire de la bataille navale, faite par les Dieppois et Flamens, qui est l'une des plus furieuses et soudaines expéditions de mer qui ay esté entreprise de nostre temps sur les ennemis du Roy Henry II.		A Lyon par Benoit Rigaud [et Jan Saugrain ?]	In-8		Occasionnel	Relation	Libraire : Jean Saugrain	Paris, E. Denise, 1557 I Paris, B. Regnaud, 1557 I Paris, O. De Hary, 1557 I Rouen, M. Le Magesier et M. D'Orval chez J. de Remortier, 1557	-	?	
38	1557	LE II CALENDRIER II ROMAIN, AVVOLÉ A esté suradoucté maintes Histories, II tant anciennes que modernes, II de plusieurs Empereurs, Rois, II Princes & gras Seigneurs, II advenues selon tous II leurs, & années de- II puis la creation II du monde, jus- II qu'à pré- II sent.	Par I. A. P. de Saluses [?]	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Jean Saugrain.	In-16	[36] f. A-D8 4	Occasionnel	Calendrier	Libraire : Jean Saugrain	Édition antérieure non retrouvée. Mention dans l'USTC d'un <i>Calendrier Romain</i> , Lyon, Corneille de Septgranges, 1555.	BrNF Rés. P V 307	n°3 0 bis	Titre en cul de lampe : « calendrier II romain = en rouge. » A Lyon = en rouge. Intérieur : caractère rouge sur les mois etc. 24 lignes page pleine. Fin : « Par tout bon zèle. II Vie apres mort. » Quatrième liminaire : « Qui veut savoir par cœur de maine historie II Le tour le mois, & lan sans varier, II Il portera tousours, s'il me veut croire, II Auec luy ce petit Calendrier. » Épître liminaire au lecteur : début mentionne une « première Édition ». Fin : « A Dieu de Paris ce dix-huitieme jour de Septembre 1556 ». Lettre ornée A évidée sur fond hachuré, feuillage de part et d'autre, double encadrement. Deuxième section (après l'énumération des fêtes religieuses et commémoration mois par mois) : énumération des foires, en commençant par celle de Lyon.
39	1558	LA II POLICE ET II GOVERNEMENT II DE LA REPVBLIQUE II DE VENISE II * II * II <i>Exemplaire pour le l'ourd'uy à toutes II les autres, tant pour le regime des habi- II tans que estrangers, liure fort utile &amp; II necessaire à tous amateurs du bien public, mis en langue françoise par Jean Charrier, natif d'Apri en Pro- II vence.</i> II	[Contarin, Gasparin] I Trad. Charrier, Jean	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Jean Saugrain.	In-16	310 [18] p.	Monographie	Politique	Libraire : Jean Saugrain	<i>Cf. supra</i>	Bourg-en-Bresse BM Vaillant		
40	1558	BRIEVE NAR- II RATION CONTRE II LA VANITE ET ABUZ D'AV- II cuns plus que fondé en FA- II stologie judiciaire & deui- II si neresse, & de ceux qui y croyent trop II de leger, II Par F. Leger Bon-temps. II IER. 10 II l'uxta vias Gentium nolite discere, & à signis II oculi nolite matere, quea timent Gentes.	Léger-Bontemps, François	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Jean Saugrain.	In-16	58 [6] p. A-D8 (D7-8)	Monographie	Poésie — Astrologie	Libraire : Jean Saugrain, I Imprimeur au colophon : A LYON, II Imprimé chez Jaques II Fore. [Jacques Faure]	Pas d'édition antérieure connue.	Munich BSB Astr P23	n°1 ter	Texte de validation par les autorités ecclésiastiques.
41	1558	SENECOQUE II DES REMEDES II CONTRE TOUTES II PERTURBATIONS DE II l'ame, & passion du II corps. <i>Avec un Dialogue non moins facetieux II que de subtile invention.</i> II PLVS II l'Institution du seruiteur domestique, le II tout mis en François, Par Guillaume II de la Tayssonnière.	[Pseudo] Sénèque I Dialogue : [Pulci Luigi ?] I Compilation / traduction / dernier texte : [La Tayssonnière, Guillaume de]	Lyon, Benoit Rigaud & Jean Saugrain	In-16	[48] f.	Recueil	Littérature — Art de vivre	Libraire : Jean Saugrain I [Imprimeur : Jacques Faure ?]	Pas d'édition antérieure connue.	Lyon BM Rés. 388836	n°1 ter	Attribution d'après présence de lettrines et bandeau appartenant au matériel typographique de Faure. La Tayssonnière : poète et historien qui appartient au milieu littéraire lyonnais ; ancien partisan des catholiques.
42	1558	LA II RECREATION II ET DEVIS D'A- II MOYRS, II Avec les demandes Amoureuses, II Le tout composé au contete- II ment & plaisir de tous II vrayz Amans.		A LYON, II Par Benoit Rigaud & Jean Saugrain.	In-16	127 p. A-H8	Recueil	Littérature — Art de vivre	Libraire : Jean Saugrain	<i>Cf. supra</i>	Vienne ÖNB 38.V.33	n°1 ter	Édition de 1556 modifiée : modification vraisemblable de la page de titre ; ajout d'un cahier supplémentaire portant le titre « S'ensuyent plusieurs autres deuis d'amour soy nouvellement adouctz » = 22 lignes à page pleine ; corps de texte en caractères italiques.
43	1558	INSTRUCTION II CHRESTIENNE, II Contre les execrables blasphemes & blasphemateurs du nom de Dieu, & autres pechez qui regnent II à present II PLUS II LES MERVEILLESSES II & admirables reuelations que Saint II lean eut en l'isle de Pathmos, selon II le texte de l'Apocalypse. II Le tout composé par ARTUS II DESIRÉ.	Desiré, Artus. Poète, fortement engagé dans la lutte contre les protestants, condamné en 1561 à 5 ans de détention dans un couvent de Chartreux pour avoir fait appel au roi d'Espagne.	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Jean Saugrain.	In-16	128 p. A-G8	Recueil	Poésie — Religion	Libraire : Jean Saugrain	Édition de la première partie à Paris chez le libraire Ragnault, 1553, sous privilège.	Toulouse	?	Publié à Rouen par les frères Dugot. Auteur de la description philosophique de la nature et cdt' des animaux... D'ou vient le texte de la deuxième partie du volume ? un sondage semble faire apparaître que les textes sur la révélation de Saint Jean sont plutôt protestants. Le nombre de pages ne correspond pas avec les signatures.
44	1558	LE II TRIOMPHE II DES HAVLTES VER- II sus & chevaleresques entreprinses & II conquistes du Treschrestien Roy II de France Henry II Deuxieme. II Avec le droit de la Monarchie, ensemble vne II exhortation aux François à prendre II les armes pour leur Prince & II la patrie Francoyse II	Girnot, Pierre	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Jean Saugrain.	In-8	45 [3] p. A-C8	Monographie	Politique	Libraire : Jean Saugrain	Pas d'édition antérieure connue.	Beaucon BM 203735 I Munich BSB P o Gall 2156	n°4 2	Corps de texte en italiques (26 lignes à page pleine). Marginalia. Nom de l'auteur d'après épître liminaire.
45	1558	L'ENSEIGNE- II MENT DES PA- II ROISSES, II Contenant familières Concions des Euvangiles de tous les Dimen- II ches de l'an II l'oeuvre tres-vite aux Pasteurs des Ames, II II diuisee en trois liures à parties. II L'auteur F. ADRIEN D'VECOVET, II religieux de l'ordre des Carmes, du II couvent d'Arras. II	Du Hequet, Adrien. Religieux du couvent des Carmes à Arras, docteur en théologie à l'univ. de Cologne. Participe à la controverse côté catholique.	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Jean Saugrain.	In-16	349 (1) p. A-Y8 (Y8)	Manuel	Religion	Libraire : Jean Saugrain	Pas d'édition antérieure connue.	Beauve BMA A 1105	?	Du Hequet est l'auteur du <i>Chariot de l'année...</i> contenant... des histoires et matieres de toutes les efstes de l'an, avec certaines oraisons selon lesdites fêtes. Peut-être l'édition de Rigaud et Saugrain en reprend-elle des morceaux choisis.
46	1558	Les principes et premiers éléments de la Foi chrestienne, contenant sept meditations sur l'Oracion dominicale ; cinq autres sur la Salutation angélique et douze protestations sur les douze articles de la foi	[Léger Bontemps, François] Religieux de Saint Benigne à Dijon.	A Lyon par Benoit Rigaud [et Jean Saugrain ?]	In-16		Manuel	Religion	Libraire : Jean Saugrain ?	Lien avec <i>La Verité de la foi chrestienne, contenant douze protestations, suyvant l'ordre des douze articles d'icelle Foi</i> Extraict de l'écriture Sainte, & des saintz Peres, & anciens Docteurs. Par F. Leger Bontemps, Paris, G. Guillard, 1556 ?	Du Verdier	?	

47	1558	LA II GUIDE DES II CHEMINS POVR II aller & venir par tout le II Royaume de France II & autres pais cir II conuozins: II Reueue & corrigée outre les prece- II dentes impressions.	[Estienne, Charles]	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Iean Saugrain.	In-16	[16] 206 [-208] p. A-08	Manuel	Géographie - Voyage	Libraire : Jean Saugrain	Paris, Charles Estienne, 1552, 1553 I Regnault, 1554 I Vve Buffet, 1555 I J. Ruelle, 1558 I B. Regnault, 1558	Berlin Staatsbibliothek Rd 5008 I Jena THULB 0004 E 22 (1) Chicago Newberry library Case G 39272	?	
48	1558	Les voyages de plusieurs endroits de France: & encores de la terre Sainte, d'Espagne, d'Italie & autres pays: les fleuves du royaume de France	[Estienne, Charles]	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Iean Saugrain.	In-16	115 [5] p. A-G8 H4	Compendium	Géographie	Libraire : Jean Saugrain	Paris, Charles Estienne, 1552 I	Berlin Staatsbibliothek Rd 5008 I Jena THULB 0004 E 22 (2)	?	
49	1558	LA II PRATIQUE II DE FAIRE TOUTES II CONFITURES, CON- II diments, & distillations deuz odoriferantes & plusieurs II autres [sic] rectepes tres- II utiles. II * II Avec la vertu & propriété du Vinaigre, ap- II prouvé (contre l'opinion de plusieurs) gran II dement profitable au corps humain. II	[Cavignot Giovanni Battista] pour la seconde partie du volume.	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Iean Saugrain.	In-16	206 [2] p. A-N8 (N8)	Manuel	Vie pratique	Libraire : Jean Saugrain	Première partie : emprunt possible du <i>Petit tracté contenant la maniere de faire toutes confitures</i> , Paris, J. Longis, 1545 II. Deuxième partie : <i> Livre des propriétés du vinaigre</i> , Poitiers, [Marnef], 1541 I Lyon, O. Arnoulet, s.d. I Paris, A. Lotrian, 1544	Chicago UL TX707 P730 I Londres BL C 32 a 29 I Yale Beinecke Library lvg26 568P	?	Voir Lastrolia. Chiara, dans <i>La transmission des savoirs au Moyen Âge et à la Renaissance</i> , vol. 2, La Brasca Frank et Penfano Alfredo dir., PuF Franche-Comté, 2005.
50	1558	PROVERBES II COMMUNS ET II BELLES SENTEN- II ces, pour familièrement parler Latin & Fran II çois à tous propos, II Tresutiles & nécessaires à toutes II gens : II Composez par I. Nucerin	Gilles de Noyers, Jean [Nuceriensis]	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Iean Saugrain	In-16	127 [1] p. A-H8	Recueil	Littérature – Proverbes français et latins	Libraire : Jean Saugrain I [Imprimeur : Jacques Faure ?]	<i>Proverbia Gallicana</i> , Paris, Bado, 1519 I Lyon, Marechal, 1519 I Troyes, Lecoq, 1519 Lyon, Nourry, 1520, Sainte Lucie, 1534, Juste, 39 I Paris, Prigent Calvatin, 1550 I Vve La Porte, 1552 I Calvatin / Cyppas / Brunello, 1552 I Héritiers de la Porte, 1558.	Cracovie Bib. Jagiellonska Bern 1851 I (b) Museum I Londres BL 12304 aa 18	n°1 ter	29 lignes page pleine. Attribuable à Jacques Faure par lettrine « A » retrouvée dans d'autres éditions dont c'est l'imprimeur présumé. Pas de traduction française retrouvée avant celle de Rigaud et Saugrain. La deuxième partie de l'ouvrage provient-elle également des <i>Proverbia gallicana</i> ?
51	1558	L'ANATO- II MIE DES OS DV II CORPS HVMAIN. II Autheur Galien. II Nouuellement traduite de Latin en II François, par Maître Iean Ca- II nape Docteur en II Medecine. II	Galien I Trad. Canape, Jean, Médecin de François Ier, l'un des premiers à enseigner et à écrire en français sur la chirurgie.	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Iean Saugrain	In-16	59 [1] p. A-C8 D6	Monographie	Anatomie	Libraire : Jean Saugrain	Paris, D. Janot, 1541 I Lyon, É. Dolet, 1541 I Lyon, s.n., 1548 I Paris, s.n., 1550	Bethesda National Library of Medicine WZ 240 V338F 1558 I Yale Medical Historical Library Galen R126 G4095 Cb	?	
52	1558	LE II SECRET ET II MISTERE DES IVIFS II IVSQUES A II PRESENT CACHE, ET II maintenant mis en lu- II miere, par Fran- II çois le II Feure. II [*] II HISTOIRE DE THEODOSE II Pontife de la loy, & de Philippe chrestien. II par laquelle le mistere & secret destuils, le tout II à l'augmentation de la gloire de Dieu & II l'advancement de son regne.	Trad. Le Febvre, François.	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Iean Saugrain	In-16	35 [5] p. A-B8, C4 (C4).	Monographie	Religion	Libraire : Jean Saugrain	Paris, Kerver, 1557 (priv. pour 10 ans) I E. Denise, 1557 I B. Regnault, 1557	Grenoble BM E 28605	?	
53	1558	TRAITÉ DES II CAVSES CRIMI- II NELLES, II Extrait des loix imperiales, & II parlant des articles qui touchent [sic] la II vie & le corps de la personne delin- II quante, enrichy de textes & allega- II tions Latines, par lequel on pourra II aisément apprendre (selon disposi- II tion de droit) ce qu'on deura faire & II délaisser, es causes par lesquelles per- II sonne ne pourroit estre endomma- II né, en son bien, renommee, ou en II son corps.	[Peneder, Andrea] Boileau de Bouillon, Gilles. A pris part aux campagnes de Hongrie, Italie, Allemagne et France dans les armées de Charles Quint, Commissaire de Cambrai, originaire de Liège.	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Iean Saugrain	In-16	[20] 134 [6] p. A-K8 (K-6-8)	Monographie	Droit criminel	Libraire : Jean Saugrain	Anvers, J. Bellère, 1555 I Anvers, H. De Laet, 1555 I	Grenoble BM F 9516	?	
54	1558	Le second livre contenant les remedes et manieres de curer toutes apostemes ou tumeurs.	Galien	Lyon, Benoit Rigaud et Jean Saugrain	In-16		Monographie	Médecine	Libraire : Jean Saugrain	<i>Le deuxiesme livre de Claude Galien intitulé Iart curatoire a Glaucou</i> , Paris, J. Denis, [1530] I Lyon, [J. Barthe] chez G. de Guelques, [1539] I <i>Le second livre de Claude Galien a Glaucou de l'art de curer</i> , [Paris], R. Chaudière, 1549 [trad. M. Acaïa] I <i>Les six principaux livres de la therapeutique de Claude Galien avec le deuxiesme de l'art curatoire a Glaucou, auquel est ajoutés le livre des Tumeurs contre nature</i> , Paris, J. Ruelle 1554 I N. du Chemin, 1554 I Lyon, T. Payen 1554 I	Barcelona BM Rés. 21 Klagenfurt Bischöflicher Gurker Mensalbibliothek 17 f 07	?	Édition du deuxième livre de <i>l'Art thérapeutique à Glaucou</i> de Galien. Autre édition qu'il faudrait comparer avec celle de Rigaud et Saugrain : <i>Des tumeurs outre le coutumier de nature</i> , Lyon, É. Dolet, 1542.
55	1558	LES II GRANDES II CHRONIQUES ET II ANNALLES DE PASSE II par tout, Chroniqueur II de Geneue, II Avec l'origine de Iean Couln, fausement II surnommé Caluin. II Ensemble la mort & conversion de II Mademoiselle la Budée. II Par Artus Desiré.	Désiré, Artus. Poète, fortement engagé dans la lutte contre les protestants, condamné en 1561 à 5 ans de détention dans un couvent de Chartreux pour avoir fait appel au roi d'Espagne.	A LYON, II Par Benoit Rigaud & Iean Saugrain.	In-16	128 p A-H8	Monographie	Polémique – Religion	Libraire : Jean Saugrain	Aucune édition antérieure repérée.	Paris Bibl. Soc. Histoire du protestantisme français	?	La plupart des autres publications de Désiré Artus sont éditées d'abord à Paris (J. Ruelle et M. Bourssette) ; deux paraissent d'abord à Rouen (frères Dugon). Il est probable que cette édition soit une réédition lyonnaise d'une œuvre préexistante. Voir Giese, Frank S., <i>Artus Desiré, Priest and Pamphleteer in the Sixteenth Century</i> , Chapel Hill, 1976.
56	1558	DES II COVSTVMS ET II MANIERES DE II VIVRE DES TVRCS. II Faict en latin par Christophe [sic] II Richer, & depuis par Icoley II traduit en langue II Française. II * * * II	Richer, Christophe. Valet de chambre du roi François Ier, plénipotentiaire en Suède et au Danemark, chargé de diverses missions.	A Lyon par Benoit Rigaud et Jean Saugrain	In-16	32 p. A-04	Monographie	Peuples	Libraire : Jean Saugrain I [Imprimeur : Jean d'Ogerolles ?]	Paris, C. Estienne, 1540, 1542 pour l'édition en français.	Munich BSB J publi 78 I Augsburg UBA 02/XI.1.8.27angeb.	n°1	Attribution d'après présence d'une lettrine « P » et d'un bandeau provenant du matériel employé par Jean d'Ogerolles.
57	1558	LES II CHRONIQUES II FAITS ET GESTES II DV TRES CHRESTIEN II Roy de France, Henry se- II cond de ce nom, à pre- II sent regnant. II AVEC II Plusieurs choses notables advenues en II diverses regions jusques II à present. II		A LYON, II Par Benoit Rigaud & Iean Saugrain.	In-16	127 [1] p. A-H8	Monographie	Politique	Libraire : Jean Saugrain I [Imprimeur : Jean d'Ogerolles ?]	Blois, J. L'Angelier, 1556 I Orléans, E. Gibier, 1556	Munich BSB Gall g 155 I Saint Petersbourg Bib. nationale 52 III B 8 73	n°3 0 bis	Attribution d'après présence d'une lettrine « P » et d'un bandeau provenant du matériel employé par Jean d'Ogerolles.

**TABLEAU DES PUBLICATIONS DE BENOÎT RIGAUD SEUL :  
PÉRIODE 1558-1560**

	Année	Titre	Auteur	Adresse bibliographique	Format	Pages	Type d'ouvrage	Domaine	Imprimeur	Permission et privilège	Lieu(x) de conservation	Notes
1	1558	LA II PRACTI- I QUE DES MON- II NOYES. II * * II Moyennant laquelle vn François, Alle- II man, Italien, Espagnol, ou vn des II pais bas, pourra partir de son pais, & II visiter lesdicts pais, monté à deux II cheuaux, & garny de trois cens escus II en la bourse, & rapporter son argent. II avec cinquante escus de gain, outre toutes despences II Par Gilles Boulleau de Bouillon par cy de- II uant Commissaire Controleur II de Cambray II	Boulleau de Bouillon, Gilles	A LYON, II PAR BENOIST RIGAUD	In-12	52 p. A-C8, D2	Manuel	Monnaies	Imprimeur au colophon : A LYON, II Par lean d'Ogerolles. II		Munich BSB P o Gall 832 I BnF Rés. P V 339	
2	1558	BRIEF ET FA- II CILE COMMENTAI- II RE DE TOVTES CHOSES II engendrées en l'air, comme II Pluyes, Gresles, Tonnaires, II Foudres, Esclairs, Neges, Ora- II ges, Vents, & autres.	[Mizauld, Antoine] Médecin et géomètre, auteur de nombreux ouvrages latins et français, certains traitant d'astrologie.	A LYON, II PAR BENOIST RIGAUD.	In-16	153 [7] p. A-K8 (K6-8)	Monographie	Sciences naturelles	[Imprimeur : Jean d'Ogerolles ?]		Lyon BM Rés. 813723 I Berlin StaBI Mz 841 I Besançon BM 231267 I Londres BL 1606/376 (1)	Attribution d'après présence d'une bandeau provenant du matériel employé par Jean d'Ogerolles. Paris, R. et C. Chaudrière, 1548.
3	1559	LA II PRATIQUE II POVR DICTER II LETTRES MISSIVES, II & ensemble les Respon- II ses d'icelles. II * * II En laquelle se peut voir la Rethorique Cicéronien- II ne diffuse, & aussi sont representees plusieurs II belles acclamations d'vn Amant à l'autre. II Plus est adoucté vne maniere, moult v'n II le, de faire Testament. II		A LYON, II PAR BENOIST RIGAUD	In-16	104 [8] p. A-G8	Manuel	Trucs et astuces	Imprimeur au colophon : A LYON, II Par lean d'Ogerolles. II		Copenhague KB 180.1, 39	Voir Vaillancourt, <i>La lettre familière au 16e siècle</i> , Champion, 2003. Texte inédit sous ce titre. D'ou viendrait la seconde partie du texte ? Prothocole des secrétaire ? Arnoullet 1534 ; La maniere de d'icter lettres missives, Toulouse, Colomès, 1548 ? ; Le stile et maniere de composer... ; Lyon, Temporal, 1553 et 1555 ; Paris, Ménier, 1553 ; Poitiers, Moine, 1554 ; Paris, Ruelle, 1556 ; Lyon, Payen, 1558
4	1559	Exhortation du II NOBLE PAYS DE SA- II uoye, a son treshault & magna- II nime Prince, Philibert II Emanuel. INTERPRETATION DE LA II deute dudict prince de Sauoye. II F.E.R.T. II [quatrain] II PAR HVMBERT IAQUEMET	Jaqueme(n)t, Humbert	A LYON, II Par Benoist Rigaud	In-8	[4] f. A4	Occasionnel	Exhortation		Avec permission	Lyon BM Rés. 316104	
5	1559	LA II BATAILLE II FANTASTIQUE II DES ROYS II Rodilardus & Croacus. II Plaisante inuention d'Homere II traduite nouvelle- II ment. II * * II	Homère I Paraphrase latine [Calenzio, Eliseo] I Trad. [Rabelais, François]	A LYON, II Par Benoist Rigaud.	In-16	123 [5] p. A-H8	Fiction - Traduction	Littérature			Aix Méjanes D 2526 (1) I Paris BnF Rés. P YB 3	Paris, Alain Lotrian, 1534 ; Lyon, Juste, 1534 ; Poitiers, Marnet, 1535 ; Blois, Julien Angelier, 1554
6	1559	LA II PVBLICATION II DES EMPRISES II DV TOURNOY QVI II doit estre fait à Paris, ville capitale du II royaume de France, pour la solennité des II très heureux mariages du Roy Catholique, II avec madame Elisabeth, fille aisnee du Roy II Tres chrestien : Et du Duc de Sauoye avec II madame Marguerite de France. Publie au II dict lieu par les Heraux darmes de France.	Henri II	A LYON, II Par Benoist Rigaud	In-8	[4] f. A4	Occasionnel	Edit...			Munich BSB JcGall g 29038 I Paris BnF Lb31 97	Paris, Gilles Corrozet et Jean Dallier, 1559. Sous privilège.
7	1559	COMPLAINCTE II DE LVNIVERS- II TÉ DE PARIS SVS II LA MORT DV ROY II HENRY. II Avec la consolation des escoliers, & l'exhortation II du Roy Francois II. de ce nom regnant II à present. II Par M. Barthelemy Coquillon II	Coquillon, Barthelemy	À LYON, II / Par Benoist Rigaud.	In-8	[4] f. A4	Occasionnel	Pièce de circonstance			Avignon BM Ceccano 8-11782 (23)	Paris, veuve Buffet, [1559]
8	1559	DEPLORATION II DE FRANCE, II Sus le trespas du treschrestien II Roy Henry, second II de ce nom. II Par laquelle France inuite à plorer II avec elle les Princes, gens d'Egl- II se, Capitaines, Officiers & Mar- II chands du Royaume à respectivement II Par Humbert laquemmet, de Mexemieu, en Bresse. II	Jaqueme(n)t, Humbert	A LYON, II Par Benoist Rigaud.	In-8	[3] f. A4 (A4)	Occasionnel	Pièce de circonstance			Avignon BM Ceccano 8-11782 (22)	
9	1559	LA II DESCRIPTION II DES TERRES TRO- II VEES DE NOSTRE II TEMPS, II [*] II Avec le Sommaire de plusieurs belles an II te quitez, contenant vne partie de II l'excellence & magnificence II des richesses, trio- II phes, & larges- II ses des an- II ciens. II	[Charles Fontaine]	A LYON, II PAR BENOIST RIGAUD.	In-16	[40] f. A-E8	Monographie	Géographie	à la fin : Imprimé par lean Pulfon, II dit le Trin		Londres BL 1606/376 (4)	Les nouvelles et antiques merveilles : Paris, Le Noir, 1554
10	1559	POESIE FA- II CECIEVSE, EX- II TRAITTE DES II OEUVRES DES II plus fameux Poë- II tes de nostre II siècle. II [*] II [*] II Imprimée nouvellement, II		A LYON, II PAR BENOIST RIGAUD.	In-16	80 p. A-E8	Anthologie	Poésie			Arsenal 8-BL-12078	
11	1559	Quatre homélies du saint et divin Père Macaire, Egyptien, contenant la vraie perfection necessaire et utile à chacun chrestien	[Auge, Daniel d'] Prêtre, professeur de grec au collège royal (1577).	Lyon, Benoit Rigaud	In-16	-	Sermon	Religion			Non retrouvé	Homiliar 50., Paris, Guillaume Morel, 1559. Reprise probable des <i>Concions divines et spirituelles... du saint et divin Père Macaire</i> , Paris, Gilles Gourbin, 1558.
12	1559	CONSOLATION II DE FRANCE, II POVR II l'heureux aduancement du II treschrestien Roy François, II second de ce nom, en son II regne doré. II Par Humbert laquemmet, de II Mexemieu en Bresse. II	Jaqueme(n)t, Humbert	A LYON, II Par Benoist Rigaud.	In-8	[4] f. A4	Occasionnel	Pièce de circonstance			Zürich ZB XVIII 190 (25)	
13	1559	Chant royal, II SVR LA BIENVENUE II du treshault, & puissant Prince, II Philibert Emanuel, Duc de II Sauoye, Ensemble la solen- II nité du Mariage entre Mada- II me Marguerite de France, Du II chesse de Berry, soeur vniue II du Roy treschrestien, nostre II Souuerain Seigneur. II Par Jaques Pory, Prouencal. II Quis, par ce Roy II	Pory, Jacques	A LYON, II Par Benoist Rigaud.	In-8	[8] f. A4-B4	Occasionnel	Pièce de circonstance			Aix Musée Arbaud RS26	Paris, Pierre Gaullier, 1559 (introuvable).
14	1559	Remedes trescertains et bien esprouves contre la peste					Manuel	Médecine			Coll. priv.	Voir imprimeurs et libraires blésois, 1554-1790 ; Voir Anthidote contre la peste Galliot du Prè, 1545.
15	1560	PSALMES II Et Cantiques spi- II rituels, pour la defence de II la Foy, & Religion II chrestienne. II Par F. Legier Bon-temps. II	Léger-Bontemps, François	A LYON, II PAR BENOIST RIGAUD.	In-8	[8] f. A4-B4	Polémique	Religion		Avec permission	Munich BSB Potem 1572 (6)	
16	1560	Remonstrance aux II PRINCES CHRESTIENS, DE II punir les heretiques, & de prendre les armes II à l'encontre d'iceux : & aux pasteurs de II l'Eglise de leur trespas II le troupe- II au Dieu. II Par Humbert laquemmet. II	Jaqueme(n)t, Humbert	A LYON, II PAR BENOIST RIGAUD.	In-8	[4] f. A4	Polémique	Religion		Avec permission	Munich BSB Gall g 759 (10) I BnF Rés. YE 4176	
17	1560	FRANCHISE, II Et perpetuelle ex- II PTION, DE TOVTES TAIL- II les, impositions, & subsidies, que Monseigneur II le Duc de Sauoye à d'gnee à ses subjectz, pour II l'accord qu'ilz ont fait à son Altesse, de la ga- II belle du Sel. Avec expresse deffence à tous ses II officiers de Justice, de ne prendre aucu- II nes espices, sportules, dons, ny II presens quelz qu'ilz II soyent.	Sénat de Savoie	A LYON, II PAR BENOIST RIGAUD.	In-8	[4] f. A4	Occasionnel	Edit...			Munich BSB Gall g 753	
18	1560	EDICT II Du Roy nostre II SIRE, PAR LEQUEL EST ORDONNE II que tous Arrestz, lugesmens, decretz, exe II cutions, commissions, mandemens, & au II tres prouisions, decernées par ledict Sei- II gneur, son Priuè & grand conseil, ses II Cours des Parlemens, chambre des com- II ptes, Cours des aides, Tresoriers de Fran II ce, & generaurs des finances dudict Sei- II gneur, Bailiffs, Seneschaux, & luges de II ce royaume, ou leurs lieutenans, tant es II matieres II ciuiles que criminelles, seront II excecutes, sans que les excecuteurs ny II parties soyent tenuz demander aucune II permission, placet, visa, ny pareatis.	François II	A LYON, II Par Benoist Rigaud.	In-8	[6] f. A4, B2	Occasionnel	Edit...			Munich BSB Gall sp 56 m (12)	Paris, Jean Coulomp et Pierre Glorie, « Libraires suyuans le grand conseil ». Avec privilège. 1560.
19	1560	EDICT DV II ROY SVR LA II RESIDENCE II DES II Gouverneurs, Seneschaux, Bailiffs, II Preuostz et leurs Lieute- II nans, sur les lieux de leurs offices,	François II	A LYON, II PAR BENOIST RIGAUD.	In-8	8 p. A4	Occasionnel	Edit...			Munich BSB Gall g 615 (3)	Paris, Dallier et Sertenas, 1560.
20	1560	EDICT DV II ROY SVR LE II REGLEMENT II DES MAISONS II DIEV, II Hospitaux, Maladeries, Aumos- II neries, Leprosaries & II autres lieux pi- II toyables. II	François II	A LYON II PAR BENOIST RIGAVD	In-8	7 [1] p. A4	Occasionnel	Edit...		Avec priuilege	Munich BSB Gall g 615 (4) I Munich BSB Sc mii 66 (20) I Grenoble BM F 18173	Paris, Dallier et Sertenas, 1560. Tours, Jean Rousset, 1560.
21	1560	CHANSON II SPIRITUELLE, II contre les Lutheriens & Caluinistes, hereti- II ques de nostre II temps. II	Léger-Bontemps, François	A LYON, II Par Benoist Rigaud	In-8	[8] f. A4-B4	Polémique	Religion			Munich BSB Gall g 615 (8)	
22	1560	EDICT DV II ROY PROHIBITIF II à tous Gouverneurs, leurs Lieu II tenans, Presidents, Treso- II riers, Generaux, & II autres officiers II Royaux, II De ne prendre n'exiger du peuple au- II cuns deniers sans la permission ex- II presse dudict Seigneur II Roy. II	François II	A LYON, II PAR BENOIST RIGAUD.	In-8	8 p. A4	Occasionnel	Edit...		Avec priuilege	Munich BSB Gall g 615 (6) I Munich BSB Gall g 752 k (23) I Munich BSB Sc mii 66 (18) I Munich BSB Asc 1023	Paris, Dallier et Sertenas, 1560. Tours, Jean Rousset, 1560.
23	1560	EDICT DV II ROY, DEFENDANT II à tous & toutes venans à secon- II des noces de n'auancer II leurs secondes II parties, II Ou leurs enfans l'vn plus que l'au- II tre, ny les enfans de leurs enfans.	François II	A LYON, II PAR BENOIST RIGAVD	In-8	7 [1] p. A4	Occasionnel	Edit...		Avec priuilege	Munich BSB Gall g 615 (5) I Munich BSB Sc mii 66 (4) I Munich BSB Gall g 752 k (25, sic 26)	Paris, Dallier et Sertenas, 1560. Tours, Guillaume Bourgeat, 1560. Tours, Jean Rousset, 1560.

24	1560	PROTESTA- II TION FAICTE II DE LA PART II DV ROY II, <i>Par son Ambassadeur, resident pres II la Roynie d'Angleterre, à sa Maiesté, &amp; aux Sei- II gneurs de son II Conseil</i>	De Seure	A LYON, II PAR BENOIST RIGAUD	In-8	[7] f. a-b4 (-b4)	Occasionnel	Edit...	à la fin : Imprimé à Lyon pour Benoist II Rigaud humble obeis- II sant à sa Maiesté. [Marque d'Henri II]	Avec priuilege	BnF Résac. LG6 33 I Dijon 5066 (3)	Orléans, Eloi Gibier, 1560
25	1560	Arrest de la Court II DE PARLEMENT, SVR LA II residence personnelle des archeuesques & II Euesques, sur leurs benefices, selon II l'Edict du Roy, fait sur la- II dicte residence.	Parlement	A LYON II PAR BENOIST RIGAUD	In-8	[4] f. A4	Occasionnel	Edit...	L'ustc mentionne Antoine du Rosne.	Avec Priuilege	Munich BSB Gall g 615 (7) I Munich BSB Gall g 752 k (7) I Lyon BM Rés. 362469	Paris, Bonfons, 1560. Tours, Guillaume Bourgeat, 1560.
26	1560	LA II DIVISION DV II MONDE, II Contenant la declaration des prouinces & II regions d'Asie, Europe, & Afrique. II Ensemble les passages, par lesquels on II peut passer des Gaules es parties d'Italie : II traitant de plusieurs belles matieres, par II lesquelles on pourra facilement auoir la II description de la Carte Gallicane. II Les noms des Archeueschez, Eueschez, & Abbayes du Royaume de France... II La maniere de faire Empereur en deux sortes. II Commé se fait vn Roy... II	[Signot, Jacques]. Chroniqueur chargé de mission à Ferrare en 1595, auteur d'une description géographique et économique.	A LYON II PAR BENOIST RIGAUD	In-16	160 p. A-K8	Compendium	Géographie			Londres BL 1606/376 (3)	3e édition (ou tirage ou émission)
27	1560	LE II FONDEMENT II DE PRATIOVE, II Ou est contenu le discours de toutes II matieres cuilles & criminelles : tant en II premiere instance qu'en cause d'appel. Et II du pouuoir donné aux Iuges, Presidiaux, II Conseillers & Magistratz, de nouveau II establi par le Roy Henry Treschrestien, II es sieges Presidiaux de ce Royaume. II PLS, II La forme de faire les proces criminelz II avecq' l'ordonnance sur le fait & II reiglement de la Iustice II criminelle. II Le tout composé nouuellement en la II faueur de tous Practiciens, fort II necessaire & profi- II table.		A LYON, II Par Benoist Rigaud	In-16	63 [1] p. a-d8	Compendium	Droit criminel			Grenoble BM F 9518	3e édition (ou tirage ou émission)
28	1560	Secretz et recettes souveraines de la vertu des herbes pierres precieuses & des bestes. Avec un traicte des choses admirables du monde. Plus des merueilles d'aucunes choses naturelles.		Lyon, Benoist Rigaud		[46] f.	Compendium	Médecine populaire			Erlangen UB H00/PHS-V-248 ab	Cf. Lapidayre publié par Buyer ?
29	1560	CATALOGVE II DES MARCHANDISES II & danrées pour lesquelles il plait II à Treshaut & Tresillustre Sei- II gneur & Prince Emanuel Philii- II bert. cmesouuerain en son pais de Sauoye, Separer la traicte Fo- II reine à raison des sommes en cha II cun article cy apres escriptes. II	Emmanuel-Philibert, duc de Savoie	A LYON, II Par Benoist Rigaud	In-8	[8] f. A4-B4	Occasionnel	Edit...	Imprimeur au colophon : Imprimé à Lyon, II par François Gaillard.	Avec permission	Zürich ZB XVIII 190 (5)	
30	1560	Lettres patentes II DV ROY NOSTRE SIRE, II aux Euesques, Prelatz & autres ministres II des Eglises de son obeissance, pour se II trouuer en la ville de Paris, le vingtiesme II de Ianuier prochain, en l'assemblée ge- II nerale, qui se sera pour consulter & re- II soudre ce qu'ilz aduiseront deuoir estre II proposé au Concile general : & ce II pendant reformer les abuz, II qui auroyent esté intro- II duictz en la mai- II son de Dieu. II	François II	A LYON, II PAR BENOIST RIGAUD	In-8	[6] f. A4-B2	Occasionnel	Edit...	Le catalogue de la HAB attribue l'impression à Antoine du Rosne.		Paris Bibl. Soc. Histoire du protestantisme Rés. 16136 (3) I Wolfenbüttel HAB 39491 Quod (3)	
31	1560	Mandement du Roy François II, pour la confirmation de tous offices royaux et privileges relevant dudit seigneur.		A Lyon, par Benoist Rigaud	In-8	8	Occasionnel	Edit...			Cat. Scheuring	
32	1560	TESMOIGNAGE II D'HONNEVR DE II HENRY II, ROY II DE FRANCE, II Fait en Latin par Pierre de Paschal, & traduit en François par Lancelot de II Carle Euesque de Riez, par com- II mandement de la Roine mere du II Roy.	Paschal, Pierre de. Humaniste toulousain, historiographe de Henri II I Carle, Lancelot de [traducteur]. Prêlat et poète français, aumônier du futur Henri II puis chargé de mission diplomatique	A LYON, II Par Benoist Rigaud	In-8	13 p. A-B4	Occasionnel	Pièce de circonstance			Besançon BM 202490 I Avignon BM 80 11782 (13)	

**TABLEAU DES PUBLICATIONS DE BENOÎT RIGAUD SEUL :  
PÉRIODE 1561-1565**

	Année	Titre	Auteur	Permission et privilège	Adresse bibliographique	Format	Pages	Type de texte	Imprimeur	Lieu(x) de conservation
1	1561	ARREST II DE LA COVR II DE PARLEMENT II DE PARIS. II Sur le fait de la prohibition des II conuenticules, assemblees illici II tes, & predications que l'on s'est II ingeré faire en ceste ville & II faulxbourgs.	Parlement		A LYON, II Par Benoist Rigaud	In-8	[4] f. A4	Arrêt		Munich BSB Gall sp 56 m (9) et Gall g 755 k (47)   Munich BSB Sc mit 66 (14)   Paris Bibl. Soc. Histoire du protestantisme Rés. 9977 (2)
2	1561	Aduertissement II DV ROY NOSTRE II Sire, du temps de son II entree en sa ville II de Paris II CHARLES 9. 61. Roy.	Charles IX	Auec permission	A LYON, II par Benoist Rigaud	In-8	[4] f. A4	Déclaration		Dijon BM 5067 (2)
3	1561	MANDEMENT II DV ROY NOSTRE II Sire à Monsieur le Sene- II schal de Lyon, ou à II son Lieute- II nant. II CHARLES 9. 61. ROY.	Charles IX	Auec Permission	A LYON, II Par Benoist Rigaud	In-8	[4] f. A4	Déclaration – Mandement		Lyon BM Rés. 354002   Munich BSB Gall g 755 k (53)   Paris BnF Rotschild I Strasbourg BNU R 100674 (1) 4 I Troyes BM FF 10 3684 (2/3) I Wolfenbüttel HAB 394 91 Quod (14)
4	1561	EDICT DV II ROY, SVR LA RE II duction des Commanderies, II Chapelles, & autres II lieux, au profit II des Hospitaux. II	Charles IX	Auec permission	A LYON. II Par Benoist Rigaud	In-8	[4] f. A4	Édit		Munich BSB Gall g 755 k (57)   Oxford Bodleian Library 80 A 32 (10) Art BS I Paris BSG 80 F 877 inv. 4152 (9) Rés. I Saint-Bonnet-le-Château Collégiale L2017 (d)
5	[1561]	EDICT DV ROY II SVR LE FAIT DE LA II Religion, publié en la Court II de Parlement à Paris, le II dernier iour de lull- II let, mil cinq cens II soixante II vn. II	Charles IX	Auec permission	A LYON, II Par Benoist Rigaud	In-8	[8] f. A4-B4	Édit		Aix Méjanes Rec D 338 (9)   Paris BnF F 46821 (31)   Strasbourg BNU R 100674 (1) 30 I Munich BSB Gall g 752 k (52, sic 55)
6	1561	EDICT II DV ROY, SVR II LE FAIT DE LA PO- II LICE DES VIVRES, TANT II POVR LES GENS DE PIED II que de cheual, allans & II venans par tout le II Royaume de II France	Charles IX	Auec Permission	A LYON. II Par Benoist Rigaud	In-8	8 f. A-B4	Édit		BM Châlons-en-Champagne Pi 257 I BNU Strasbourg R 100674 (1) 5
7	1561	AD II ILLVSTRISSI- II MOS CARDINALES II Reuerendissimos Episcopos, Re- II ligiosos Abbates, circumspectos dioecesum Legatos, II ad Poysiacum co- II adunatos. II <i>CONSILIUM. II Consi ebor tibi domine in toto corde meo, in con- II cilio iustorum &amp; congregatione. Psal. 110. II Consilium meum, iis qui salui fiunt, odor vite, II in vitam, lis autem qui pereunt, mortis</i>	[Des Pruets, Jean ?] Religieux de l'ordre de Prémontré, docteur en théologie (1521-1596). Discours à Poissy sur la nécessité de réforme de l'Église et de l'ordre dans les monastères. Également auteur d'ouvrages de controverse anti-calvinistes.		<i>LUGDUNI, II APVD BENEDICTVM RIGAVDM</i>	In-8	30 p.	Épître		Paris BSG I Munich BSB Gall g. 755 k
8	1561	EPISTRE II A MONSIEVR II DE MONTPEN- II SIER, TOVCHANT II l'estat qui est autour- II d'hy en la reli- II gion Chre- II stienne. II	Par Charles Choquant, Aduocat en la II Court de Parlement	Auec permission	A LYON II PAR BENOIST RIGAVD	In-8	15 [1] f. A-D4 (D4 b)	Épître		Dijon BM 55(3)
9	1561	LETTRES II DV ROY, II Enuoyees II A Monsieur le Mareschal de II S. André, Gouverneur II de Lyon. II OV II A son Lieutenant au dit Gouvernement. II Pour obuier aux scandales qui II peueut auenir pour le fait de la II Religion Chrestienne.	Charles IX		A LYON, II PAR BEN. RIGAVD.	In-8	[4] f. A4	Lettre		Aix Méjanes Rec D 9 (1475)   Londres BL 354001 bis I Munich BSB Gall g 752 k (48)
10	1561	LETTRES II DV ROY NO- II STRE SIRE, II Dressans au Seneschal de Lyon, II ou son Lieutenant pour pour- II voir à la surté de la proces- II sion du S. Sacrement. II <i>Auec l'aduertissement de l'entree II de sa magesté, en sa Ville &amp; II Cité de Paris</i>	Charles IX	Auec permission	A LYON, PAR BENOIST RIGAVD.	In-8	6 [2] p. A4	Lettre		Lyon BM Rés. 34002 bis I Munich BSB Gall g 755 k (49)   Paris BnF F 46821 (27)
11	1561	Lettres du Roy II nostre sire, sur la defence de la II traicte du bled & vin hors II du Royaume de II France.	Charles IX		A LYON, II Par Benoist Rigaud.	In-8	[4] f. A4	Lettre		Grenoble BM F 18175   Munich UB 80 Hist 3434 (10)
12	1561	LETTRES II DV ROY TOV- II CHANT LA RESI- II GNATION DES II OFFICES. II	Charles IX	Auec priuilege	A LYON, II PAR BENOIST RIGAUD	In-8	[4] f. A4	Lettre		Munich UB 80 Hist 3434 (12)   Paris BSG 80 F890 inv. 4165 (14) Rés.
13	[1561]	LETTRES PA II TENTES DV ROY II nostre Sire, enuoyees à monsei- II gneur le Mareschal de Saint II André ou son lieute- II nant en son gou II uernement.	Charles IX	Auec Priuilege	A LYON. II Par Benoist Rigaud	In-8	[4] f. A4	Lettres patentes		Munich UB 80 Hist 3434 (14)   Paris BSG 80 F890 inv. 4165 (9) Rés. I Paris Bibl. de la soc. de l'hist. du prot. Rés. 16136 (5)
14	1561	LETTRES II PATENTES DV ROY, II sur le fait de la police & regle- II ment qu'il veult estre tenu II entre ses sub- II lectz.	Charles IX	Auec Priuilege.	A LYON, II Par Benoist Rigaud.	In-8	[12] f. A-C4	Lettres patentes		Avignon BM Ceccano 8-11782 (17)   Munich UB 80 Hist 3434 (9)   Paris Bibl. de la soc. de l'hist. du prot. Rés. 16136 (9)
15	1561	LES II PRIVILEGES II DONNEEZ PAR II le Roy nostre Sire aux II Hacquebutiers de II la ville de II Lyon.	Charles IX	Auec permission	A LYON. II Par Benoist Rigaud	In-8	[4] f. A4	Lettres patentes		Munich BSB Gall g 755 k (58)   Lyon BM SJ A 406/205@
16	1561	<i>PROPOS II LATINS ET II FRANCOIS, II Elegans &amp; sententieux, desquelz II on vse communement en tous II discours &amp; deuis, extraicts des II plus fameux auteurs, tant an- II ciens que modernes, &amp; proffi- II tables à toutes personnes.</i>	[Des Noyers, Gilles]		A LYON, II Par Benoist Rigaud	In-16	140 p. a-h8 16	Littérature – Propos		Avignon BM Ceccano 8-8557 (3)
17	1561	LES II IOYVESES ET II PLAISANTES EPI- II STRES, BALLADES, II RONDEAVX, EPIGRAM- II mes & facecieux Epitaphes II de Clement Ma- II rot, Poète II Royal. II De son temps le Parangon des II Poètes François.	Marot, Clément		A LYON, II Par Benoist Rigaud.	In-16	270 [2] p. A-R8 (R8 b)	Littérature – poésie		Stuttgart WLB Fr D oct 3377
18	1561	DESCRIPTION II PHILOSO- II PHALE DE LA NATVRE ET CON- II DITION DES II OYSEAUX. II * II Ensemble l'inclination & pro- II priété d'iceux. II <i>Auec la figure &amp; pourtraict au na- II turel, le tout moralisé de nouveau II [Figure de perroquet]</i>			A LYON, II Par Benoist Rigaud.	In-16	63 [1] p. A-D8	Livre d'emblèmes	À la fin : A LYON, II Par Hugues Barbou.	Arsenal 8-BL-11105
19	1561	LA II DESCRIPTION II PHILOSOPHALE DE LA II NATVRE ET CONDI- II TION DES A- II NIMAVX II [***] II Tant raisonnables que brutz. <i>Auec le sens moral II compris sus le naturel &amp; condition d'iceux : II ensemble plusieurs augmentatgs de diuerses II &amp; estranges bestes, outre la precedente im- II pression. II [fig. sur bois]</i>	[Guérout, Guillaume]		A LYON, II Par Benoist Rigaud.	In-8	64 pp.	Livre d'emblèmes	À la fin : Imprimé à Lyon, chez II Hugues Barbou. II	Londres BL 976 c 4 (1)   Munich BSB P o Gall 578   Arsenal 8-BL-11100
20	1561	RETARDE- II MENT DE LA II MORT, ET ALON- II GEMENT DE VIE. II Par bon Regime, ou Conseruation de santé, iadis enuoyé par l'escolle de II Salerne, au Roy d'Angleterre. II Traduct de Latin en François, II Par Geofroy le Tellier II	École de médecine de Salerne I Traducteur : Le Tellier, Geofroy		A LYON, II Par Benoist Rigaud.	In-16	57 (= 58) [6] p. A-D8 (D8 b)	Médecine	À la fin : Imprimé à Lyon, Par II Hugues Barbou.	Copenague KB 80 K.B. Med
21	1561	LE II BENEFICE II COMMVN DE TOVT II LE MONDE, OV SONT II CONTENVS PLV- II sieurs <i>Souuerainetes, pour II la conseruation de II santé. II Ensemble le naturel de plusieurs sor- II tes de pillules, huilles, &amp; baume, II avec la propriété des Herbes, &amp; II Plantes communes.</i>	Fuchs, Leonhart		A LYON, II par Benoist Rigaud	In-8	174 [2] p. A-L8	Médecine – Simples	À la fin : A LYON, II Par Hugues Barbou.	Bethesda National Library of Medicine I Londres Wellcome Library 770/A

22	1561	L'HISTOIRE II ET POVRTRAIT II DES PLANTES, ET HERBES, II dont on vse coustumierement, soit au II manger, ou en medecine, avec leur II propriete & vertu.	Fuchs, Leonhart		A LYON, II Chez Benoist Rigaud.	In-12	129 (= 141) p. A-18 (18 bl.)	Médecine – Simples	À la fin : A LYON, II Par Hugues Barbou.	Munich BSB M med 469 m I Vienne ÖNB 770 F 31
23	1561	L'ORAISON II DE MONSEIGNEUR LE II illustrissime & reuerendissime Card- II nal de Lorraine, faicte en l'assemblée II de Poysy, le Roy y estant present, II le xvj. iour de Septembre, Mil cinq cens soit- II xante vi.	Lorraine, Charles, Cardinal de	Avec Priuilege	A LYON, II Par Benoist Rigaud	In-8	[24] f. A-F4	Oraison		Auxerre BM C 2559 (2/4) I Londres BL 3901 bb 52.
24	1561	ORDONNANCE II FAITE ET PVBLIEE II de par le Roy nostre Sire en II la ville de Lyon le qua- II trieme iour d'Aoust II mil cinq cents II soixante II un.	Charles IX	Avec Permission	A LYON, II Par Benoist Rigaud	In-8	[4] f. A4	Ordonnance		Lyon BM Rés. 316487
25	1561	ELEGIE SVR II LE DESPART DE LA II Roynne Marie retournant à son Royaume d'Escosse.	[Pierre de Ronsard ?] [Wilhelm Ronner ?]		A LYON, II Par Benoist Rigaud	In-8	[4] f. A4	Pièce de circonstance		Bibl. château Chantilly IV-C-003 I Edimbourg NLS Ry III 35 et H 26 c 40 I BnF [non cité par USTC] Rés-8-Z-Don 550
26	1561	LA II DIFFERENCE II DES ESCRITVRES II ET DOCTEVRS, ET II L'INTELLIGENCE II de bien entendre II les saintz Sa II cremens. II		Avec Permission	A LYON, II Par Benoist Rigaud.	In-8	[7] f. A-B4 (B4 bl.)	Polémique		Avignon BM Ceccano 8-11782 (15) I Munich BSB Gall g 755 k (76) I Saint-Bonnet-Le-Château Collégiale L2017 (k)
27	1561	EPISTRE II AVX MINI II STRES, PREDICANS II & Supposts de la nouuelle II eglise de ceux qui s'ap II pellent fideles & croyans à la II parole, II	Hervet Gentian. Précepteur de Claude de l'Aubépine... Professeur au collège de Guyenne. 1556 devient évêque. Assiste au colloque de Poissy...		A LYON, II Par Benoist Rigaud.	In-8	[8] f. A4-B4	Polémique		Munich BSB Gall g 755 k (70) I BnF D 37661
28	1561	LETTRES II DV CHEVALIER II DE VILLEGAI- II GNON, II Sur les remonstrances à la Roynne Mere II du Roy sa souueraine Dame. II CHARLES 9. 61. ROY.	Villegagnon, Nicolas Durand de. Fonde une place forte au Brésil. Devient ensuite champion des catholiques dans la guerre des pamphlets en 1561.	Avec Priuilege	A LYON II PAR BENOIST RIGAVD	In-8	16 p. A-B4	Polémique		Munich BSB Gall g 755 k (48) et Gall g 759 (14) I Aix Méjanes Rec D 9 (883) I Munich UB 80 Hist 3434 (11)
29	1561	RESPONSE II AVX LIBELLES D'IN-II iures, publiez contre le Cheua-lier de Villegaion II * II * II Au lecteur Chrestien. II	Villegagnon, Nicolas Durand de.	Avec permission	A LYON II PAR BENOIST RIGAVD	In-8	8 p.	Polémique		Chantilly (bibl. du château) IV-B-138 I Munich BSB Gall g 755 k (43) I New-York PL *KB 1561
30	1561	Confession de la foy catholique	Sainctes, frère Claude de. Théologien de Paris, plus tard évêque d'Evreux par la protection des Guise. Ardent ligueur.		Lyon, Benoist Rigaud.	In-8	–	Polémique		Saint-Bonnet-le-Château Collégiale L 2017 (f)
31	1561	Responce aux libelles d'injures			Lyon, Benoist Rigaud	In-8	–	Polémique		Saint-Bonnet-le-Château Collégiale L 2017 (h)
32	1561	Discours conte- II NANT TOVTES LES II choses notables, qui sont aduenues en II France, depuis le commencement de la maladie du feu Roy Francois se- II cond, iusques au Roy Char- II les qui refne à present. II	–	Avec permission	A LYON, II PAR BENOIST RIGAVD	In-8	[4] ff.	Relation		Munich BSB Gall sp 56 m (4) I Aix Bib. Méjanes Rec D 5 (1367)
33	1561	COPIE II D'AVTRES II NOUVELLES II DE ROM- II ME. II Et autres choses notables II			A LYON II PAR BENOIST RIGAVD	In-8	7 [1] p. A4	Relation		Munich BSB Gall g 755 a
34	1561	LETTRES II ENVOYEES II DE ROMME. II Esquelles sont contenues les nou- II uelles aduenues au pays II de Leuant. II			A LYON II PAR BENOIST RIGAVD	In-8	6 [2] p. A4 (A4 bl)	Relation		Munich BSB Gall g 755 a
35	1561	SENTENCE II PRONONCEE CONTRE II le Cardinal Caraffe, le Duc Pa- II lian, le conte d'Aliffo beau fre- II re d'iceux, & don Leo- II nard de Cardini leur II cousin, na quieres II executee à II Rome. II Plus deux lettres escrites du Duc Palian, l'vne à II son filz, & l'autre à sa seur. II			A LYON, Par Benoist Rigaud.	In-8	[8] f. A4-B4	Relation		Munich BSB Gall g 755 a I BnF Résac. K 13759
36	1561	LA II HARANGVE II Au Roy nostre Sire Charles neuf- II uiesme faicte à l'entree de sa II ville de Reims, II	Lorraine, Charles de Lorraine, Cardinal de	Avec permission	A LYON, II Par Benoist Rigaud	In-8	[4] f. A4	Relation		Munich BSB Gall g 755 k (40) et Gall sp 56 m (6) I Auxerre BM 1296 (6) I BnF LB33 446 I Reims CR IV 803bis P
37	1561	LETTRE II ENVOYEE DE II CONSTANTINOPE, A II la tresillustre Seigneurie de Ve- II nise: & à plusieurs autres II Seigneurs & Princes II Chrestiens, II Contenant les merueilleuses choses qu'endommage II totalement le grand Turq & sa secte Ma- II hometique dont il est fort esbahy. II Ensemble le nombre de gens qui s'alleue II & font grand appareil de guerre con- II tre luy, tant par mer que II par terre.			A LYON, II PAR BENOIST RIGAVD	In-8	15 [1] p. A-B4	Relation		Aix Méjanes Rec D 338 (1) et Rec D 9 (1400 bis) I Cambridge, Houghton Library (Harvard) Ott 275 (5) I Lyon BM Rés. 316049 I Munich BSB Gall g 755 k (71) I Paris BnF Rothschild 2731
38	1561	ORDRE TENV II AV SACRE DV ROY II CHARLES IX. II En sa ville de Reims au mois de May. II ceste presente annee, II 1561. II CHARLES 9. 61. ROY.		Avec permission	A LYON, II PAR BENOIST RIGAVD	In-8	8 p. A4	Relation		Dijon BM 52621 I Paris BnF Rés. LB33 469 I Saint-Bonnet-le-Château Collégiale L 2017 (j)
39	1561	LA II HARANGVE II FAICTE PAR II LES LEGATS DV II Saint siege Apostolique, en II l'ouverture du Concile II aux Peres estans II en iceluy. II * II Translatee de Latin en François.	[Concile de Trente]	Avec permission	A LYON, II PAR BENOIST RIGAVD.	In-8	15 f. A-D4 (-D4)	Relation		Auxerre BM C 1296 (1) I Grenoble BM F 20123
40	1561	LA II Harangue de par II LA NOBLESSE DE TOV- II le la France, au Roy tres-chrestien II Charles neufiesme, tenant ses grans II Estatz en sa ville d'Orleans, le pre- II mier iour de lanuier, mil cinq cens II soixante. Faicte par hault & II puissant seigneur, II MESSIRE IACOVES DE II Silly, Cheualier, Gentilhomme ordinaire II de la chambre, Damoiseau de Commer- II cy, Seigneur des Baronies de Ro- II chefort, Aulneau, & Mont- II mirail, &c.	Silly, Jacques de		A LYON, II Par Benoist Rigaud	In-8	16 f. A-D4	Relation		Carpentras BM D2 1577 (1)
41	1561	HARANGVE II DE MONSIEVR II le Chancelier de Fran- II ce, faicte à l'assem- II blee de Poys- II sy.	L'Hospital, Michel de		A LYON, II PAR BENOIST RIGAVD	In-8	12 [4] p. a-b4 (b4 bl)	Relation		Auxerre BM C 1296 (3) I Carpentras BM D2 1577 (7)
42	1561	Harangue, conte- II NANT LA REMONSTRAN- II ce faicte deuant la mageste du Roy tres- II chrestien Charles neufiesme, tenant ses II grans Estatz en sa ville d'Orleans : II par monseigneur le Chan II celier de France.	L'Hospital, Michel de	Avec Priuilege	A LYON, II Par Benoist Rigaud	In-8	[20] f. A-E4 (E3 bl)	Relation		Caen BM Rés. A 1450 (1) I Munich BSB Gall g 759 (13) I Saint-Bonnet-Le-Château Collégiale L 2017(g) I Wolfenbüttel HAB 394 91 Quod (2)
43	1561	REMON = II STRANCÉS II FAITES AV II ROY II NOSTRE SIRE, II Par sa Court de parlement II à Paris.	[Parlement de Paris]		A LYON, II PAR BENOIST RIGAVD.	In-8	16 p. A-B4 (B2)	Remonstrances		Munich BSB Gall sp 56 m (15) I Chicago Newberry Library Case F 39326 1561 I Saint Bonnet le Château Collégiale L 2017 (l)